

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

RIO DANS LE CONTEXTE DES MÉGA ÉVÈNEMENTS SPORTIFS : QUEL
IMPACT SUR LE PROCESSUS D'INTÉGRATION DES FAVELAS ?

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN GÉOGRAPHIE

PAR

CHRISTOPHE RODRIGUES

OCTOBRE 2018

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.07-2011). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Écrire ce mémoire de maîtrise a été un véritable défi et l'aboutissement d'un travail qui s'est étalé sur plusieurs années. Il m'a fallu beaucoup de détermination et de ténacité car, à de nombreuses reprises, cette recherche a failli ne jamais voir le jour. Mon voyage au Brésil fut pour moi un enrichissement et un accomplissement sur le plan personnel. Les mois que j'ai passés à Rio m'ont beaucoup appris sur ce que pouvaient représenter véritablement les favelas, ces quartiers qui me fascinent depuis longtemps.

Même si ce mémoire relève d'un travail individuel, il n'aurait jamais pu exister sans l'aide de mon entourage. Je tiens particulièrement à remercier ma famille pour son soutien moral et sa confiance dans les moments les plus difficiles.

Je tiens également à remercier ma directrice de maîtrise Anne Latendresse pour sa patience, ses encouragements et ses judicieux conseils qui m'ont permis d'alimenter ma réflexion durant tout mon cheminement.

Je tiens également à remercier les professeurs que j'ai rencontré au Brésil pour le temps qu'ils m'ont accordé et leur générosité comme Rafael Soares Gonçalves, Gilmar Mascarenhas, Carlos Vainer, Orlando Santos Junior de même que mes amis brésiliens, italiens, argentins et égyptiens Paolo, Lorena, Matias, Emilia, Igor, Ruhan et Mahmoud avec lesquels j'ai pu partager de beaux moments pendant mon voyage.

Finalement, je tiens à remercier les habitants des favelas au Brésil ainsi que les membres des associations de défense de résidents pour leur hospitalité et leur accueil chaleureux.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES.....	ix
LISTE DES TABLEAUX.....	xi
LISTE DES ABBRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	xiii
RÉSUMÉ	xv
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I	
URBANISATION ET CRISE DU LOGEMENT AU BRÉSIL ET À RIO DE JANEIRO : INTÉGRATION DES FAVELAS ?.....	5
1.1 Mondialisation et métropolisation au Brésil.....	6
1.2 Industrialisation, migration et urbanisation	10
1.3 Crise urbaine au Brésil et à Rio de Janeiro : le logement.....	12
1.4 Développement urbain et enjeux d'habitation à Rio de Janeiro	14
1.5 Néolibéralisation et avènement des méga événements sportifs.....	18
1.6 Question de recherche principale et hypothèse	22
CHAPITRE II	
CADRE THÉORIQUE ET CONCEPTUEL : ENTRE SÉGRÉGATION ET INTÉGRATION DES FAVELAS DE RIO DE JANEIRO	25
2.1 Cadre théorique.....	26
2.1.1 La géographie sociale : acteurs et territoires	26
2.1.2 Au cœur de la Géographie critique et radicale : inégalités, ségrégation et rapports de domination dans le territoire.....	28
2.2 Cadre conceptuel et opératoire : territoire et intégration.....	32
2.2.1 Territoire	32
2.2.2 Processus d'intégration	33
2.3 Démarche méthodologique.....	39
2.3.1 Cadre spatio-temporel.....	41
2.4 Méthodes d'échantillonnage, de collecte et de traitement des données	42

2.5	Cadre opératoire : variables et indicateurs	46
CHAPITRE III		
RIO DE JANEIRO ET SES FAVELAS DANS LE BRÉSIL CONTEMPORAIN		
3.1	Période d’embellissement et émergence des favelas (1900-1930)	50
3.1.1	Modernisation et période développementiste (1930-1980).....	57
3.1.2	Période de la dictature militaire (1964 à 1985)	64
3.2	La redémocratisation.....	67
3.2.1	Constitution de 1988 : consolidation du droit des favelas	70
3.2.2	Le statut de la ville	71
3.2.3	Ministério das Cidades	72
3.3	Néolibéralisme et méga évènements sportifs à Rio	74
CHAPITRE IV		
PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS.....		
4.1	Présentation des programmes.....	76
4.1.1	Favela Bairro	76
4.1.2	Morar Carioca	78
4.1.3	Programa de Aceleração do Crescimento (PAC).....	80
4.1.4	Minha Casa minha vida.....	83
4.1.5	Porto Maravilha.....	85
4.1.6	Pacification et mise en place des Unités de Police Pacificatrice.....	89
4.2	Présentation des favelas visitées : localisation des principales interventions urbanistiques	94
4.2.1	Localisation et répartition des favelas	95
4.2.2	Portrait des interventions urbanistiques dans 7 favelas.....	98
4.2.3	Processus d’éviction des habitants des favelas	124
4.2.4	L’ouest comme zone d’accueil.....	137
CHAPITRE V		
LECTURE DES INTERVENTIONS ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS		
5.1	Impacts et limites des programmes et projets d’aménagement sur l’intégration des favelas	147
5.1.1	Retour sur les programmes.....	147

5.1.2	Intégration matérielle : l'option téléphérique	151
5.1.3	Intégration juridique	153
5.1.4	Intégration idéale	158
5.2	Interprétation des résultats : néolibéralisme et « ville d'exception »	159
	CONCLUSION	161
	ANNEXE A	
	LISTE DES ACTEURS ACADÉMIQUES ET MEMBRES D'ASSOCIATIONS INTERVIEWÉS.....	167
	ANNEXE B	
	PROMOTION TOURISTIQUE SUR LE SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ DE RIO POUR LA VISITE DU QUARTIER DE MORRO DA PROVIDENCIA.....	171
	ANNEXE C	
	EXEMPLE DE QUESTIONNAIRE ADAPTÉ À CHAQUE TYPE DE RÉPONDANT EN FONCTION DE LEUR SPÉCIALISATION	173
	ANNEXE D	
	PLAN POPULAIRE POUR LE MAINTIEN DE LA FAVELA VILA AUTÓDROMO.....	175
	ANNEXE E	
	ARTICLE DE PRESSE DÉCRIVANT LE RETOUR DES NARCOTRAFIQUANTS DANS LES FAVELAS	177
	ANNEXE F	
	CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE	179
	BIBLIOGRAPHIE	181

LISTE DES FIGURES

Figure	Page
1.1 Favela Santa Marta à Rio de Janeiro.....	15
3.1 Cortiços de Rio de Janeiro au début du siècle	52
3.2 Avenue centrale dans les années 1910.....	53
3.3 Parc prolétaire provisoire n°.1 - Gávea - RJ - Acervo da Casa de Oswal do Cruz.....	59
3.4 Centre d'Habitation Provisoire Nova Holanda en 1960	63
3.5 Célèbre slogan de la FAFEG : « Aménagement oui, relogement jamais » .	66
3.6 Frise chronologique des principales périodes des changements institutionnels et juridiques en matière de développement urbain au Brésil.....	73
4.1 Interventions du programme <i>Favela Bairro</i>	77
4.2 Couverture géographique des quartiers inclus dans le projet Porto Maravilha	87
4.3 Localisation stratégique du projet Porto Maravilha.....	86
4.4 Couverture territoriale des UPP	90
4.5 Image satellite de la localisation des UPP en corellation avec l'établissement des principaux sites olympiques	91
4.6 Subdivision zonale de la ville de Rio de Janeiro et répartition des favelas .	95
4.7 Vue de la favela Rocinha depuis les hauteurs.....	99
4.8 Rocinha	100
4.9 Complexe sportif de la favela Rocinha.....	101
4.10 Passerelle Niemeyer de la favela Rocinha	102
4.11 Amas de câbles électriques dans la favela Rocinha.....	104
4.12 Égoût à ciel ouvert dans la favela Rocinha.....	104
4.13 Localisation de la favela Morro da Providência	108
4.14 Belvédère issu du programme Favela Bairro à Providencia.....	109
4.15 Place Américo Brum de la favela Morro da Providencia avant sa disparition	111
4.16 Téléphérique de la favela Morro da Providencia.....	111
4.17 Surveillance policière dans la favela Morro da Providencia	112
4.18 Localisation Santa Marta	113

4.19	Favela Santa Marta.....	114
4.20	Statue à l'effigie de Michael Jackson dans la favela Santa Marta	116
4.21	Panneau touristique à l'entrée de la favela Santa Marta	116
4.22	Mur entourant la favela Santa Marta.....	117
4.23	Embellissement de la favela Santa Marta.....	118
4.24	Égout à ciel ouvert dans la favela Santa Marta	119
4.25	Messages de résistance accolés aux façades des maisons	119
4.26	Localisation de la favela Borel	121
4.27	Poste d'UPP dans la favela Borel.....	122
4.28	Terrain de football dans la favela Borel	123
4.29	Marquage « SMH » sur la façade d'une maison dans la favela Morro da Providencia.....	127
4.30	Photo satellite de la favela do Metro	129
4.31	Complexe résidentiel Mangueira II	130
4.32	Décombres dans la favela do Mêtro	130
4.33	Localisation Principales lignes BRT dans la zone sud de Rio	132
4.34	Vila Autódromo.....	132
4.35	Photo aérienne de la favela Vila Autódromo avant sa démolition.....	134
4.36	Photo aérienne de la favela Vila Autódromo pendant sa démolition	134
4.37	Projet de construction du corridor routier révisé par la ville	136
4.38	Processus d'éviction des favelas vers l'ouest de la ville	138
4.39	Lotissements construits dans le cadre du programme Minha Casa Minha Vida dans l'ouest de la ville	141
4.40	Traces de fissures et d'infiltration à l'intérieur des maisons fournies par le programme MCMV	141
4.41	Répartition de l'offre culturelle.....	142
4.42	Discours de Maria Lucia Pontes lors d'une réunion d'habitants dans l'église de la favela Vila Autódromo	145
4.43	Banderole affichée lors de la manifestation des habitants de la favela Vila Autódromo : « Le maire Eduardo Paes a ignoré le plan populaire de Vila Autódromo pour vendre le terrain au consortium Rio Mais - Andrade Gutierrez, Carvalho Hosken et Odebrecht ».....	146
4.44	Organisation spatiale des installations des Jeux olympiques	153
5.1	Dénomination de ruelles à Santa Marta	154

LISTE DES TABLEAUX

Tableau		Page
1.1	Évolution du déficit de logement au Brésil.....	13
2.1	L'échantillonnage	45
2.2	Variables et indicateurs pour l'intégration matérielle, idéale, juridique et politique	47
4.1	Total des dépenses effectuées en milliards de reais à partir des données du Programme d'accélération de la croissance (2007-2010) du ministère de Planification	82
4.2	Liste des principaux programmes (aménagement, réhabilitation, relogement et sécurisation)	92
4.3	Familles expropriées ou menacées de l'être par des projets liés à la Coupe du monde 2014 et aux JO 2016	126

LISTE DES ABBRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

BNH	<i>Banco Nacional de Habitação</i> (Banque nationale d'habitation)
BRT	<i>Bus Rapid Transit</i> (Bus de transport rapide)
FAFEG	<i>Federação das Associações de Favelas do Estado da Guanabara</i> (Fédération des associations des favelas de l'État de Guanabara)
IBGE	<i>Instituto Brasileiro de Geografia e de Estatística</i> (Institut brésilien de géographie et de statistiques)
IPP	<i>Instituto Pereira Passos</i> (Institut Pereira Passos)
MCMV	<i>Minha Casa, Minha Vida</i> (Ma maison, ma vie)
ME	Méga Évènements
ONU	Organisation des Nations Unies
PAC	<i>Programa de Aceleração do Crescimento</i> (Programme d'accélération de la croissance)
SMAC	<i>Secretaria Municipal de Meio Ambiente</i> (Secrétariat municipal de l'environnement)
SMH	<i>Secretaria Municipal de Habitação</i> (Secrétariat municipal de l'habitation)
UPP	<i>Unidade de Polícia Pacificadora</i> (Unités de Police Pacificatrice)
ZEIS	<i>Zonas Especiais de Interesse Social</i> (Zone Spéciale d'Intérêt Social)

RÉSUMÉ

Le Brésil, sixième puissance économique mondiale, se place désormais comme un acteur majeur sur la scène internationale. En vue de la tenue de la Coupe du monde de football en 2014 et des Jeux Olympiques en 2016, le gouvernement fédéral crée de nouveaux programmes chargés notamment de doter les villes d'équipements collectifs et d'infrastructures liés aux méga événements sportifs. À Rio de Janeiro, ville hôte des Jeux Olympiques, de vastes chantiers transforment les quartiers centraux, l'ancienne zone portuaire, de même que le très chic quartier Barra da Tijuca qui abrite désormais le village olympique. Rénovation urbaine, réhabilitation et pacification deviendront les mots clés pour résumer ce processus de restructuration qui, selon certains chercheurs, s'inscrit dans une logique marchande afin d'attirer les investisseurs étrangers et les touristes des différentes parties du monde. Alors que les élites économiques et politiques du Brésil misent sur la beauté spectaculaire de Rio de Janeiro, la présence de plus de 700 favelas constitue un défi pour les planificateurs et aménagistes, et soulèvent des enjeux liés au droit à la ville et à la justice socio-spatiale. Le contexte lié aux méga événements sportifs nous interroge sur le sort réservé aux favelas car, dès leur apparition au début du vingtième siècle, les dirigeants municipaux ont été confrontés à un dilemme. Tolérer l'existence de ces quartiers informels pour assurer la présence d'une main d'œuvre nécessaire au développement économique de la ville, ou prendre les moyens nécessaires pour les faire disparaître. Cette recherche se questionne donc sur la portée de ces interventions urbanistiques sur les favelas qui ont historiquement été reléguées au second plan par rapport aux autres quartiers de la ville. Dans quelle mesure ces interventions contribuent-elles à l'intégration matérielle, idéale et juridique des favelas dans la ville formelle ? Ou, au contraire, s'inscrivent-elles en continuité avec une politique inavouée de ségrégation urbaine ?

Mots clés : favelas, géographie sociale, ségrégation, métropolisation, urbanisation, droit à la ville, intégration, aménagement.

INTRODUCTION

Aujourd'hui près de 54 % de la population mondiale vit dans les zones urbaines, et selon l'ONU (2014), cette proportion atteindra 64 % en 2050. Dès lors, considérant leur contribution au développement et aux innovations technologiques et sociales, les villes et en particulier les grandes métropoles, sont considérées à la fois comme des lieux de richesse et d'opportunités pour les habitants mais aussi des espaces d'inégalités (Klein, 2016; Latendresse et *al.*, 2016). La forte croissance de la population des grandes villes du sud est souvent analysée comme la conséquence d'un exode rural massif et de l'incapacité des États, ou de leur manque de volonté, à agir pour le bien commun. Les migrants ruraux qui arrivent à la ville n'ont souvent d'autres choix que de s'établir dans des secteurs non planifiés par les municipalités, ce qui contribue à la multiplication du nombre de bidonvilles sur la planète (Davis, 2006; Latendresse, 2008). Ces zones d'habitats informels sont propres à certaines régions de l'Asie, de l'Afrique subsaharienne et de l'Amérique latine (ONU-Habitat, 2014). Dans son ouvrage, *Le pire des mondes possibles*, Davis (2006) dresse un portrait sombre de l'expansion des bidonvilles sur la planète, revers dit-il, de la mondialisation économique.

Au sein des territoires nationaux et au sein même des métropoles, la mondialisation économique et le libéralisme entraînent l'accroissement des inégalités (Klein, 2016). Symptôme de ces inégalités, la ségrégation socio-spatiale apparaît d'ailleurs, aujourd'hui, comme découlant d'un processus de métropolisation et de la crise urbaine qui l'accompagne. En Amérique latine, où près de 80 % de la population est urbanisée, cette crise se manifeste notamment sur le plan de l'habitation (ONU, 2014). Bien que la croissance des métropoles du continent ait quelque peu ralenti, certains pays comme le Brésil font face à une véritable crise du logement. Cette

pénurie a entraîné la multiplication de diverses formes d'habitation parmi lesquelles les favelas sont les plus connues. Ces dernières peuvent se définir comme des sites de logements auto-construits sur des terrains vacants souvent situés à la périphérie des grandes villes ou encore, comme c'est le cas à Rio de Janeiro et à Salvador de Bahia, dans les interstices de la ville.

Au cours du vingtième siècle, l'émergence et la multiplication du nombre de favelas constituent une plaie pour les autorités municipales du Brésil (Monteiro, 2016). Vues de l'extérieur, les favelas, qui sont associées à l'insalubrité, à la criminalité et à la violence fascinent et repoussent à la fois. D'ailleurs, depuis longtemps, elles font l'objet de représentations artistiques et culturelles. Pourtant, ces communautés¹ sont d'abord et avant tout le résultat d'une stratégie de survie d'habitants qui aspirent à avoir accès à un toit et aux emplois du centre-ville (Freeman, 2012; Gonçalves, 2010). C'est pourquoi, il nous est apparu pertinent de nous pencher sur leur sort dans le contexte spécifique de la tenue des méga événements sportifs et des impératifs de transformation urbanistique qui y sont associés dans la ville de Rio.

Au chapitre 1, nous présentons notre problématique de recherche. Dans un premier temps, nous verrons les différentes périodes du développement économique du Brésil dans un contexte de mondialisation et de métropolisation. Ensuite, nous abordons les processus d'industrialisation, de migration et d'urbanisation du pays qui contribuent à aggraver la crise du logement initiée par les pouvoirs publics dès le début du XX^{ème} siècle. Enfin, nous allons nous pencher sur la néolibéralisation des villes et l'avènement des méga événements sportifs afin de voir à quel point ils peuvent influencer, voire dicter l'aménagement de la ville.

Au chapitre 2, nous allons avoir recours à l'approche de la géographie sociale et critique pour leur emprunter certains concepts comme ceux de territoire et

¹ Au Brésil, les habitants des favelas (qu'on appelle les *favelados*) ont recours au terme communauté pour désigner la favela qu'ils habitent, ce qui reflète un certain sentiment d'appartenance.

d'intégration qui sont au cœur de notre cadre conceptuel. En nous inspirant des travaux de Di Méo (1991, 1999, 2001, 2008, 2014), nous considérons les favelas comme des territoires informels constitués de dimensions matérielle, idéale et juridique qui sont en relation avec la ville formelle. Ces emprunts nous permettront d'élaborer notre objectif de recherche qui vise à mettre en lumière la portée des différents programmes et interventions urbanistiques contribuant à l'intégration sur les favelas et de leurs habitants.

Le troisième chapitre aborde quant à lui les différentes périodes historiques du développement urbain à Rio de Janeiro qui permettent de mieux saisir le contexte qui a donné naissance aux favelas. Nous passons en revue la période d'embellissement qui voit apparaître les favelas au début du siècle, puis celle de la modernisation qui coïncide avec la période développementiste (1930-1980), qui sera suivie de la période dictatoriale (1964 à 1985). Par la suite, nous nous attardons à la période de redémocratisation vers la fin des années 1980 où plusieurs avancées importantes sur le plan juridique plaident notamment en faveur du Droit à la ville. Le contexte marqué par le néolibéralisme et la concurrence entre les métropoles, incite les dirigeants du Brésil à poser la candidature du pays pour la tenue de méga événements sportifs ce qui nécessite la mise sur pied de vastes chantiers de réhabilitation et de rénovation urbaine planifiés et financés dans le cadre de programmes d'investissements publics majeurs.

Le quatrième chapitre se consacre aux grandes lignes et orientations de principaux programmes d'aménagement urbain adoptés par les autorités publiques dans le contexte des méga événements sportifs. Nous passerons donc en revue les différents projets destinés à la requalification de certains quartiers ou axés sur la mobilité urbaine afin de comprendre dans quelle mesure ils contribuent à l'intégration matérielle, politique ou idéale des favelas. Ensuite, nous nous pencherons sur

différentes études de cas des favelas que nous avons visitées et retenues pour notre recherche.

Enfin, le dernier chapitre est consacré à l'interprétation de nos résultats. Nous reviendrons brièvement sur les différentes interventions urbanistiques mises en place dans les favelas que nous avons visitées afin de comprendre pourquoi l'intégration reste encore limitée malgré l'engagement des autorités publiques brésiliennes.

CHAPITRE I

URBANISATION ET CRISE DU LOGEMENT AU BRÉSIL ET À RIO DE JANEIRO : INTÉGRATION DES FAVELAS ?

Este mundo globalizado, visto como fábula, erige como verdade um certo número de fantasias, cuja repetição, entretanto, acaba por se tornar uma base aparentemente sólida de sua interpretação² (Taveres, 1999 cité dans Santos, 2001, p. 18).

Le Brésil fait aujourd'hui partie des pays les plus urbanisés au monde et suit une trajectoire qui le fait passer du statut de puissance régionale à celui de puissance mondiale. Tout au long du XX^{ème} siècle, le pays a connu un processus de modernisation et de développement qui a eu un impact sur l'organisation socio-spatiale de ses métropoles. Les grandes orientations politiques de développement urbain auraient, dans les faits, contribué à favoriser les secteurs économiques et les intérêts de groupes dominants au détriment des populations à faible revenu. Malgré l'essor économique du pays au cours des dernières décennies, les inégalités sociales et économiques se sont maintenues. Elles se manifestent notamment par le manque de logements abordables, et l'émergence et le maintien d'un grand nombre d'habitations auto-construites.

² Traduction libre : Ce monde globalisé, vu comme une fabulation, érigé comme vérité de plusieurs fantasmes, dont la répétition, cependant, finit par devenir une base apparemment solide de son interprétation.

Dans ce premier chapitre, nous posons la problématique de notre recherche. Nous commençons par présenter le développement économique du Brésil qui s'inscrit dans un contexte de mondialisation et de métropolisation. Par la suite, nous nous penchons sur les réalités actuelles liées au contexte néolibéral et à l'avènement des méga événements sportifs qui influencent les politiques urbaines et produisent des impacts sur les quartiers marginalisés. Enfin, nous terminons ce chapitre par la présentation de notre question principale de recherche et nos hypothèses de travail.

1.1 Mondialisation et métropolisation au Brésil

Caractérisée par une reconfiguration des échanges à l'échelle mondiale qui agit sur les plans économique, culturel ou politique, la mondialisation reste avant tout une aventure urbaine qui trouve ses origines à l'époque médiévale alors que l'existence des villes était déjà soutenue par la production et l'échange marchand (Balaresque et Oster, 2013; Dutour, 2004). Mais c'est surtout depuis la seconde moitié du XX^{ème} siècle que l'essor urbain prend toute son ampleur et avec lui, l'accroissement des échanges internationaux (Klein, 2016).

La dimension économique de la mondialisation se définit selon Carroué *et al.* (2005) comme un « processus géohistorique d'extension progressive du capitalisme à l'échelle planétaire ». Le processus de globalisation et l'internationalisation des échanges et de l'économie font ainsi entrer les villes dans une nouvelle phase engendrant de nouvelles morphologies urbaines :

Ce processus s'inscrit dans des transformations plus fondamentales, (et) qui est profondément dépendant de l'économie internationale et des dynamiques des mutations sociétales. (...) C'est une mutation qui progressivement donne naissance à un nouveau mode d'occupation et d'appropriation collective du territoire, et à la formation d'aires urbaines de plus en plus peuplées, mais aussi de plus en plus distendues, discontinues, hétérogènes et multipolaires (Lévy et Lussault, 2003, p. 612-615).

Dans la recherche en géographie, la mondialisation apparaît comme un processus de transformations substantielles des territoires à diverses échelles (Hiernaux-Nicolas, 2001; Klein, 2016). À l'échelle supranationale, la mondialisation a, en effet, plusieurs impacts sur l'organisation des territoires de telle sorte qu'elle entraîne une redistribution des fonctions, autrefois uniquement assumées par les États-nation, à des organismes supranationaux tels que l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ou le Fonds monétaire international (FMI) (Klein, 2016). À l'échelle infranationale, on assiste à une restructuration socio-spatiale qui conduit à une concentration des pouvoirs économique, politique, culturel et social dans les agglomérations métropolitaines. Ces régions métropolitaines s'insèrent alors au sein de réseaux qui transcendent les territoires nationaux (Veltz, 1996). D'apparence homogène, cet espace-monde favorise l'apparition d'inégalités notamment entre les régions et secteurs dits « branchés » à l'économie mondiale et ceux qui sont exclus ou non connectés (Klein, 2016).

Ainsi, à l'échelle infranationale, on assiste à un nouvel ordre métropolitain avec une réaffirmation du rôle politique des villes. Considérées comme le théâtre des acteurs de la mondialisation et dans un contexte où les États nationaux perdent de leur capacité à légiférer, les villes deviennent des pôles financiers qui fonctionnent en marge de leur région (Klein, 2016). Avec l'appui de politiques de décentralisation qui, dans bien des cas, constituent des politiques de privatisation des fonctions étatiques, ce sont des lieux qui prennent de plus en plus de pouvoir (Klein, 2016). Considéré comme la forme contemporaine du processus d'urbanisation, le processus de métropolisation permet aux flux mondiaux d'insérer les territoires dans les réseaux d'une économie globalisée (Gallety, 2013). Ces circuits économiques, organisés en réseaux, conduisent les métropoles à entrer en compétition les unes avec les autres notamment en matière de développement économique (Carvalho et Ribeiro, 2013). Ces nouvelles stratégies s'imposent parmi les grandes métropoles du monde dans l'optique d'attirer les investisseurs et promoteurs internationaux, de même que le

tourisme international. Ce faisant, certaines métropoles, notamment celles d'Amérique du Sud, ont depuis connu un net ralentissement de leur croissance et vu s'aggraver les inégalités (Berr et Combarnous, 2004; Faulhaber, 2012).

L'Amérique du Sud est l'une des régions les plus urbanisées au monde et les flux migratoires issus des campagnes ont contribué à intensifier l'expansion urbaine. Le modèle de développement à partir des années 1930 a contribué à l'urbanisation et à la fragmentation socio-spatiale d'un bon nombre de villes. Même si la croissance urbaine a ralenti depuis les années 1980, le nombre de métropoles latino-américaines de plus de 500 000 habitants a quant à lui triplé en 30 ans entre 1960 et 1990 (Vayssière, 2006). Ainsi, malgré ce ralentissement, les agglomérations métropolitaines ont continué de croître tout comme les inégalités qui deviennent dès lors un trait particulièrement marquant en Amérique du Sud.

Le Brésil et ses métropoles représentent un cas malheureusement réputé de par son importante ségrégation socio-spatiale. Considéré comme l'un des pays émergents, le Brésil joue désormais un rôle moteur à l'échelle mondiale (Fiori, 2001). Il est le plus grand pays d'Amérique du Sud avec une superficie d'environ 8 511 965 km², le plus peuplé avec près de 205 millions d'habitants, et également le plus urbanisé au monde avec près de 85 % de la population totale qui se concentre dans les villes (World Bank, 2014). L'étendue de son territoire, la richesse du sol et du sous-sol, de même que ses différents types de ressources naturelles le placent comme un acteur économique important sur la scène internationale. Avec un PIB de près de 2500 milliards US\$, le Brésil parvient à se hisser à la fin 2011, au sixième rang des plus grandes puissances mondiales (Salama, 2012). Avant la crise actuelle, il devançait le Royaume Uni et aurait pu parvenir à déclasser la France et l'Allemagne (Aubertin, 2012). Depuis l'arrivée de Luis Ignacio da Silva à la tête du gouvernement en 2002, le gouvernement a mis en place des programmes sociaux dont le plus connu est la *Bolsa Familia* qui aurait contribué à sortir des millions de personnes de la pauvreté.

Toutefois, cela n'a pas suffi au regard du maintien des disparités qui caractérise depuis longtemps la redistribution des revenus au Brésil. Le pays a su moderniser son marché mais aucunement régler concrètement ses problèmes d'inégalité :

Au Brésil, les 10% les plus riches détiennent plus de 50% des revenus et les 30% les plus riches, près de 90%. Ne reste aux 70% de la population plus pauvre que moins de 20% des richesses du pays. Cela veut dire que quelque 60 millions de Brésiliens s'octroient aujourd'hui presque 90% des bénéfices d'une des plus grandes puissances économiques au monde, alors que près de 120 millions en sont exclus (Maricato et Whitaker Ferreira, 2008, p. 4).

Si l'on prend en compte le dernier classement de l'Indice du Développement Humain³ (IDH) du Programme des Nations Unies pour le Développement, le Brésil se classe seulement en 79^{ème} position en 2015 à l'échelle mondiale (UNDP, 2015). Au Brésil, comme l'explique Maricato et Whitaker Ferreira (2008), l'État a toujours privilégié le développement du secteur privé et historiquement délaissé les territoires marginalisés :

Dans ce sens, l'État brésilien est devenu, au fil des ans, une machine parfaitement huilée, destinée non pas à structurer, mais plutôt à déstructurer, à désarticuler le tissu social, à démonter les structures éventuellement moins inégales et à consolider les mécanismes de pouvoir (Maricato et Whitaker Ferreira, 2008, p. 3).

Aujourd'hui, le mécontentement de la population est de plus en plus perceptible au regard des manifestations populaires qui ont lieu dans toutes les grandes villes. L'augmentation des tarifs de transport en commun en 2013 ou la découverte des récents scandales liés à la corruption ont amené un nombre très important de Brésiliens à manifester dans les rues. Pour beaucoup de Brésiliens, ces mobilisations

³ L'IDH fournit indice agrégatif du bien-être humain sans se cantonner à leur seul poids économique. Il mesure ainsi la qualité de vie en classant les États selon trois critères : le niveau de vie (PIB par habitant et revenu au dessus du seuil de pauvreté), le niveau de scolarité (alphabétisation des adultes et années de scolarité) et la longévité ou l'espérance de vie (Dutu, 2007).

constituent le reflet d'une réelle lassitude qui se généralise face au manque de préoccupations sociales des dirigeants du pays.

1.2 Industrialisation, migration et urbanisation

Plusieurs facteurs ont contribué à l'insertion du Brésil dans l'économie mondiale. Sous l'influence de la modernité européenne et de l'idéologie capitaliste, le pays va connaître un processus d'industrialisation qui deviendra la colonne vertébrale du développement (Fiori, 2001; Rocha-Bittencourt, 2004).

Plusieurs phases de développement, caractérisées par des changements institutionnels et structurels, ont façonné le pays depuis son indépendance en 1822 jusqu'à aujourd'hui (Fiori, 2001). Nous pouvons ainsi distinguer une période dite « d'embellissement » à partir des années 1900 jusqu'aux années 1930. Elle est suivie d'une période « développementiste » qui dure des années 1930 jusqu'aux années 1980. Suivra la période néolibérale qui s'amorce à partir du milieu des années 1980.

Au début du XX^{ème} siècle, l'État est fragile avec une économie dualisée sous l'emprise des oligarchies régionales. Après la crise économique de 1930, le Brésil connaît une phase de transition et s'engage dans la construction d'une « économie nationale » avec pour objectif de moderniser ses villes (Fiori, 2001). Le modèle développementiste a eu pour principale conséquence d'entraîner une poussée très importante de l'urbanisation. Complètement insérée dans le mode de production capitaliste, le processus d'industrialisation encourage la migration des paysans vers les grandes villes. À partir du milieu du XX^e siècle, le pays connaît un renversement du mode de production agricole traditionnel au profit d'une production industrielle basée sur la mécanisation. Encouragé par les différentes organisations internationales, ce mode de production capitalistique favorise notamment le développement d'une agriculture intensive qui met à l'écart un bon nombre de paysans n'ayant pu accès

aux terres (CIIP, 2016). Cette restructuration contribue d'ailleurs à expliquer l'émergence du mouvement des « paysans sans terre⁴ » et le renforcement de grandes périodes migratoires au Brésil. En s'appuyant sur l'exploitation d'une main d'œuvre à bon marché, le développement s'effectue au prix d'un déséquilibre régional très important. Les régions bénéficiaires sont les grandes villes du sud-est (Rio de Janeiro et São Paulo) au détriment des régions du Nordeste (Chetry, 2010).

Cette migration importante de paysans issus en majorité de la région du Nordeste, l'une des plus pauvres du pays, s'est poursuivie en direction du sud-est tout au long du XX^{ème} siècle (Gonçalves, 2010). Ces flux se maintiendront des années 1930 jusqu'aux années 1980 avec l'arrivée de près de 35 millions de paysans principalement issus de la région du Nordeste en direction des grandes villes du sud-est. L'accroissement des mouvements migratoires contribue à transformer une société rurale en une véritable société urbaine (Langelier, 2013). Ainsi, de 1940 à 2000, la population urbaine se multiplie par 12, passant de 13 à 138 millions d'individus avec un taux d'urbanisation qui passe de 31,2% à 81,2% (Souchaud, 2009, paragr. 12). L'accélération du rythme de l'urbanisation et l'inefficacité des pouvoirs publics contribuent alors à fragmenter davantage les principales villes du pays :

Les villes ont donc grandi très rapidement dans le contexte de l'essor industriel, mais elles ont grandi en marge des normes urbanistiques, sans que l'État, toujours au service des intérêts dominants, pense à orienter les politiques publiques vers la création de conditions de vie décentes pour les travailleurs et leurs familles (Maricato et Whitaker Ferreira, 2008, p. 5).

⁴ Le Mouvement des sans-terres voit le jour en 1984. Pour la première fois, des militants paysans revendiquent l'accès à une terre inexploitée et qui leur est interdite. Les médias baptisent ces paysans les "sans terres" et ceux-ci reprennent ce terme un an plus tard lors du 1^{er} congrès du mouvement des travailleurs ruraux sans terre, MST, réunissant 1500 participants venus de 23 États du Brésil. Ces "sans-terres" revendiquent depuis la propriété de la terre à "ceux qui la travaillent" alors que celle-ci est historiquement concentrée entre les mains des grands propriétaires terriens (CIIP, 2016).

Ce phénomène de polarisation socio-spatiale, combiné à l'orientation élitiste des politiques publiques urbaines, a entraîné des impacts socio-économiques majeurs pour les populations les plus pauvres. Ainsi, entre 1960 et 1990, c'est près de 43 millions d'individus qui quittent les campagnes pour s'installer dans des logements qu'ils construisent par eux-mêmes, attribuant une visibilité certaine à la pauvreté urbaine (Chetry, 2010, p. 17; Souchaud, 2009, paragr. 12). Pendant cette période de modernisation, les instances publiques mettent en place de vastes programmes d'aménagement principalement pour le seul bénéfice des quartiers les plus aisés et les populations à plus haut revenu.

Tout au long du XX^{ème} siècle, ces phases de développement ne se sont pas accompagnées d'une redistribution des richesses et ont contribué à aggraver les inégalités socio-spatiales.

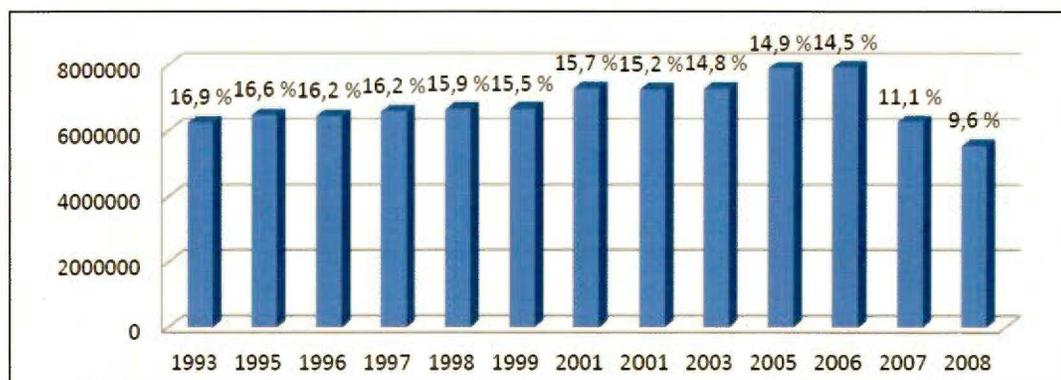
1.3 Crise urbaine au Brésil et à Rio de Janeiro : le logement

Comme nous l'avons mentionné précédemment, les inégalités, entre les différentes villes et à l'intérieur d'une même ville, constituent des traits marquants de l'urbanisation brésilienne. La part de populations pauvres est estimée à 34% de la population totale alors que l'économie du pays ou son niveau de vie moyen reste comparable à celui des autres pays industrialisés (Sgard, 2006). Ainsi, selon Sgard, le véritable problème du Brésil se reflète dans le rapport du revenu moyen des 20% les plus riches à celui des 20% les plus pauvres qui est de 32 alors que pour d'autres pays comme la France, ce rapport s'établit à huit. Ces inégalités se traduisent dans les villes du pays et se manifestent notamment dans le domaine du logement. Le déficit de logements s'établit à plus de six millions d'unités en 2014 pour une population avoisinant les 205 millions d'habitants (Monteiro, 2016). Selon Levy *et al.* (2013), le Plan national du logement du gouvernement fédéral parle d'un déficit proche de dix

millions de logements qui touche majoritairement les zones urbaines et les populations les plus pauvres.

Ces « mal-logés » sont repoussés dans l’informalité urbaine par l’insuffisance de logements abordables disponibles. Selon l’IGBE (*Instituto Brasileiro de Geographia e Estatica*), on retrouve en 2010 près de 40% de logements informels au Brésil où habitent près de 16 millions de personnes. La crise du logement, qui s’est particulièrement intensifiée dans les années 1950-1960, serait ainsi en grande partie due à l’insuffisance d’investissement de la part du gouvernement notamment dans le secteur du logement social (Ferrara, 2011; Monteiro, 2016; Mora, 2011). Les problèmes associés à la crise urbaine ne se réduisent d’ailleurs pas uniquement aux difficultés d’accès à un toit mais également à l’accès aux services de base ou aux infrastructures (Ferrara, 2011). Les favelas prolifèrent et la question des services publics ou de la qualité de vie des *favelados* sont autant d’autres éléments qui viennent affermir l’idée de l’existence d’une crise de « l’habiter » (Pereira et Perrin, 2011).

Tableau 1.1 Évolution du déficit de logement au Brésil.



Source : Huet (2008), p. 23.

Depuis les années 1990, des organisations liées au mouvement social ont depuis défendu les principes du droit au logement et mis de l’avant des propositions visant à prendre en considération les favelas. Des politiques d’urbanisation et différentes

réformes urbaines, comme le fameux « Statut de la ville », ont été mises en place et constituent une réelle avancée (Levy *et al.*, 2013; Sgard, 2006). Cependant, le gouvernement brésilien n'a jamais véritablement résolu les problèmes de précarité et d'informalité. À Rio de Janeiro, cette crise du logement est un problème récurrent qui dure depuis plus d'un siècle maintenant. L'arrivée de nombreux migrants issus de l'exode rural combiné aux ingérences des pouvoirs publics ont conduit à aggraver la situation (Monteiro, 2016). Les nombreuses interdictions de construction des différents types d'habitats pour les plus démunis et leur démolition systématique par la municipalité ont fait gonfler le nombre d'habitations auto-construites précaires pour atteindre un taux de près de 20% de favelas (Gonçalves, 2010; Monteiro, 2016).

1.4 Développement urbain et enjeux d'habitation à Rio de Janeiro

Comme nous l'avons vu dans la partie précédente, plusieurs facteurs contribuent à l'émergence de cette crise du logement : la migration massive des ruraux vers les villes, le manque d'investissement de la part de l'État pour le logement et les infrastructures ainsi que le fait que la planification urbaine soit pensée en faveur des quartiers aisés. À la recherche d'emplois, bon nombre de migrants vont s'installer à proximité des secteurs industriels, dans les interstices du centre-ville ou en périphérie et selon leurs propres moyens. Pensées, comme une stratégie de survie, les habitations auto-construites deviennent la principale forme d'accès au logement. Les favelas constituent selon Mario Pires Simao, directeur de l'ONG *Observatório de favelas*, « une expression de l'urbanisation brésilienne dans son développement inégal » et sont considérées comme des zones de non-droit. Ces quartiers sont construits sur des terrains occupés illégalement et sans planification, avec un manque d'infrastructures et composés d'habitations auto-construites.

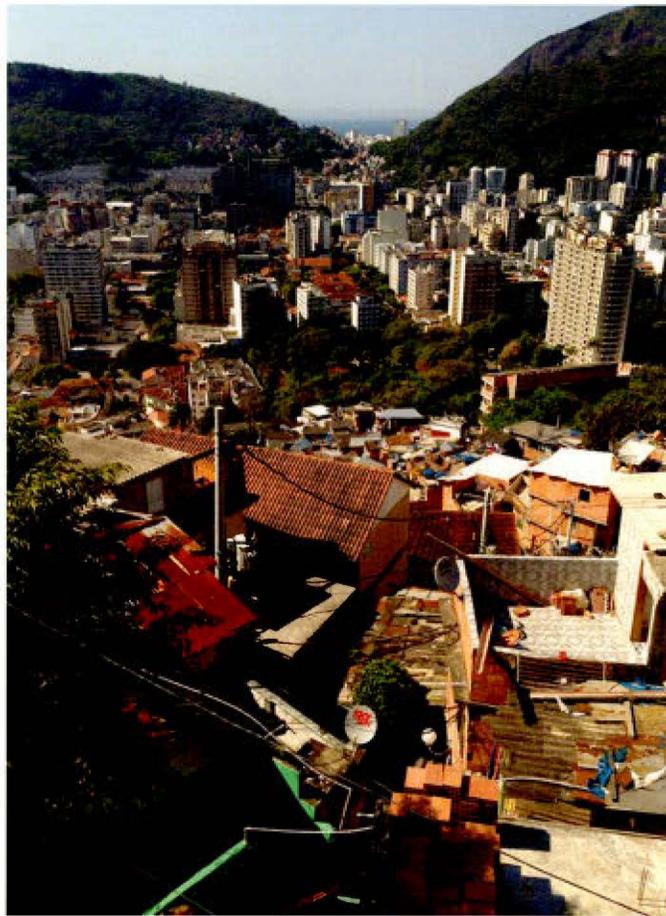


Figure 1.1 Favela Santa Marta à Rio de Janeiro

Source : photo prise par l'auteur, 2013

Rio de Janeiro désigne à la fois la ville, la région et l'État fédéral. La ville se compose de près de six millions d'habitants avec une région métropolitaine qui en compte près de 12 millions (ONU, 2011, cité dans Cournoyer-Gendron, 2013). La ville de Rio de Janeiro a toujours occupé une place importante et particulière au Brésil. Ancienne capitale du pays jusque dans les années 1960, Rio est la deuxième métropole la plus peuplée après São Paulo et elle est aujourd'hui pleinement intégrée dans le système économique mondial.

Le soutien traditionnel de l'État brésilien envers les acteurs économiques locaux va encourager la mise en place de travaux de planification axés essentiellement sur le développement des quartiers riches, et contribuer ainsi à accroître les disparités socio-spatiales (Acteur académique 1, 2013; Chetry et Legroux, 2014; Gonçalves, 2010) (Voir liste des entrevues par type d'acteurs page 167 en annexe). Le développement urbain s'est effectué à différentes périodes historiques marquantes qui ont amené la municipalité à mettre en place différents plans d'embellissement et de modernisation d'envergure. Ainsi, au début du XX^{ème} siècle, à la suite de l'abolition de l'esclavage, la Ville souhaite une rupture avec le modèle de la trame urbaine coloniale. Elle fait appel à différents architectes pour la mise en place de grands travaux d'embellissement afin de répondre aux problèmes de salubrité, et redorer l'image de la ville (Langelier, 2013). Des avenues sont élargies et aménagées, des édifices sont construits et bon nombre de quartiers populaires sont détruits. Les habitants de ces quartiers sont souvent déplacés vers les périphéries où l'offre de services publics y est très insuffisante ou parfois inexistante. À cette époque, il faut faire correspondre les différents aménagements au mode de vie de la classe bourgeoise montante en s'inspirant de l'architecture des grandes villes européennes (Langelier, 2013). Pour leur part, les favelas ont souvent fait l'objet d'interdictions et de réglementations afin de limiter voire d'interdire toute rénovation de l'habitat (Gonçalves, 2010). Ce type de réglementation a renforcé l'aspect inachevé très typique de ces quartiers informels mais il a également permis à la municipalité, d'user stratégiquement de ce statut d'informalité. Cela permet entre autres d'anticiper d'éventuelles futures procédures de relogement afin de libérer ces espaces pour le marché immobilier : « Il fallait absolument empêcher toute construction stable et définitive dans les favelas, qui rendraient plus difficile et onéreuse l'expropriation totale pour cause d'utilité publique » (Gonçalves, 2010, p. 70).

À Rio de Janeiro, la répartition des favelas sur presque l'ensemble de son territoire témoigne d'un mode d'occupation de l'espace différencié et hétérogène. La majorité

d'entre elles sont considérées comme des lieux d'exclusion où règnent la pauvreté et la violence (Chetry, 2010; Gonçalves, 2010). Selon l'Institut Pereira Passos (IPP), organisme rattaché à la mairie de Rio de Janeiro, la ville compte environ 763 favelas ce qui représente près de 22% de la population totale de Rio soit près de 1,3 millions de personnes (Acteur académique 1, 2013). Dans les médias brésiliens et internationaux, les représentations symboliques et culturelles sont souvent chargées de connotations péjoratives (Quirion, 2015). En effet, les images d'arrestations des fameux trafiquants de drogue diffusées régulièrement par les chaînes de télévision renforcent l'idée que les favelas sont un mal ou qu'elles sont un problème. Selon (Membre association 1, 2013), directeur de l'ONG *Observatório de favelas*, les représentations des favelas relèvent d'une construction sociale :

Ce discours, comme quoi la favela est un problème est une construction sociale selon notre point de vue. Utiliser le terme favela est vu comme un mal, comme quelque chose qui ne devrait pas arriver, quelque chose qui ne devrait pas exister⁵.

Depuis longtemps, il existe une sorte de tension entre les élites politiques et économiques de la ville et les favelas qui constituent « [...] un élément structurant du développement économique de la ville, permettant la réduction des coûts du logement et du transport de la main-d'œuvre » (Gonçalves, 2006b, p. 2). En d'autres termes, ces quartiers peuvent être considérés comme une stratégie de survie de leurs habitants face aux coûts trop élevés des logements et une manière de disposer des opportunités d'emplois que peut offrir le centre-ville (Chetry, 2010).

La présence des favelas dans l'agglomération métropolitaine de Rio soulève donc un ensemble d'enjeux liés au territoire et interpelle les dimensions matérielle, politique et idéale. Les favelas font partie de l'histoire urbaine de Rio de Janeiro et la question

⁵ Traduction libre : esse discurso de que a favela é um problema é uma construção social do nosso ponto de vista. Colocam a favela como um mal, colocam a favela como algo que não deveria acontecer, algo que não deveria existir.

portant sur leur intégration à la ville formelle est fondamentale. Le fait de considérer la nécessité « d'intégrer » ces quartiers sous-entend l'idée que la favela n'appartiendrait pas à la ville formelle. D'ailleurs, la représentation dominante associée à ces enclaves est qu'elles sont des territoires « étrangers » au sens où, dit-on, « les favelas ce n'est pas Rio ! ». Pourtant, pour beaucoup d'observateurs, « la favela est la ville » ou tout du moins, elle en fait partie (Membre association 1, 2013).

L'histoire de la ville témoigne de quelques tentatives d'intégration des favelas qui n'ont pas été concluantes. Elles n'ont pas été effectuées en faveur des populations les plus pauvres et ont souvent été interrompues du fait de changements de gouvernement. Parallèlement à cela, l'aggravation du niveau de la violence et le maintien de la pauvreté ont conduit à renforcer cette représentation d'altérité qu'elles suscitent encore aujourd'hui. Elles se distinguent de par leur forme, leur taille, leur niveau de vie et leur répartition dans la ville.

1.5 Néolibéralisation et avènement des méga événements sportifs

Les années 1980 voient l'affirmation du néolibéralisme à l'échelle mondiale avec l'arrivée au pouvoir de Ronald Reagan aux États-Unis et de Margaret Thatcher en Grande-Bretagne (Brunel, 2007). À la suite de la chute du Mur de Berlin et l'implosion du Bloc de l'Est, presque l'ensemble des pays de la planète adopte alors une stratégie de développement favorable au libre-marché. Cette direction s'établit dans un contexte marqué par la mondialisation où les pouvoirs économiques, culturel et les flux d'information et de communication se concentrent dans les métropoles qui s'affirment comme des acteurs politiques à l'échelle internationale (Brunel, 2007; Klein, 2016). Désormais, ces dernières s'insèrent dans les réseaux de métropoles ou de grandes villes et se font concurrence pour attirer du financement et des investisseurs.

La « ville néolibérale » (Hackworth, 2006) établit une nouvelle donne dans l'orientation des politiques urbaines en se tournant désormais vers l'attraction des investissements, des emplois, du capital et des innovations. La néolibéralisation des villes laisse une place importante aux acteurs privés et a un effet certain sur la nature et la direction de l'urbanisme.

La menace de pertes d'emplois, de désengagement et de fuite des capitaux, le caractère inévitable des restrictions budgétaires dans un environnement concurrentiel, marquent une nouvelle donne dans l'orientation des politiques urbaines, qui délaissent les questions d'équité et de justice sociale au profit de l'efficacité, de l'innovation et de la hausse des taux réels d'exploitation (Harvey, 2010a, p. 126).

Ce changement de régime d'accumulation, qui se traduit notamment par une transformation et une reconversion des espaces urbains, concentrent les investissements dans les espaces privilégiés et participent à la fragmentation socio-spatiale des métropoles (Géoconfluences, 2016).

Ainsi, cet urbanisme néolibéral contribue à inscrire les méga événements sportifs au cœur d'une stratégie territoriale métropolitaine (Marais et Arnaud, 2010). Ils viennent modifier profondément la configuration des métropoles et mobilisent des ressources matérielles, politiques et symboliques pour les insérer dans le circuit mondialisé de production de spectacle sportif (Beyer, 2011; Gonçalves, 2011; Gusmão de Oliveira, 2011). Comme bon nombre de chercheurs le démontrent, ils influencent grandement l'histoire locale des villes hôtes et apportent avec eux un nouveau type de planification (Broudehoux, 2015; Broudehoux et Sanchez, 2015; Gaffney, 2013; Gonçalves, 2011; Mascarenhas, 2008). Ces événements deviennent alors des instruments privilégiés pour transformer les espaces urbains en appliquant des fonctions de « city marketing » ou de « ville-marchandise » dans un contexte de compétitions entre les villes (Smyth, 1994). Pour Barcelone, la tenue des Jeux Olympiques en 1992 a permis d'améliorer l'ensemble des infrastructures dans la ville

et a stimulé la croissance et le dynamisme de certains quartiers autrefois dévitalisés (Gonçalves, 2011; Mascarenhas, 2008). Barcelone apparaît aujourd'hui comme un modèle particulier dans la mesure où elle a influencé les stratégies urbanistiques des Jeux de Londres et de la ville de Rio de Janeiro (Gaffney, 2013). Considéré comme le plus grand succès en termes d'héritage, les Jeux de Barcelone ont pourtant laissé au gouvernement espagnol une dette de près de 4 milliards de dollars et une autre de 2,2 milliards aux gouvernements provincial et municipal (Costa, 2013, p. 163).

Par ailleurs, dans une optique de compétitivité entre les territoires, le rôle structurant des méga événements sportifs permet aux villes de s'offrir une meilleure visibilité afin d'attirer de futurs investissements étrangers. Ils apparaissent ainsi comme des événements « à haute valeur ajoutée et à fort potentiel d'image, sensés apporter aux villes renommée, supplément d'âme et impact médiatique » (Gravari-Barbas et Jacquot, 2007, p. 2, cité dans Marais et Arnaud, 2010). Les ME sportifs fonctionnent comme des mécanismes pour la mise en œuvre de modes de gouvernance néolibérale au sein des métropoles qui accélèrent la transformation des villes mais aussi de la société comme au Brésil (Gaffney, 2013, 2014). Ces événements permettent notamment d'améliorer les infrastructures sportives et de transport mais aussi de créer des emplois dans les secteurs de la construction et de l'hôtellerie (Costa, 2013).

Cependant, plusieurs chercheurs ont fait la preuve que les ME sportifs ne répondent pas toujours aux intérêts des populations locales. Ils présentent un bilan mitigé dans l'histoire de l'organisation, tant sur le plan financier que social (Costa, 2013). Selon l'avis d'ONG ou d'associations de défense des droits des habitants, l'importance des sommes investies agit comme un premier impact sur l'espace social (Costa, 2013; Toupin, 2014). On parle notamment de l'endettement de métropoles comme Montréal en 1976 alors que la population de la province avait dû couvrir les dettes engendrées sur près de 30 ans par le biais de ses impôts (Gusmão de Oliveira, 2011). Dans d'autres métropoles comme à Beijing, le gouvernement a procédé à la destruction de

quartiers historiques et au relogement de la population. Les quartiers populaires et traditionnels ont été rasés pour laisser place à des appartements de plus haut standing ou pour la construction de voies autoroutières (Broudehoux, 2007).

Par ailleurs, les ME sportifs ne respectent que rarement les échéanciers prévus et les fonds investis sont généralement considérables et en constante augmentation au fil des années. On estime ainsi à 50 milliards de dollars US le montant de l'organisation des jeux de Sochi en 2014 à 13 milliards pour la Coupe du Monde au Brésil, et à 16.5 milliards pour l'organisation des JO à Rio (Toupin, 2014). Plusieurs chercheurs se questionnent ainsi sur la nécessité de la part des gouvernements d'investir autant d'argent pour des projets dont les retombées économiques ne sont pas toujours garanties.

Si nous avions su ce que nous savons maintenant, aurions-nous postulé pour accueillir les Jeux Olympiques? Il est quasiment certain que non ». Cette phrase prononcée en novembre 2008 par Mme Tessa Jowell, Ministre britannique en des Jeux Olympiques de Londres 2012, illustre bien les risques - positifs et négatifs - que prennent les villes-candidates à l'organisation des Jeux olympiques (Bernardi, 2010, p. 3).

Au Brésil, les investissements importants, provenant généralement de fonds publics, sont régulièrement dénoncés dans un pays soumis à de fortes inégalités. Le manque de consultations publiques, l'expulsion d'habitants et l'éradication de certains quartiers ont souvent été dénoncés comme d'autres facteurs aggravants pour la société brésilienne (Acteur académique 4, 2013; Costa, 2013). De plus, les coûts finaux investis sont dans la plupart des cas revus à la hausse et les impacts sur la société brésilienne se font particulièrement ressentir avant l'organisation de ces évènements (Gaffney, 2014; Mascarenhas, 2013).

Les dépenses d'organisation du Mondial sont financées à 85% par l'Etat brésilien, les contribuables savent qu'ils seront sollicités pour assumer une partie de la facture et, pour l'heure, ils ne consentent guère à la payer. Surtout que le coût initialement prévu pour le Mondial a été dépassé,

multiplié par deux, de 8 milliards de dollars en 2010 à 16 milliards fin 2013 (Andreff, 2014, paragr. 3).

La construction du Village Olympique dans le quartier très huppé de Barra da Tijuca, a par exemple engendré l'expropriation forcée de nombreuses familles à Rio issues notamment de la favela *Vila Autódromo*.

Pour la ville de Rio de Janeiro, l'influence décisive de la planification urbaine orientée en fonction de ces événements a établi un nouvel horizon dans le développement urbain. Un grand nombre d'événements de portée internationale ont transformé depuis une dizaine d'années la ville en un vaste chantier. En 2007, les Jeux Panaméricains, les Jeux militaires mondiaux en 2011, la Coupe des confédérations de football en 2013, la Coupe du monde de football en 2014 et les Jeux Olympiques en 2016 ont contribué à la rénovation des quartiers centraux et à la mise en place d'infrastructures principalement sportives ou axées sur le transport. Synonyme de victoire ou de conquête pour la ville, plusieurs chercheurs et observateurs se questionnent sur la portée de tels événements.

1.6 Question de recherche principale et hypothèse

La présence des favelas dans les métropoles depuis le début du XX^{ème} siècle jusqu'à maintenant pose problème aux gouvernements et ce peu importe leur affiliation politique. Comme nous le verrons davantage au chapitre 3, depuis l'apparition des favelas, au début du XX^{ème} siècle, jusqu'à la période des ME, les gouvernements ont adopté des programmes d'interventions urbanistiques et des mesures qui reflètent un dilemme auquel ils font face : faire disparaître les favelas ou les intégrer à la ville formelle en les urbanisant, c'est-à-dire en les connectant aux infrastructures et équipements collectifs urbains.

Considérées comme des espaces informels et ségrégués sur le plan économique et social, leur rapport à la ville questionne leur intégration ou leur connexion sur les

plans spatial, matériel et juridique. Ainsi elles apparaissent comme des enclaves dans la ville:

La notion de territoire désigne l'idée d'un microcosme, qui inclut différentes formes d'organisation des habitations populaires – incluant la favela – et qui se différencie de la ville, qui est le domaine des droits universels, source de l'égalité et de la liberté; en un mot, de la citoyenneté. [...] La logique territoriale – originellement inscrite dans la favela mais se généralisant aujourd'hui dans les autres formes d'habitation populaire – tend à emprisonner ses résidents en des espaces fortement contrôlés, où manquent les conditions minimales pour l'exercice des droits civils les plus élémentaires, à commencer par le droit à l'intégrité physique (Burgos, 2005, cité dans Collin-Desrosiers, 2010, p. 72).

De cette discontinuité territoriale, émerge alors le domaine de la citoyenneté représenté par la ville, et celui de l'informalité (et de l'exclusion socio-spatiale) représenté par la favela (Collin-Desrosiers, 2010). Cela soulève ainsi la question du rôle important joué par les pouvoirs publics dans leur capacité à agir sur l'urbanisation et l'aménagement par le biais de différents programmes urbanistiques. Souvent critiqués par leur manque d'efficacité en matière de construction et de gestion de logements pour les plus pauvres, particulièrement pendant la dictature⁶, les autorités publiques semblent en effet entretenir cette ambivalence. Encore aujourd'hui, elles hésitent quant à l'approche à adopter face aux favelas qui représentent toujours une part importante de la population totale.

⁶ Les expulsions autoritaires étaient particulièrement récurrentes pendant la dictature. La politique des favelas de Rio de Janeiro pratiquait des mesures favorisant les inégalités socio-spatiales, il fallait séparer les pauvres du reste des populations de la ville. « L'inscription des inégalités sociales croissantes dans l'espace urbain s'explique par la multiplication des expulsions autoritaires suivies de relogements dans de grands ensembles situés à la périphérie, le plus souvent inadaptés aux besoins des populations qu'elles accueillent, car dépourvus des installations nécessaires à la salubrité et à la vie en commun. Cette politique a représenté une tentative pour maîtriser par la force la répartition de la population dans la ville et supprimer les quartiers pauvres de la Zone Sud. Elle explique, dans la longue durée, la séparation sociale radicale de l'habitat à Rio » (Goirand, 2000, p. 89).

Notre question principale de recherche se pose ainsi : dans quelle mesure les différentes interventions urbanistiques produites dans le cadre des méga événements sportifs contribuent à l'intégration matérielle, idéale et juridique des favelas à la métropole de Rio de Janeiro ?

L'intégration est entendue ici comme un processus d'intervention mené sur de nombreuses années par différents acteurs dont les gouvernements fédéral, de l'État et local de même que par des organisations de la société civile dont les comités populaires des favelas. Nous analyserons ainsi les différents impacts que ces interventions publiques menées sur les favelas dans le contexte des méga événements en nous penchant sur l'intégration matérielle, idéale, et juridique.

Dans le cadre de notre recherche, nous nous sommes penchés sur la portée des principales interventions urbanistiques (entendues ici au sens large) menées dans le cadre de programmes mis en place par l'État brésilien afin de voir dans quelle mesure ces interventions s'inscrivent dans une approche d'intégration des favelas. Une telle approche impliquerait le désenclavement de ces quartiers informels et leur connexion aux différents équipements collectifs et infrastructures qui les reliraient physiquement à la ville formelle. En d'autres termes, les programmes d'aménagement et les interventions qui en découlent viseraient à amoindrir les inégalités qui distinguent ces quartiers informels des quartiers planifiés en matière de services, d'équipements collectifs et infrastructures, de même qu'ils viseraient également leur désenclavement physico-spatial. Au Brésil, les chercheurs et spécialistes de l'aménagement parlent ainsi de l'urbanisation des favelas.

Hypothèse principale : Il est permis d'avancer que les différentes mesures urbanistiques ont été planifiées d'abord et avant tout pour répondre aux besoins entourant la tenue des méga événements sportifs et, conséquemment, de manière secondaire à l'urbanisation des favelas.

CHAPITRE II

CADRE THÉORIQUE ET CONCEPTUEL : ENTRE SÉGRÉGATION ET INTÉGRATION DES FAVELAS DE RIO DE JANEIRO

« Être radical, c'est prendre les choses par la racine. Et la racine de l'homme, c'est l'homme lui-même » (Marx, 1843).

Dans ce deuxième chapitre, nous abordons le cadre théorique et conceptuel ainsi que la démarche méthodologique de notre recherche. Nous avons recours à la géographie sociale, et en particulier à la géographie radicale ou marxiste pour développer notre cadre théorique et conceptuel. Cela nous permettra de poser la question de l'intégration des favelas à la ville de Rio de Janeiro dans le contexte marqué par l'urbanisme néolibéral et la tenue des ME sportifs. Par la suite, nous aborderons les principaux concepts à partir desquels nous avons développé notre cadre opératoire. Considérée comme une branche de la géographie critique pour l'analyse des rapports sociaux dans l'espace, la géographie radicale nous permet ainsi de définir certains concepts utiles à notre analyse comme le territoire et l'intégration qui sont au cœur de notre questionnement. Enfin, nous expliquerons notre démarche méthodologique.

2.1 Cadre théorique

2.1.1 La géographie sociale : acteurs et territoires

Cette recherche s'inscrit directement dans le courant de la géographie sociale qui met l'accent sur les interactions de rapports sociaux⁷ et de rapports spatiaux⁸, les relations entre dynamiques sociales et spatiales ainsi que sur les formes géographiques, notamment inégalitaires ou ségrégatives (Di Méo, 2008, 2014). En traitant ainsi de l'humain, de l'espace et de la société, la géographie sociale a marqué une rupture avec l'école française « vidalienne », principalement centrée sur la simple répartition des êtres humains à la surface terrestre, en offrant des explications sur des faits géographiques sociaux (Di Méo, 2014). Depuis les années 1980 et 1990, elle accorde une place importante aux acteurs et à leurs représentations, saisissant de manière approfondie les dimensions spatiales des faits sociaux (Di Méo, 2008, 2014).

La géographie sociale comprend différents courants ou approches théoriques qui traversent l'ensemble des sciences sociales. On pense notamment aux lectures marxistes ou néomarxistes (appelée « géographie radicale » par le célèbre géographe David Harvey) qui, à partir d'analyses des rapports de classe dans une perspective matérialiste historique, ont permis aux géographes et aux sociologues notamment de

⁷ Rappelons que les rapports sociaux naissent et se développent dans le cadre de la production, du travail, de la parenté, de l'amitié, des loisirs et de toute forme d'échange ou de rencontre caractérisant et accompagnant la vie sociale. Ce sont des rapports consensuels, neutres ou conflictuels, spontanés ou codifiés. Ils concernent l'ensemble des relations que tout individu entretient, de manière formelle (sociabilité déclinant rôles et statuts normalisés : père, fils, étudiante, professeur...) ou informelle (socialité plus aléatoire des croisements et des rencontres fortuites : le voisin, la boulangère, la passante...), au cours de son existence. Ils forment la charpente et le contenu de la vie sociale (Di Méo, 2014, p. 7-8).

⁸ Quant aux rapports spatiaux, ils correspondent aux liens que les individus et les groupes tissent avec les espaces géographiques, les paysages, les lieux et les territoires où ils vivent, qu'ils parcourent ou qu'ils se représentent. Certains relèvent de l'affect et de la culture, convoquent l'imaginaire, parfois l'idéologie : se sentir d'ici ou de là, de ce lieu particulier, Breton, Français, Européen ; mais aussi considérer Lourdes ou La Mecque comme des lieux saints et sacrés... D'autres rapports spatiaux sont fonctionnels et économiques (être client de tel centre de services, travailler dans cette usine), politiques et juridiques (être électeur ou élu de cette commune, propriétaire de cette terre ou de cette maison) (Di Méo, 2014, p. 8).

s'intéresser aux rapports de domination en œuvre dans la production de l'espace. On se réfère également aux lectures féministes, de genre et postcoloniales qui ont permis de saisir le rôle de facteurs, comme le genre ou le projet colonial et les rapports de domination qu'ils ont légué dans la production de l'espace (Di Méo, 2008, 2014).

La géographie critique, auxquelles ont contribué des chercheurs comme Milton Santos, Di Méo ou David Harvey, a permis de mettre de l'avant les rapports économiques et politiques entre des pays du centre et de la périphérie pour saisir à l'échelle mondiale que l'enrichissement des uns reposait sur l'appauvrissement et la dépossession des autres. Elle a permis également de saisir les inégalités à l'intérieur d'un territoire national, voire à l'intérieur d'une région métropolitaine ou d'une ville ainsi que des phénomènes comme la ségrégation socio-spatiale.

Ainsi, pour cette recherche, la géographie sociale apparaît comme un outil théorique nous permettant de mieux saisir le rapport des favelas à la ville ou à la région métropolitaine dans le contexte des méga évènements sportifs (Tremblay, 2003). Les exclusions territoriales et les inégalités sociospatiales au Brésil peuvent par exemple être saisies comme des faits sociaux territorialisés produits notamment par les gouvernements issus des paliers fédéral, de l'État et local mais aussi et surtout en fonction des intérêts des élites économiques et politiques. Pour leur part, les favelas, qui confèrent un certain sens au territoire, peuvent être considérés comme des espaces construits au rythme des luttes de classes mais aussi des enjeux qui engendrent la différenciation au sein de l'espace urbain (Di Méo, 2008).

2.1.2 Au cœur de la Géographie critique et radicale : inégalités, ségrégation et rapports de domination dans le territoire

Les problématiques d'ordre social telles que les ségrégations raciales, les inégalités, la place des minorités ethniques ou des femmes dans la société ont traditionnellement été ignorées par les géographes avant l'avènement d'un courant plus critique (Collignon, 2001). Le qualificatif « critique » fait d'ailleurs référence à une acceptation qui « se donne pour tâche de porter au jour les formes cachées de domination et d'exploitation (...) afin de faire apparaître, en négatif, les alternatives qu'elles obstruent et excluent » (Wacquant, 2001, cité dans Gintrac, 2012, p. 2). Un grand nombre d'études sur la ségrégation sociale et ethnique, menées dans une perspective critique, ont par exemple permis de mettre en lumière les rapports de force ou de domination entre les élites politiques et les populations précarisées ou minorisées.

À la différence de la géographie critique, la géographie radicale se veut quant à elle plus engagée ou plus militante. Cependant, toutes deux se rejoignent autour d'une même préoccupation sociétale (Bédard, 2012). L'approche radicale trouve ainsi son utilité comme outil d'analyse des formes dissimulées de domination ou d'exploitation sous différents postulats explicatifs tel que l'effet de classe (Bédard, 2012; Wacquant, 2001, cité dans Gintrac, 2012). Considérée comme l'une des « branches » de la géographie critique, l'approche radicale a surtout été portée par des chercheurs britanniques et nord-américains dans un contexte d'exacerbation des problèmes sociaux des villes étatsuniennes (Bédard, 2012; Gintrac, 2012). Parmi ces chercheurs, David Harvey est sans aucun doute le géographe contemporain qui a le plus contribué à l'élaboration d'une géographie qu'il qualifie de radicale. Dans son ouvrage *La géographie de la domination*, il a par exemple cherché à démontrer comment et pourquoi le capitalisme produit l'espace. Cet espace construirait ainsi des non-lieux programmés pour la production à travers l'accumulation du capital et en

bouleversant certains équilibres tels que les rapports de force et de domination (Harvey, 2008).

En s'inspirant des travaux d'Henri Lefebvre, Harvey a porté son attention sur les espaces urbains pour démontrer que pour saisir la production de la ville il importe de l'inscrire dans la société dans laquelle elle s'inscrit. Plus tard, il a poursuivi son analyse en se penchant sur la néolibéralisation des villes et l'émergence d'une gouvernance néolibérale. Sous l'influence du *New Public Management* (NPM), les gouvernements vont se transformer en adoptant des pratiques de gestion empruntées aux entreprises privées. Comme le dit David Harvey (1989), ils passent d'une gouvernance managériale à une gouvernance entrepreneuriale.

La géographie radicale et la géographie critique, qui se sont intéressés aux inégalités dans l'espace, s'ouvrent par la suite aux questions de justice sociale et du droit à la ville (Holm, 2010). Ce concept, résolument géographique, a été proposé pour la première fois en 1968 par Henri Lefebvre comme une prise de conscience de l'urbain comme enjeu de société : « [L]e droit à la ville se manifeste comme forme supérieure des droits : droit à la liberté, à l'individualisation dans la socialisation, à l'habitat et à l'habiter. Le droit à l'œuvre (à l'activité participante) et le droit à l'appropriation (bien distinct du droit à la propriété) s'impliquent dans le droit à la ville » (Lefebvre, 1968, p. 155, cité dans Pereira et Perrin, 2011, p. 15). Ses réflexions sur ce concept s'établissent comme une réaction à l'urbanisme fonctionnaliste :

[...] ce droit, et non un simple privilège, de tout « citoyen urbain » de prendre part à la ville telle qu'elle existe, mais aussi à sa production et à sa transformation. Le droit de participer à son aménagement, le droit politique de définir la ville, le droit à un environnement sain et aussi, plus simplement encore, le droit à un logement adéquat ou à des transports collectifs accessibles. (Gauthier *et al.*, 2008)

Le Droit à la ville prend une importance croissante au regard des différents mouvements sociaux ou des luttes urbaines qui se sont récemment constituées

(Harvey, 2012, Holm, 2010). En se référant à Lefebvre, ils vont orienter leurs mobilisations et revendications autour du droit au logement, de l'accès aux services publics comme le transport. De plus, de nombreux mouvements vont mettre de l'avant l'importance de la participation des citoyens et des citoyennes à la planification et à l'aménagement du territoire, du « faire » et du « vivre » la ville en réattribuant au citoyen la capacité d'œuvrer sur son environnement urbain (Pereira et Perrin, 2011). Selon Harvey, ce droit devrait prendre une tournure plus collective face à l'hégémonie d'une logique essentiellement marchande.

D'ailleurs, le Brésil a joué un rôle majeur dans la diffusion du droit à la ville notamment en raison du déficit important de logements. Les divisions fondées sur les modalités de logement et les restrictions du droit à la ville confèrent aux habitants des favelas une place de second ordre par rapport aux autres Brésiliens (Chetry, 2010). De plus, considérant le droit aux équipements et aux infrastructures publiques comme inhérent à la condition de citoyen de la ville, leur absence dans les favelas renforce cette exclusion urbaine tant matérielle que symbolique (Chetry, 2010). Dans ce contexte, le droit à la ville et à la citoyenneté peuvent être pensés :

comme un accès universel aux équipements et services urbains, à des conditions de vie urbaine digne et à l'usufruit d'un espace culturellement riche et diversifié, et cela, surtout, à travers une logique politique de participation étendue des citoyens quant à la détermination de leurs destins (Pereira et Perrin, 2011, p. 26).

Au Brésil, les rapports de force ou de classe établis entre dominés, habitants des favelas, et dominants, l'État brésilien ou les élites financières, s'établissent au sein d'un espace urbanisé et selon un schéma centre-périphérie dont l'organisation capitaliste déterminerait la plupart des relations sociales. Considérant l'existence d'une part importante de populations n'ayant pas accès à un grand nombre d'équipements ou d'infrastructures au Brésil, les villes sont dès lors fragmentées par des zones de non-droit. Sous-entendant l'existence d'une classe de « sous-citoyens »,

la « justice spatiale » semble être une notion adaptée à l'analyse des populations exclues socialement et spatialement (Gervais-Lambony et Dufaux, 2009). La question de la justice et de l'injustice est centrale dans les sociétés démocratiques et se retrouve à toutes les échelles comme à Rio où de nombreux *favelados* sont victimes de formes d'oppression et d'inégalités sociales bien qu'ils fassent partie d'une seule et même ville (*Ibid*). Les contrastes entre les populations à haut revenus et celles à bas revenus peuvent aisément être renvoyées aux enjeux de démocratie, d'égalité et de citoyenneté dans un contexte de mondialisation de l'économie néolibérale (Soja, 2009).

Victimes de ségrégation socio-spatiale, les habitants des favelas sont ainsi privés de « droits aux équipements et aux services urbains qui peuvent être considérés comme inhérents à la condition de citoyen et dont l'absence peut être perçue comme un signe d'une mise à l'écart de la société urbaine, tant matérielle que symbolique » (Chetry, 2011, p. 7). Pour leur part, les favelas constituent l'idéal-type ou le symbole des injustices socio-économiques qui se reproduisent tant entre les régions au sein du territoire national qu'entre les espaces métropolitains et les villes-centres. Identifiées comme des zones de non-droit, les favelas sont donc des enclaves distinctes ou des « territoires d'exception » avec lesquelles l'État (tant le gouvernement fédéral, que l'*estadual* que le municipal) entretient des rapports ambigus hésitant entre une volonté de les éradiquer, de les délocaliser ou de les intégrer en les connectant au reste de la ville notamment par l'implantation d'équipements et d'infrastructures ou autres services publics tels que les transports.

2.2 Cadre conceptuel et opératoire : territoire et intégration

Les approches théoriques que nous venons de voir permettent d'élaborer un cadre conceptuel qui repose sur les concepts clés que sont le territoire et l'intégration afin d'asseoir l'analyse de notre objet d'étude, les favelas.

2.2.1 Territoire

Le territoire fait ainsi l'objet de préoccupations scientifiques mais aussi de représentations que nous nous faisons de la complexité de l'espace qui nous entoure (Moine, 2006). Il peut ainsi être défini comme « la médiatisation du rapport de la collectivité à l'espace et au temps » ou, comme De Koninck (2001) le souligne, la scène du développement des sociétés qui institue des formes d'action auprès des acteurs qui y figurent. Selon Di Méo et Buléon (2005, p. 77), le territoire apparaît comme une formation socio-spatiale identifiée et appropriée, vécue par les agents et les acteurs qui la produisent, la convoitent ». Di Méo (1991) considère également le territoire comme une unité socio-spatiale constituée des dimensions géographie, économique, politique et idéale dont la combinaison contribue à construire la forme et l'unité du territoire.

Cette conception du territoire permet de considérer les favelas comme des enclaves au sein des villes formelles constituées sur le plan conceptuel des quatre dimensions mentionnées précédemment. Nous mettons de l'avant l'idée que la combinaison des dimensions les distingue du reste de la ville formelle. Selon Di Méo, (2001, p. 9) « le territoire devient un attribut majeur de la construction du rapport à l'extériorité, à l'altérité, à ceux qui n'appartiennent pas au groupe ». Ainsi, les territoires sont structurés par la combinaison des différentes dimensions qui découlent des pratiques d'acteurs tels que les gouvernements, les élites économiques et politiques mais aussi les organisations de la société civile et les habitants eux-mêmes.

Comme nous l'avons expliqué au chapitre précédant, nous nous questionnons sur les approches et orientations adoptées par les autorités publiques brésiliennes en matière de planification et développement urbain à l'égard des favelas de Rio de Janeiro dans le contexte de la tenue des ME sportifs. L'une des questions centrales vise à savoir dans quelle mesure les principaux programmes mis en place en prévision de la Coupe du monde de football et des Jeux Olympiques ont contribué à l'intégration des favelas à la ville formelle. La question de l'intégration de ces quartiers informels à la ville formelle ou à la région métropolitaine est devenue une préoccupation majeure pour les autorités publiques et les élites économiques et politiques. Que faire des favelas alors que les caméras de la planète entière seront tournées vers Rio de Janeiro, qui deviendra pour l'occasion la vitrine du Brésil ? Il peut être ainsi pertinent d'identifier les différents programmes et interventions, mis en place par le gouvernement pour l'aménagement des favelas, afin de mettre en lumière dans quelle mesure ils contribuent à l'intégration des favelas au sein de la ville formelle.

2.2.2 Processus d'intégration

Le concept d'intégration trouve ses origines avec les réflexions du sociologue Émile Durkheim. Pour lui, l'intégration est une propriété de la société elle-même qui lui permet d'exister comme une unité cohérente malgré les différences entre les individus. Selon Fortin (2000), ce concept a, par la suite, traversé d'autres champs et disciplines des sciences sociales. En géographie, la majorité des travaux qui se sont intéressés à des phénomènes associés à l'intégration relèvent davantage de la géographie économique. Ces chercheurs ont eu recours à l'analyse des relations entre des unités spatiales dont l'importance et le rôle dans un système économique varient. Dans le contexte de la mondialisation, les territoires se sont restructurés avec le transfert des responsabilités étatiques à différents organismes et des accords économiques d'intégration régionale. On pense notamment à l'ALENA, au

MERCOSUR ou des regroupements régionaux comme l'Union européenne (UE) (Klein, 2016). Ces accords qui ont au départ la vocation d'intégrer économiquement les États ont entraîné d'importants impacts. Ainsi, les territoires exclus du « système-monde » se retrouvent dans des espaces périphériques alors que d'autres sont branchés à l'économie mondiale (Klein, 2016). À l'échelle régionale, l'Amérique latine est partagée entre un processus d'intégration et un processus de fragmentation territoriale (Bret, 2005).

La notion d'intégration est souvent définie en recouvrant une réalité généralement floue dont la lecture peut être subjective (Fortin, 2000; Landecker, 1965, cité dans Rhein, 2002). Même s'il apparaît risqué d'en livrer une définition unique et générale, il peut être cependant utile de définir certains de ses contours afin de préciser sa nature. Selon Bret (2005), l'intégration désigne le renforcement des liens qui unissent les éléments d'un système qui selon lui interagissent les uns avec les autres à des degrés d'intégration divers. Ainsi, en pratique, l'intégration territoriale s'établit par « la mise en place de liens entre les points d'un espace humanisé, assez solides pour que naisse une interdépendance entre eux » (Bret, 2005, p. 388).

Selon le site de ressources géographiques en ligne « Géoconfluences », l'intégration se définit comme :

un processus d'incorporation d'un élément dans un autre, accompagné d'une transformation réciproque de ces éléments tendant vers l'unité. Le latin *integrare*, rendre complet, rappelle ainsi que l'intégration opère un geste vers l'achèvement. Un élément extérieur, autre, fait partie *intégrante* de la structure qui l'accueille par la modification dissymétrique des deux parties conduisant à l'émergence d'une nouvelle réalité. L'intégration est ainsi travaillée par les notions d'altérité et d'identité.

En géographie, le terme d'intégration s'applique à différents objets et à différentes échelles. Généralement, on parle d'intégration territoriale. L'intégration d'un territoire dans un autre (comme une périphérie intégrée à un centre) entend la production d'un nouveau territoire qui est

plus que la somme des deux parties. Le processus d'intégration se traduit par le tissage d'un réseau et l'établissement de relations entre les points du territoire (Géoconfluences, s.d.).

Ainsi le concept d'intégration sera analysé comme un processus visant à intégrer des enclaves ou des populations ségréguées sur le plan social et spatial. Reconnu pour la profondeur de ses clivages socioéconomiques, le Brésil voit se découper, au travers de ses villes, des limites territoriales déterminées par des caractéristiques sociales distinctes (Chetry, 2012). Ces différenciations socio-spatiales, marquées physiquement dans l'espace par la forme du cadre bâti ou par un niveau de pauvreté plus élevé, renforcent l'idée que les favelas sont exclues de la ville. Les favelas constituent au Brésil une composante du système urbain parce qu'elles sont une réserve de « main d'œuvre » nécessaire aux entreprises et au développement économique. Les favelados travaillent dans la ville, dans des commerces ambulants ou à l'instar des femmes comme travailleuses domestiques. On peut considérer qu'il y a une certaine interdépendance entre la ville formelle et les favelas, des enclaves spatiales informelles mais qui sont dans une certaine mesure, liées à la ville économiquement.

En dépit de cela, ces enclaves ne sont pas intégrées à la ville formelle du fait qu'elles n'apparaissent pas toujours sur les cartes géographiques et que la ville cherche régulièrement à les exclure pour faire accroître la valeur foncière de certains quartiers. Les villes brésiliennes sont planifiées par l'État et dotées de plans, d'équipements et d'infrastructures, de même que de réseaux routiers et de services. Quant aux favelas, elles sont considérées comme des territoires informels au sens où la plupart du temps, elles sont situées sur des terrains vacants qui sont occupés par des familles qui viennent s'y installer. Au fil du temps, d'autres familles, la plupart du temps provenant de régions rurales pauvres, s'y installent ce qui contribue à créer une concentration d'habitations qui se retrouvent sans planification, sans aménagement public, sans équipements et sans infrastructures publiques. Cela explique le fait que

les favelas peuvent être considérées comme des quartiers informels et la plupart du temps non reconnues par les autorités publiques. L'intégration des favelas à Rio apparaît dès lors comme le moyen d'assurer une certaine connexion physique et sociale aux habitants pour qu'ils deviennent de véritables Cariocas ou citoyens à part entière.

Pour notre recherche, l'intégration se déploie donc sous trois dimensions principales : matériel, juridique et idéal. Entendu que la dimension sociale est au cœur de notre analyse, l'intégration supposerait la régularisation foncière, l'implantation d'infrastructures et d'équipements collectifs urbains, la connexion par le réseau routier et le réseau de transport collectif, de même que par l'accès à des logements décents et l'amélioration du cadre de vie. À cela s'ajouterait l'adoption de lois et de mesures pour protéger les favelados d'expulsions ou de déplacement vers la périphérie, de même la création d'espaces publics nécessaire à la participation citoyenne et à la planification urbaine (Collin-Desrosiers, 2010).

Intégration matérielle

La dimension matérielle de l'intégration renvoie à des éléments concrets, visibles ou palpables mis en place dans l'optique d'intégrer physiquement les favelas à la ville. Elle pourrait se caractériser par la mise en œuvre de programmes ou d'interventions urbanistiques permettant une connexion matérielle de la favela à la ville formelle. En nous intéressant à cette dimension de l'intégration, nous pouvons mettre en lumière les différentes interventions qui viennent assurer la connexion des favelas avec par exemple une offre de services de transport collectifs, de santé, d'éducation ou de loisirs, la construction de logements ou la consolidation et l'amélioration du cadre bâti. Intégrer les favelas sur le plan matériel nécessiterait de faire tomber les murs qui entourent parfois les favelas pour les séparer de la ville formelle. Progressivement, elles seraient reconnues comme des quartiers à part entière de la ville.

Intégration juridique

Dans ce deuxième point, nous abordons le processus d'intégration sous l'angle de la dimension juridique. Selon Bourdieu (1986), « le droit fait le monde social, mais à condition de ne pas oublier qu'il est fait par lui » (Bourdieu, 1986). En d'autres termes, les normes juridiques participent à la production d'espaces mais subissent, à leur tour, l'influence des contraintes spatiales (Bautès et Gonçalves, 2014). Ainsi, selon Forest (2009) si « l'espace est ainsi un facteur d'influence et de production du droit » alors le droit se doit d'être perçu comme « un facteur de spatialité puisqu'il crée et modifie les espaces sociaux et, par conséquent, les comportements des individus » (cité dans Bautès et Gonçalves, 2014, p. 217).

Comme nous l'avons mentionné précédemment, les favelas sont considérées comme des quartiers informels au sens où les terrains sur lesquels elles sont établies n'appartiennent pas aux habitants. En effet, il peut s'agir de terrains publics vacants ou de terrains vagues dont le propriétaire n'est pas connu. Certaines favelas sont réhabilitées mais pas régularisées, d'autres occupent des terrains illégaux, les interstices des quartiers aisés, les franges de collines ou même des marécages etc. (Gonçalves, 2006). Leur statut varie d'une favela à l'autre mais ces territoires demeurent dans l'ensemble informels par l'absence ou l'insuffisance de règles urbanistiques et foncières (Bautès et Gonçalves, 2014; Gonçalves, 2006b). Bref, au-delà de leur apparente homogénéité, leur statut juridique, leur profil socio-économique et leur localisation dans le paysage urbain sont variés, et l'objectif de les reconnaître formellement et de les connecter à la ville passe nécessairement par la régularisation foncière. Le maintien d'une catégorisation juridique floue des espaces « favélisés », parfois volontairement de la part des autorités publiques, a limité tout processus de formalisation et du même coup toute tentative d'intégration concrète des favelas à la ville (Bautès et Gonçalves, 2014). Ainsi, elles sont tolérées sans qu'elles

ne soient pour autant reconnues. Cette forme de représentation partielle constitue une frontière symbolique et institutionnelle conduisant à la reconnaissance des favelas comme des espaces urbains marginaux (Bautès et Gonçalves, 2014). L'intégration juridique des favelas correspondrait dès lors à leur reconnaissance légale par la mise en place de normes, de règles juridiques ou leur simple connexion avec les services publics de la ville.

Par extension, l'intégration politique peut toucher la question de la citoyenneté. La reconnaissance de ces quartiers comme partie intégrante de la ville permettrait de considérer les habitants des favelas autrement que comme des citoyens de second ordre. Très souvent exclus des processus décisionnels ou participatifs, les habitants des favelas n'ont généralement pas les mêmes droits que les autres habitants et sont souvent menacés d'expulsion (Acteur académique 3, 2013; Chetry, 2010; Gonçalves, 2010). Ainsi, l'inefficacité de l'État ou des municipalités pour la légalisation complète de ces quartiers ainsi que l'absence de toute participation citoyenne des habitants aux processus décisionnels apparaissent comme des obstacles à leur intégration juridique.

Intégration idéale

La dimension idéale de l'intégration, contrairement à la dimension matérielle, renvoie aux espaces représentés. Selon Di Méo et Buléon (2005), l'idéal, relève du champ des représentations de l'espace géographique et possède une fonction cognitive, praxéologique, mais aussi identitaire. Sur le plan idéal, l'intégration des favelas à la ville formelle relève des représentations sociospatiales qu'en ont les favelados et les sentiments d'appartenance qu'ils développent envers le territoire qu'ils habitent. Prendre en compte les différentes représentations spatiales des habitants permet de mieux saisir leur identité ou leur sentiment d'appartenance vis-à-vis de la favela mais aussi de la ville dite « légale ».

L'analyse de discours pour notre démarche qualitative s'avère utile pour l'étude des opinions porteuses de l'organisation spatiale des communautés (Keller, 2007). Porter une attention aux discours des divers acteurs permet notamment de saisir non seulement leurs points de vue, leur projet, leurs revendications ou positions exprimés de façon rationnelle, mais cela permet également de détecter les émotions et les sentiments qui sont souvent moins palpables et moins tangibles. Un discours sur la ville et les favelas, entendu comme une construction narrative, permet de saisir la nature des relations entretenues par les divers acteurs. Il peut s'accompagner d'images car on parle de représentations socio-spatiales, de représentations élaborées par les autorités publiques, les promoteurs privés, mais aussi et surtout de représentations construites par les favelados eux-mêmes. L'analyse des représentations sociospatiales des favelados envers le territoire, la ville, voire la région métropolitaine qu'ils habitent contribue à une meilleure compréhension de l'articulation favelas/ville. En effet, à l'instar des habitants de la ville de Rio qui peuvent percevoir les favelas comme des territoires étrangers, les favelados peuvent également se percevoir comme faisant partie d'une communauté spécifique ou distincte.

2.3 Démarche méthodologique

Cette étude s'inscrit en tant que recherche fondamentale qui, par définition, a pour objectif « la compréhension profonde d'un phénomène sans que cela ait des applications immédiates ; une recherche dont le but final est l'avancement des connaissances relatives à la compréhension du réel sans égard aux applications pratiques » (Bédard, 2012, p. 58). Elle s'oriente de ce fait uniquement vers la connaissance et la compréhension du monde qui nous entoure (Gummuchian et Marois, 2000, p. 78).

Par ailleurs, pour mener à bien notre recherche, nous avons adopté une démarche hypothético-déductive qui selon Baily *et al.* (1991, p. 139) correspond à « la déduction qui part de positions initiales, provisoires et modifiables après vérification » (cité dans Gumuchian et Marois, 2000, p. 75). On part d'une hypothèse ou d'un modèle qui peut être revu ou reformulé après avoir été éprouvé sur le terrain de recherche. Cette démarche se fonde ainsi sur l'observation, la description et l'explication objectives des phénomènes et passe par une démonstration avec pour point de départ, une hypothèse que l'on confronte avec la réalité (Bédard, 2012; Gumuchian *et al.*, 2000).

Notre approche est de nature qualitative. En fait, elle tente de comprendre la rationalité des principaux acteurs et le sens de leurs orientations et interventions de la région métropolitaine de Rio de Janeiro dans le contexte des méga événements sportifs au Brésil afin d'en proposer une interprétation. En somme, cette recherche a pour but de comprendre dans quelle mesure les différents programmes mis en place par les gouvernements, et les interventions urbanistiques qui en découlent, contribuent à l'intégration des favelas à la ville formelle. Ceci afin de dégager une certaine tendance quant aux considérations que l'État ou le gouvernement local entretiennent envers les favelas et leurs habitants. Nous avons ainsi passé en revue les principaux programmes urbanistiques ou de développement social mis en place soit par le gouvernement fédéral, *estadual* ou municipal afin de mettre en lumière leur portée en matière d'intégration.

Pour notre étude, nous avons retenu les programmes les plus importants qui touchaient d'une façon ou d'une autre, les favelas. Ces programmes sont mis sur pied et financés par le gouvernement fédéral, le gouvernement estadual ou le gouvernement municipal ou encore par l'un de ces paliers en partenariat avec un acteur privé : le programme *Favela Bairro*, *Programa de Aceleração de crescimento*

(PAC), *Morar Carioca*, *Porto Maravilha*, *Minha casa Minha Vida* ainsi que le Processus de pacification.

2.3.1 Cadre spatio-temporel

Cadre temporel

Notre période d'étude s'est penchée sur la période des années 1990 où l'on assiste à la mise sur pied des principaux programmes urbanistiques qui coïncident avec la volonté des dirigeants du pays et de Rio de favoriser les conditions nécessaires à la tenue de la Coupe du monde de football en 2014 et des Jeux olympiques en 2016 (Oliveira, 2011). Selon Gravari-Barbas et Jacquot (2007), la tenue de tels événements s'inscrit dans une durée temporelle qui va bien au-delà de leur déroulement. Les processus décisionnels qui y mènent, la planification nécessaire et la mise en œuvre des aménagements et infrastructures nécessaires s'inscrivent dans une épaisseur temporelle qu'il importe de prendre en compte. Ainsi, ceux-ci sont « décrétés et décidés plusieurs années avant leur déroulement et susceptibles d'être « consommés » ou d'avoir des impacts plusieurs mois, voire des années après leur fin » (Marais et Arnaud, 2010, p. 7). Selon Oliveira (2011), les opérations d'envergure et les nombreuses interventions urbanistiques qui ont eu lieu dans la région métropolitaine de Rio de Janeiro ont été lancées bien avant la signature ou l'obtention de ces événements sportifs. Ce contexte a imposé aux autorités brésiliennes des normes urbanistiques et la construction d'infrastructures nécessaires à la tenue de ces jeux ainsi que l'imposition d'un calendrier bien précis.

Cadre spatial

Le cadre spatial de cette recherche se limite au territoire de la ville de Rio. Cependant, compte tenu de l'étendue du territoire de la métropole, du nombre important de favelas réparties inégalement et du manque de données disponibles, notre recherche se limitera seulement à certains secteurs. Ainsi, notre choix s'est effectué en prenant en compte l'existence d'un processus de valorisation territoriale où se concentre la majeure partie des aménagements urbains qui ont un impact sur l'intégration des favelas à la ville. Dans le cadre de la tenue des ME sportifs, ces secteurs à haute valorisation immobilière sont sujets à l'implantation d'infrastructures sportives de grande ampleur ou liées à la Coupe du monde et aux Jeux olympiques. Nous avons ainsi retenu des favelas situées dans les quartiers de la zone centrale, de la zone sud et celles proches des installations touristiques et olympiques. Ces territoires concentrent les activités, les services et les commerces qui bénéficient de la plus grosse part des investissements des programmes urbanistiques. Nous avons également retenu les favelas situées dans certaines régions plus périphériques comme Campo Grande et Santa Cruz à l'Ouest, destinées à l'accueil des favelados expulsés des zones valorisés.

2.4 Méthodes d'échantillonnage, de collecte et de traitement des données

Durant toute la période couvrant les mois de septembre 2013 à décembre 2013, nous avons effectué une recherche sur le terrain pour collecter des documents, visiter les favelas, rencontrer des informateurs clés et conduire des entrevues avec des habitants des favelas menées à partir d'un guide d'entretien. Ces entrevues se sont établies pour la plupart sur la base d'entretiens semi-dirigés qui sont le moyen utilisé pour l'obtention d'informations auprès des acteurs directement ou indirectement impliqués dans la problématique liée à l'intégration des favelas. L'entrevue de type semi-dirigé

amène les répondants dans une certaine direction tout en laissant libre court à une ouverture quant à leur choix de réponse. Ainsi, les habitants des favelas et les leaders d'associations ont été interviewés afin de mieux saisir le rapport qu'ils entretiennent à la favela, les représentations qu'ils s'en construisent, et les impacts des différents programmes mis en place par les autorités publiques sur l'intégration des favelas et de leurs habitants à la ville. Par ailleurs, des entretiens ont également été réalisés avec les habitants expropriés des favelas du centre-ville afin de mettre en lumière l'état d'avancement d'un processus de relogement vers les secteurs périphériques.

Ces entrevues nécessitaient au préalable l'élaboration de questionnaires adaptés au profil de chaque type de répondants en fonction de leur implication, rôle ou fonction dans leur quartier ou dans la ville. Pour les habitants, ces guides se composaient de questions portant sur les lieux qu'ils fréquentent, leurs déplacements, le type d'emplois exercé, leur âge et les impacts des interventions sur leur mode de vie. Pour certains habitants, ces entrevues menées à l'aide d'un questionnaire formel et accompagnées d'un enregistreur pouvaient, dans certains cas, susciter un sentiment de crainte ou de méfiance compte tenu de leur relation conflictuelle avec la municipalité ou les médias. La municipalité a en effet régulièrement agi de façon stratégique en envoyant des employés enquêter dans le but d'engager de futures expulsions. Cette méfiance s'exprime parfois envers les visiteurs étrangers. Ainsi, afin de pouvoir mener une entrevue auprès des favelados, nous avons dû créer une relation de confiance avec les habitants, ce qui a parfois nécessité de ne pas avoir recours à l'enregistreur, ni à un guide d'entretien formel. De plus, afin de faciliter la prise de contacts avec eux, nous avons participé à un certain nombre d'activités en participant à la vie associative locale. Au total, nous avons interviewé près de 17 habitants de façon formelle, et avons entretenu des échanges avec 20 autres de façon informelle.

Les favelas retenues se distinguent par certaines caractéristiques relatives à leur situation géographique, au profil social ou au niveau de vie, leur topographie, leur taille, leur degré de consolidation ou l'intensité de la violence. Les différentes visites s'établissaient dans des favelas parfois très éloignées les unes des autres et difficilement accessibles. Ces caractéristiques ont mis en lumière certaines contraintes relatives à la recherche de terrain car, outre l'aspect sécuritaire, le temps de trajet s'avérait parfois problématique au regard de l'étendue du territoire de la ville mais s'avérait indispensable pour l'étude de certains aspects de la vie quotidienne des habitants relogés dans les quartiers périphériques. L'accès à certaines zones éloignées du centre-ville nécessitait parfois plusieurs heures de transport en autobus tandis que d'autres zones, au nord-ouest, n'étaient même pas desservies par les transports en commun. Faire de la recherche dans les favelas peut également s'avérer risquée et ardue au regard de l'insécurité qui règne encore à Rio. La présence de conflits entre les groupes armés et la police militaire ainsi que la présence des milices privées ont limité le choix et l'accès à notre terrain d'étude.

Afin de clarifier notre problématique et de nous assurer de saisir certaines facettes du processus d'intégration, différents échanges ont été engagés avec les experts de la ville. Identifiés comme des informateurs-clés, ceux-ci nous ont permis d'obtenir certaines réponses à notre questionnement portant sur le rapport des favelas à la ville dans le contexte des méga événements sportifs. Parmi les experts rencontrés, des professeurs-chercheurs ont été choisis en fonction de leur champ d'étude et de leurs recherches sur le sujet. Ainsi, nous pouvons mentionner :

- Rafael Soares Gonçalves, professeur-chercheur à l'Université pontificale catholique de Rio de Janeiro, spécialisé dans l'histoire du droit des favelas et également urbaniste et maître de conférences;
- Gilmar Mascarenhas est professeur-chercheur au département de géographie de l'Université de l'État de Rio de Janeiro (UERJ) depuis 1992 et spécialisé sur les impacts sociaux des grands projets urbains;

- Carlos Vainer, professeur à l'Institut de recherche et de planification urbaine et régionale de l'Université fédérale de Rio de Janeiro (UFRJ);
- James Freeman professeur-chercheur au département de géographie, urbanisme et environnement de l'Université Concordia;
- Orlando Santos Junior urbaniste, professeur-chercheur à l'Université fédérale de Rio et membre de l'Observatoire des métropoles.

Tableau 2.1 L'échantillonnage

Répondants	Nombre de répondants
Leaders d'associations et membres d'ONG	4
Habitants de favelas	17
Informateurs clés	Nombre d'informateurs clés
Professeurs-chercheurs	5
Total des répondants et informateurs clés	26

Cette recherche a également été complétée par des observations directes et documentaires. Ainsi, il était question d'analyser l'ensemble des travaux, documents écrits tels que mémoires ou thèses, archives, revues scientifiques et autres articles de presse locale issus des milieux associatifs ou académiques. L'observation directe des favelas, qui subissaient différentes interventions urbanistiques ou sujettes à de futures expropriations, a permis de mettre en lumière certains manquements en termes de services de base. L'informalité des favelas est également une contrainte non négligeable au regard de l'absence importante de données ou de statistiques les concernant. Encore aujourd'hui, la difficulté d'obtenir des données précises sur le nombre d'habitants vivant dans les favelas démontre cette tendance historique de

l'État brésilien d'avoir longtemps délaissé ces quartiers. Les données statistiques recueillies l'ont souvent été auprès de leaders d'association de défense des habitants.

2.5 Cadre opératoire : variables et indicateurs

Appartenant à la méthode scientifique nommée « vérification », le cadre opératoire vient spécifier ce que nous allons analyser afin de vérifier notre hypothèse. Selon la définition de Mace (1988, p. 45-46), il peut se définir comme « [...] l'arrangement des variables et des indicateurs que l'on doit construire pour isoler des équivalents empiriques aux concepts opératoires de l'hypothèse » (cité dans Bédard, 2012, p. 56). Ainsi, les variables et indicateurs vont identifier les principaux concepts rattachés à notre problématique au travers d'un tableau qui servira de grille d'analyse (voir tableau 2.2).

Cette étude, s'appuyant sur une échelle macro englobe l'ensemble du territoire de la ville mais se penchera davantage sur les favelas situées dans les zones centrales de Rio, là où la ville semble intervenir davantage.

Le choix de certaines favelas a ainsi été établi en fonction de leur situation géographique, de leur accessibilité, de la disponibilité des acteurs impliqués, des différentes interventions urbanistiques ou des mesures d'éviction en cours d'exécution. Ainsi, parmi les favelas visitées, nous pouvons citer la favela *Morro da Providência*, *Rocinha*, *Borel* et *Chácara do céu*, *Vila Autódromo*, *Santa Marta*, *Favela do Metro*, mais également les lieux ou emplacements des anciennes favelas aujourd'hui éradiquées telles *Vila Harmonia*, *Vila Recreio 2* ou *Restinga*.

Tableau 2.2 Variables et indicateurs pour l'intégration matérielle, idéale, juridique et politique

Intégration matérielle, juridique et idéale	Variables	Indicateurs
Intégration matérielle	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'infrastructures • Consolidations et aménagement 	<ul style="list-style-type: none"> • Écoles, crèches, hôpitaux, postes de police etc. • construction de routes, téléphériques, lignes d'autobus • Amélioration des habitations, assainissement
Intégration Idéelle	<ul style="list-style-type: none"> • Sentiment d'appartenance à la ville • Statut • Identité 	<ul style="list-style-type: none"> • Les habitants se sentent davantage <i>favelado</i> de par leur exclusion ou davantage <i>carioca</i> s'ils se sentent intégrés à la ville (économiquement et socialement) • Participation populaire
Intégration politico-juridique	<ul style="list-style-type: none"> • Légalisation du cadre bâti • Normalisation des services publics 	<ul style="list-style-type: none"> • Régularisation foncière • Normalisation du service d'électricité • Distribution de titres de propriété

Source : *Élaboré par l'auteur*

CHAPITRE III

RIO DE JANEIRO ET SES FAVELAS DANS LE BRÉSIL CONTEMPORAIN

« Incarnant à la fois l'abondance et la pénurie, la magnificence et la disgrâce, la joie et la tristesse, la ville y est présentée ni plus ni moins comme ayant de la "beauté du diable" ». (Schneier et Montenegro, 1990, cité dans Almeida Abreu et Le Clerre, 1994, p. 45)

Dans ce troisième chapitre, nous abordons les périodes marquantes de l'histoire de la ville qui ont contribué à l'émergence et au maintien des favelas. Présenter ces périodes, même brièvement, permet de mieux appréhender la formation de ces quartiers informels en lien avec les grandes approches et orientations du développement urbain mises de l'avant par les élites politiques et économiques du Brésil. Par la suite, nous nous attarderons à l'avènement de la période néolibérale dans les années 1990 qui a conduit au développement de grands projets en vue de l'accueil des méga événements sportifs. Comme nous le verrons, ce contexte spécifique a vu naître plusieurs programmes d'aménagement urbains qui ont produits des effets importants sur les favelas.

3.1 Période d'embellissement et émergence des favelas (1900-1930)

La compréhension du développement de la ville de Rio dans la période moderne nécessite de considérer la formation d'élites économiques et politiques dès la période coloniale. Sans aller plus loin, nous devons considérer le poids de leur influence dans la mise en place de réformes urbaines qui ont consolidé la formation et le maintien des favelas tout au long du XX^{ème} siècle. Jusque-là, la modernisation du pays s'est exercée sous l'influence de deux moments importants dans l'histoire : l'ouverture de la période républicaine en 1889 et l'abolition de l'esclavage en 1888 (Nunes, 2014). En adoptant comme forme de gouvernement une République fédérative, les anciennes provinces sont remplacées par des États et les principales villes entrent dans un processus de transformation urbaine. L'abolition de l'esclavage entraîne quant à elle une importante libéralisation de main d'œuvre et une importante croissance démographique dans la plupart des villes et particulièrement à Rio de Janeiro (Rodrigues de Moura *et al.*, 2012).

Après l'élection de Rodrigues Alves à la présidence du pays en 1902, les villes vont connaître une période de modernisation avec la mise en place de grands travaux. Alors que Rio de Janeiro est la capitale du pays, son maire Pereira Passos souhaite changer son apparence en prenant comme modèle les grandes villes européennes (Gonçalves, 2010; Nunes, 2014). La métropole de Rio entre ainsi au début du XX^{ème} siècle dans une phase dite « d'embellissement » qui sera marquée par des transformations urbaines importantes notamment sur le plan de l'esthétique mais également dans la relation même des habitants avec l'espace urbain dans lequel ils sont insérés (Nunes, 2014; Rodrigues de Moura *et al.*, 2012). À cette époque, certains quartiers sont considérés par les élites comme incompatibles avec l'image que la ville de Rio veut projeter (Rodrigues de Moura *et al.*, 2012). Le discours médico-hygiéniste débouche sur l'adoption de grandes réformes urbaines destinées à assainir

et à « civiliser » les habitants (Chétry, 2010). Ces procédures conduiront alors à l'éviction des premières populations et à l'accroissement du nombre de favelas.

S'inspirant du modèle haussmanien, la ville va subir d'importantes rénovations en ouvrant de larges avenues destinées à l'implantation de banques, d'entreprises et d'institutions étatiques. Rio vit alors une période de redressement financier dont les bénéficiaires profitent essentiellement aux élites (Rodrigues de Moura *et al.*, 2012). Vers 1906, la ville est remodelée, les chemins de fer sont améliorés, le port est réaménagé et on construit d'importants édifices comme le Théâtre municipal, le Palais Moroe et la Bibliothèque nationale. L'ouverture de l'avenue Centrale en 1905, correspondant aujourd'hui à l'avenue Branco, modifie profondément le paysage du centre-ville et entraîne notamment la destruction des *cortiços*⁹, ces habitations collectives où résident à cette époque les populations les plus pauvres. Ainsi, au début du siècle, près du quart de la population de Rio de Janeiro habite dans ce type d'habitation (Gonçalves, 2010).

À cette époque, face à la multiplication des épidémies, les mauvaises conditions sanitaires de la ville se sont retrouvées au centre des préoccupations des pouvoirs publics. Dans ce contexte, la pensée politique se plaçait dans une perspective de santé publique mais également dans un idéal d'embellissement de la ville, guidé par l'ambition de susciter les investissements privés et étrangers. Les *cortiços* et les *mocambos* étaient perçus comme une entrave à la poursuite de ces objectifs, d'une part, en raison de leur perception comme des foyers d'insalubrité et des lieux de propagation des maladies, d'autre part, en raison de leur incompatibilité avec l'image de modernité que le pays cherchait à se donner. Dès lors, l'idée d'une éradication va s'imposer (Chétry, 2010, p. 19-20).

⁹ Les *cortiços* s'apparentent à des habitations collectives, généralement faites de petites pièces en bois, sans cuisine, où les équipements sanitaires étaient en commun. La structure même des *cortiços* impose des conditions de vie précaires du fait de l'absence de ventilation et de lumière, et à la concentration d'une population nombreuse dans un espace exigu (Chétry, 2010).

Pour les élites économiques et politiques, les *cortiços* constituent donc une menace pour la sécurité et la moralité. Cependant, elles permettaient aux habitants les plus pauvres de se loger à moindre coût et à proximité du centre-ville :

D'un côté, elles assuraient un revenu régulier à leurs propriétaires qui commençaient peu à peu à occuper les nouveaux quartiers surgis au fur et à mesure de l'expansion de la ville. De l'autre, elles servaient de toit à la population pauvre qui occupait des emplois journaliers exclusivement concentrés dans le centre-ville, et qui ne pouvait habiter ailleurs compte tenu du coût élevé des terrains et du transport (Chetry, 2010, p. 19).



Figure 3.1 Cortiços de Rio de Janeiro au début du siècle

Source : Archives AGCRJ, s.d.



Figure 3.2 Avenue *central* dans les années 1910

Source : Archives AGCRJ, s.d.

L'acharnement des autorités pour l'élimination des habitats collectifs au début du siècle entraîne alors d'importants impacts sur la structure sociale. Après la démolition de leurs habitations, les résidents des *cortiços* sont chassés sans être indemnisés (Chétry, 2010; Rodrigues de Moura *et al.*, 2012). Ceux qui le peuvent s'installent dans d'autres logements proches du centre-ville alors que d'autres se déplacent sur d'autres espaces vacants, des secteurs périphériques ou sur les collines avoisinantes (Gonçalves, 2010).

La situation de la classe pauvre était donc des plus précaires même s'il y avait en ce moment à Rio beaucoup de travail bien rémunéré. Mais pour cette raison même, on voyait arriver quotidiennement de tous les alentours des paysans qui venaient échanger le travail des champs contre celui de l'ouvrier [...]. La population pauvre augmentait sans qu'augmente le nombre des maisons (MJNI, cité dans Almeida Abreu et Le Clerre, 1994, p. 53).

À cette époque, la ville de Rio se limite au centre-ville historique actuel et la période « d'Hausmanisation » ne prévoit pas la construction de logements sociaux malgré l'augmentation croissante de la population (Gonçalves, 2012). Entre 1902 et 1906,

soit à partir de la réforme urbaine *Pereira Passos*, plus connue sous le nom de « *Bota abaixo* », que les premières favelas commencent à se constituer (Nascimento Rodrigues, 2013). À cette époque, les conditions sociales sont dramatiques et s'aggravent avec l'afflux progressif des migrants issus des campagnes.

Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, les favelas étaient un phénomène encore inconnu. Avant cela, il existait seulement quelques baraquements de bois disséminés sur certaines collines.

Il est connu que la toute première favela est apparue autour des années 1890 dans le centre-ville sur le Morro da Providência. Ce dernier a été occupé par d'anciens habitants expulsés du célèbre cortiço Cabeça-de-Porco qui a été détruit en 1893 sous le mandat du maire Barata Ribeiro, bien avant la réforme urbaine de Pereira Passos. Postérieurement, ils ont été rejoints par des soldats revenant de la guerre des Canudos pour faire pression sur le Ministère de la Guerre afin que celui-ci paie les soldes dues. Dès lors, le Morro da Providência prendra l'appellation de Morro da Favella, en référence à la plante nordestine du même nom (Vial, 2002). Quelques années plus tard, le mot « favela » deviendra le terme générique pour désigner les ensembles de baraques installées illégalement et de manière désordonnée sur les pentes des collines de Rio (Abreu et Valladares, 2006, cité dans Chétry, 2010, p. 21).

Ainsi, la destruction des *cortiços* du centre-ville, l'exode rural massif, l'accroissement de la population, le retour des soldats de la guerre des Canudos et le manque de volonté politique pour la construction de logements sociaux apparaissent comme les principaux facteurs expliquant l'apparition puis l'expansion des premières favelas à Rio. L'occupation progressive des terrains vacants va se multiplier à partir des années 1910. Il apparaît vital pour ces populations de s'installer à proximité du centre-ville où se concentrent de nombreux emplois dans le secteur du bâtiment et une offre de services publics conséquente (Chétry, 2000).

Majoritairement composés d'ouvriers venant travailler au centre-ville, les premiers noyaux informels se sont maintenus sans que le conseil municipal ne cherche à

changer la situation (De Almeida Abreu et Le Clerre, 1994). Certains entrepreneurs tolèrent même la présence de favelas autour de leur usine. On parle alors de « favelas utiles » pour désigner celles situées dans la zone nord industrialisée de la ville, et de « favelas parasites », pour celles qui étaient implantées dans la zone sud (Gonçalves, 2012). L'occupation des collines avoisinantes ou des marges du centre-ville est ainsi tolérée, et très tôt les autorités municipales reconnaissent même l'existence de quelques baraquements de bois par décrets (Gonçalves, 2012). Bien qu'elles commencent à être reconnues, ces zones d'habitats informels sont perçues comme un phénomène provisoire ou une étape de la construction de la ville.

Les favelas se multiplient et se densifient en relation avec la croissance économique et démographique de la ville. En 1920, on estime à près de 100 000 le nombre de personnes qui vivent dans les favelas de Rio, ce qui représente près de 9 % de la population totale de la ville (Ceasm, 2000, cité dans Chétry, 2010, p. 21). Leur apparition et leur multiplication sont liées à l'expansion des activités économiques et au développement urbain planifié. Pour leur part, les mesures d'interventions entreprises par la municipalité sont strictement dirigées vers les secteurs les plus aisés de la ville auxquelles s'ajoutent au nombre de mesures autoritaires et radicales destinées à assainir la ville (Collin-Desrosiers, 2010). Les autorités publiques témoignent à cette époque d'une approche paradoxale. D'un côté, elles souhaitent voir disparaître ces nouveaux quartiers informels et de l'autre, elles les considèrent comme un mal nécessaire pour abriter la main d'œuvre destinée au secteur industriel.

À la fin des années 1920, à la suite de la réforme *Pereira Passos*, le maire Antonio Prador Junior fait appel à l'architecte français Alfred Agache pour la conception d'un plan de rénovation, d'embellissement et de réaménagement de la ville (Chetry, 2002; Nascimento Rodrigues, 2013). Le plan Agache est le résultat de la pression de la bourgeoisie industrielle qui souhaite adapter la ville pour mieux servir ses intérêts (Rezende, 1982, cité dans Nascimento Rodrigues, 2013). Censé répondre également

aux problèmes sanitaires et redonner du prestige à la ville, ce plan s'inspire de ce qui s'est fait à Paris (Langelier, 2013). Il démontre une grande préoccupation pour les problématiques liées au logement et va ainsi accorder une attention particulière à l'égard des favelas. Dans son plan, Agache sépare les différentes fonctions urbaines avec un centre qui doit être un lieu de commande des décisions et de commerces haut de gamme, des quartiers de consommation et de production ainsi que des quartiers résidentiels regroupés (Langelier, 2013). Il propose également de transférer les populations des favelas car, selon lui, elles seraient responsables de nombreux problèmes d'ordre social, d'insécurité ou d'hygiène (Chétry, 2010; Gonçalves, 2010; Nascimento Rodrigues, 2013). L'éradication des favelas implique l'expulsion de leurs habitants. Cette volonté de vouloir les expulser, renforce l'idée déjà présente à l'époque qu'un favelado n'est pas un citoyen à part entière. Le plan va insister sur la place à accorder à de nouveaux quartiers, comme ceux correspondant aujourd'hui à Copacabana, Ipanema et Leblon qui ont été essentiellement conçus pour attirer les classes aisées (Brandão, 2006). Le développement des quartiers de la *Zona sul* a ainsi justifié et accéléré les campagnes d'éradication dictées notamment par le jeu de la spéculation immobilière dans un contexte de croissance économique (Collin-Desrosiers, 2010).

Ainsi, pour des raisons politico-idéologiques relevant d'une volonté de la part des politiciens de changer l'image de la ville, la priorité est donnée à l'accès à la propriété privée aux populations les plus aisées aux terrains les plus facilement constructibles. Combiné à l'absence de programmes locatifs sociaux, cette planification entraîne alors un processus ségrégationniste à l'encontre des favelas qui sont perçues comme des plaies. Toutefois, comme nous l'avons mentionné précédemment, elles demeurent pourtant une solution de survie car elles permettent l'accès aux logements à coût réduit et à des emplois et des services du centre-ville à des à des milliers de travailleurs-euses.

3.1.1 Modernisation et période développementiste (1930-1980)

La période développementiste va s'étaler des années 1930 jusqu'au début de la période néolibérale au début des années 1980. Suite à la crise de 1929, les dirigeants du pays estiment qu'il est nécessaire de construire une économie nationale tout en adoptant une position défensive moins sensible aux aléas des marchés mondialisés (Fiori, 2001). Comme nous l'avons vu dans le chapitre 1, la ville de Rio de Janeiro a su bénéficier d'un essor économique insufflé par l'industrialisation. Dans ce contexte de croissance, les élus de la ville mettent l'accent sur le développement des quartiers déjà bien établis et habités, le plus souvent par des Cariocas favorisés, et ferment les yeux face aux besoins grandissants en matière de logement. Dans un contexte de modernisation, alors associée au développement économique et industriel, différents plans d'aménagement urbains vont voir le jour et avoir un impact sur les favelas. En 1929, alors que le plan Agache est toujours à l'œuvre, les principes de conception de l'architecte français Le Corbusier vont guider la plupart des projets urbains et architecturaux des années 1930 aux années 1960 (Brandão, 2006). Rio de Janeiro connaît une telle croissance que la planification est parfois délaissée (Brandão, 2006). En une décennie, soit de 1940 à 1950, la ville passe de 1,4 millions à 2.4 millions d'habitants pour atteindre 3.3 millions d'habitants en 1960 (IBGE, 1966, cité dans Brandão, 2006, p. 41). Le nombre de favelas augmente lui aussi : le nombre de baraques se multiplie par six entre 1920 et 1933, abritant près de 70 000 personnes (Conniff, 1981, cité dans Gonçalves, 2010, p. 75). Malgré leur présence de plus en plus importante dans le paysage urbain, il faut attendre la fin des années 1930 pour qu'on les reconnaisse véritablement dans le paysage urbain et que les premières études sur ces enclaves voient le jour.

Instauré par Getúlio Vargas, président du pays de 1930 à 1945, le régime autoritaire de l'*Estado Novo* se met en place à partir de 1937 et ne prendra fin qu'en fin qu'en 1945 (Gonçalves, 2010). Durant cette période, la question du logement devient

importante. Suite à l'élection du député Henrique Dodsworth au poste de maire de la ville en 1937, une politique d'austérité se met en place conduisant à une réduction des investissements publics pour les programmes sociaux (Gonçalves, 2013). Mais parallèlement on assiste à l'instauration d'un vaste programme de travaux publics visant à faire redémarrer l'économie qui vont avoir un impact certain sur les favelas (Gonçalves, 2013).

Alors qu'elles ont longtemps été ignorées par les autorités publiques (Freeman, 2012; Gonçalves, 2010, 2014; Membre association 1), les favelas font cette fois l'objet d'une plus grande attention. Le « code de la construction » de la ville de Rio de Janeiro (en portugais *O Código de Obras*) est instauré en 1937 et règlemente l'usage du sol et la construction. Ce code va officiellement reconnaître pour la première fois les favelas comme faisant partie du territoire du district fédéral (Chetry, 2010; Quirion, 2015; Valladares, 2006). Toutefois, toutes initiatives pour les intégrer au reste de la ville sont empêchées. En effet, l'article 349 du code interdit toute nouvelle construction de favelas ainsi que toute amélioration de celles déjà existantes (Goirand 2000; Gonçalves, 2013). C'est ainsi qu'à partir de directives issues du plan d'aménagement, l'administration de Dodsworth va procéder à l'élimination des favelas mais exiger en contrepartie la création de « parcs prolétaires » (Chetry, 2010; Gomes, 2009). Projets conçus et réalisés par Vitor Távares de Moura, ces parcs sont alors envisagés comme une alternative provisoire pour le relogement des populations issues des favelas éradiquées, attendant la construction de futurs ensembles résidentiels destinés à les accueillir (Chetry, 2010; Goirand, 2000; Gomes, 2009). En 1942, la Ville engage la construction de ces ensembles résidentiels avec pour objectif de contrôler les « couches dangereuses » de la population et obtenir le soutien du « peuple » en faveur du président populiste de l'époque Getúlio Vargas (Goirand, 2000). Selon Valladares (2006), ces opérations ne sont pas de simples opérations de relogement provisoire car il s'agissait également d'encourager les favelados à adopter de nouveaux comportements jugés plus conformes à la vie urbaine :

Il s'agissait non seulement d'extirper les familles de ces espaces insalubres qu'étaient les favelas, et de leur fournir de nouveaux logements conformes aux règles sanitaires, mais aussi d'assister, voire d'éduquer, les habitants pour qu'ils modifient leurs pratiques afin de se conformer à un nouveau mode de vie garantissant leur santé physique et morale (Valladares, 2006, p. 51).

Ainsi, l'objectif de ces parcs était de préparer les habitants à vivre en société. Il fallait les éduquer en leur enseignant les « bonnes manières » par des leçons de morale et de civilité car aux yeux des élus et des administrateurs de la Ville, l'habitant d'une favela est incapable de se comporter en collectivité et ne suivrait aucune règle d'hygiène (Chétry, 2010). L'administration exerçait ainsi d'importantes pressions et la police militaire procédait brutalement au maintien de l'ordre sans dialogue ou concertation avec les résidents soumis régulièrement à des vérifications (Nascimento Rodrigues, 2013).

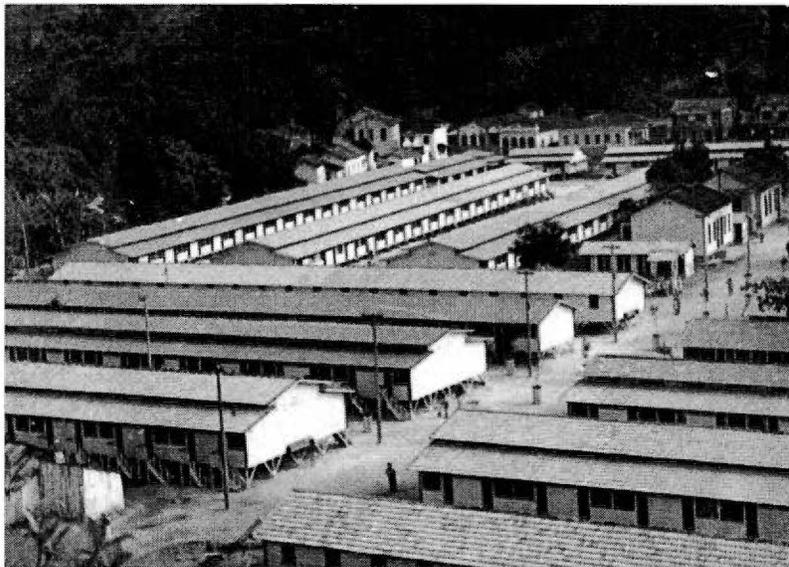


Figure 3.3 Parc prolétaire provisoire n°1 - Gávea - RJ -
Acervo da Casa de Oswal do Cruz

Source : Departamento de Arquivo de Documentação Código – VT/MS/19390207 dans Gomes, 2009.

Ces derniers devaient présenter une carte d'identification à chacune de leurs entrées et sorties du parc. Tous les soirs, à 21 heures, le directeur du parc prononçait un petit rapport d'activité agrémenté de préceptes moraux, sa bonne parole étant diffusée par haut-parleur dans tout le parc. Le couvre-feu était fixé à dix heures du soir, heure à laquelle les entrées du parc étaient définitivement fermées aux retardataires (Goirand, 2000, p. 86).

Selon Gonçalves (2013), ces parcs s'insèrent dans une sorte de projet pédagogique à la fois populiste et autoritaire afin d'exercer un contrôle strict sur les résidents. Bien qu'ils disposaient d'infrastructures, d'écoles et de dispensaires, un certain nombre de familles ont refusé de se soumettre à ces contrôles et ont fini par vendre leur maison pour s'installer dans d'autres espaces disponibles (Goirand, 2000).

Avec pour objectif d'atteindre une population de près de 300 000 personnes entre 1941 et 1943, le programme visant la construction de ces parcs conduira à la construction de seulement trois ensembles résidentiels occasionnant le déplacement de 8000 personnes en 1941 (Chetry, 2010, p. 22). Au total, les différents travaux engagés par l'administration Dodsworth de 1941 à 1947 ont mené à la démolition de près de 2400 unités d'habitation préjudiciant 18200 personnes (Chetry, 2010, p. 93). Ces habitats provisoires sont finalement devenus permanents et ont fini par se « faveliser » en rencontrant les mêmes problématiques que les favelas (Chetry, 2010; Nascimento Rodrigues, 2013, p. 8). En définitive, ce code de la construction a pesé lourdement sur la vie des habitants sans pour autant améliorer leur condition de vie et les intégrer réellement à la ville.

Dans un cadre politique dominé par le populisme et le clientélisme, les favelas ont progressivement acquis un statut juridique et politique « sui generis » : on les tolère sans les considérer. Cette espèce de vide juridique constitue une frontière symbolique et institutionnelle qui définit les favelas comme des territoires urbains à la fois marginaux et structurants de la ville. En dépit des signes très clairs d'intégration sociale des favelados à la ville, l'espace défini par les favelas pourraient

être considéré davantage comme étant « dans » la ville plutôt qu'étant « de » la ville (Parisse, 1970, cité dans Gonçalves, 2010, p. 87-88).

Le régime autoritaire de l'*Estado Novo* prend fin en 1945 et les années 1950 marquent le commencement d'une nouvelle ère démocratique et de « modernisation conservatrice » qui ouvre l'économie brésilienne aux grandes entreprises multinationales (Gonçalves, 2010; Maricato et Whitaker Ferreira, 2008). Bien que tolérées, les favelas sont considérées comme un problème majeur vers la fin de la seconde Guerre mondiale notamment dû à leur multiplication, à leur croissance vertigineuse et à leur participation au succès électoral du Parti communiste brésilien en 1946 (Gonçalves, 2006a, p. 3). Ainsi, afin de s'assurer l'électorat des favelas et par crainte de la montée du parti communiste, les autorités misent sur la promesse d'interventions publiques ponctuelles. On parle alors de la politique « *da bica d'agua* » (du robinet) qui promet l'installation de robinets d'eau courante en échange des voix des favelados à la veille d'élection (Gonçalves, 2006a, p. 3). Bien qu'interdites par le code de la construction, la municipalité de Rio adopte ainsi une certaine politique de tolérance vis-à-vis des favelas en échange de leur appui électoral.

L'industrialisation et l'urbanisation s'accélérent et entraînent un exode rural massif en direction des métropoles de Rio de Janeiro et de São Paulo tandis que la population des favelas de Rio double entre 1950 et 1960 passant de 169 305 à 337 412 *favelados* (Gonçalves, 2006a, p. 147). L'accroissement du nombre de favelas et l'absence de politiques de logement en faveur des populations les plus démunies aggravent la crise du logement. Malgré une relative tolérance, les politiques menées restent de nature répressive et imposent l'ordre et le contrôle social à l'encontre des *favelados* (Acteur académique 1, 2013). Ces changements de rapports traduisent toute l'ambiguïté des élus et des institutions de cette époque qui les interdisent et les tolèrent en même temps.

En 1956, la décision du gouvernement fédéral de transférer la capitale à Brasilia fait perdre beaucoup de poids politique et économique à Rio. Pour autant, la ville maintient une certaine autonomie politique en restant la capitale de l'État fédéré de Guanabara (Quirion, 2015). La ville se développe et se transforme en un vaste chantier de construction en parallèle avec la croissance exponentielle de la population :

Rio a été transformé en un énorme chantier de construction avec des développements privés et publics qui émergent dans toute la ville. La croissance a été si rapide que la planification a été laissée de côté. La population de la ville est passée de près de 1,8 million d'habitants en 1940 à 2,4 millions en 1950 et a atteint les 3,3 millions en 1960 tandis que le Grand Rio, constitué par la région métropolitaines de la ville, est passé de 2,2 millions à 4,9 millions d'habitants pendant la même période¹⁰. (IBGE, 1966, cité dans Brandão, 2006, p. 41).

Vers la fin des années 1950, plusieurs associations de résidents émergent réclamant une plus forte participation politique pour les habitants. Ces associations établissent de nouveaux rapports avec les pouvoirs publics suite à la mise en place de programmes urbanistiques. Pendant cette période, Carlos Lacerda, journaliste et candidat de l'opposition, est élu gouverneur fédéral du nouvel État de Guanaraba en 1960. Selon Gonçalves (2006a), les premières mesures de Lacerda visent à relancer l'activité économique en requalifiant la fonction de certains espaces de la ville. Ainsi, les industries sont délocalisées vers les banlieues et le centre-ville est quant à lui réservé à l'immobilier.

La crise du logement s'aggrave avec l'accaparement des investissements par le secteur de l'industrie au détriment du secteur de l'habitat. Pour remédier à cette crise, Lacerda poursuit les procédures de relogement avec la mise en place d'un vaste

¹⁰ Traduction libre : Rio was transformed into a huge construction site with both private and public developments emerging all over the city. Growth was so fast that planning was left behind. The city's population increased from nearly 1.8 million inhabitants in 1940 to 2.4 million in 1950 and reached 3.3 million in 1960, while the Greater Rio, constituted by the metropolitan areas of the city, expanded from 2.2 million people to 4.9 million during the same period.

programme d'éradication des favelas pour le bénéfice du marché immobilier. La Compagnie d'habitation de Guanabara (COHAB) est créée et va alors promouvoir la construction d'ensembles résidentiels et relancer la politique d'éradication :

Ainsi, de 1962 à 1965, la Cohab construira trois ensembles résidentiels : Vila Kennedy, Vila Aliança et Vila Esperança, représentant au total 7 720 logements, afin de reloger les habitants expulsés des favelas. Ces ensembles sont localisés en périphérie, dans des zones distantes et dépourvues d'infrastructures. En contrepartie, 27 favelas seront détruites, représentant au total 6 875 logements et provoquant l'expulsion de 41 958 personnes (Valladares, 1980 cité dans Chetry, 2010, p.24 et 25).

Ces mesures impopulaires vont contribuer à l'élection du nouveau gouverneur Negrão de Lima en 1965 sans que celui-ci ne mette fin pour autant aux procédures de défavelisation entreprises par les gouvernements antérieurs (Langelier, 2013).



Figure 3.4 Centre d'Habitation Provisoire Nova Holanda en 1960

Source : Ceasm. Rede Memoria da Maré dans Chetry, 2010, p. 68.

3.1.2 Période de la dictature militaire (1964 à 1985)

De 1964 à 1985, le pays tombe sous le contrôle d'une dictature militaire. Le Brésil prend alors un virage technocratique, libéral et autoritaire dont l'objectif annoncé est la modernisation des structures économiques du pays (Gonçalves, 2010). Avec l'arrivée des militaires au pouvoir, la population des favelas continue de croître et est désormais considérée comme un problème majeur. Les autorités mettent alors en place une politique répressive et autoritaire comme cela ne s'est jamais vu auparavant (Brum, 2013; Goirand, 2000; Gonçalves, 2006b). Selon Gondim (1982, cité dans Gonçalves, 2010, p. 170), la stigmatisation et l'exclusion des favelas constitue un mécanisme important du contrôle social permettant de légitimer l'utilisation arbitraire de la force et de la répression par les autorités publiques dans ces espaces. Ce changement radical de la relation entre l'État et les populations des bidonvilles entraîne la multiplication des expulsions brutales qui atteindront leur paroxysme à partir de 1968 (Brum, 2013).

En 1965, le candidat de l'opposition, Negrão de Lima, remporte le scrutin avec un fort soutien des classes populaires. Plusieurs associations de résidents se révoltent suite aux nombreuses tentatives d'éradication des favelas par l'administration Lacerda. Leur résistance tenace a notamment permis le maintien de la favela *Bras de Pina* en 1964 et aurait contribué à la défaite électorale de Lacerda (Gonçalves, 2010). Lima va alors mener une politique ambiguë en permettant la réhabilitation des favelas par la création de la Compagnie de développement des communautés (CODESCO en portugais) et en poursuivant de façon parallèle une véritable politique d'éradication entrepris par le gouvernement militaire (Gonçalves, 2006b).

À l'échelle nationale, le gouvernement fédéral annonce la création en 1967 de la Banque nationale de l'habitat (BNH) considéré comme l'un des plus importants et emblématiques organismes publics sous la dictature militaire (Ferrara, 2011, p. 3; Goirand, 2000; Monteiro, 2016). Cette banque va gérer un ensemble de fonds

centralisés utilisant les ressources de fonds publics et l'épargne privé pour financer, à très long terme, les futures constructions de logements populaires (Chetry, 2010; Ferrara, 2011). Les véritables enjeux poursuivis par les autorités visent la lutte contre la montée du communisme dans un contexte de Guerre Froide et la consolidation du régime capitaliste par l'accès à la propriété individuelle (Chetry, 2010; Monteiro, 2016). Cependant, la majorité des subventions provenant du financement de la BNH ont permis la construction de logements profitant aux classes moyennes au détriment des ménages qui en avaient le plus besoin (Ferrara, 2011).

À partir de 1968, le gouvernement militaire va alors renforcer la politique d'éradication des favelas à travers le pays (Goirand, 2000). Ainsi, de 1962 à 1973, près de 130 000 personnes sont expulsées et relogées pour la seule ville de Rio (Goirand, 2000, p. 32). La répression et les expulsions sont brutales et beaucoup de favelados se retrouvent relogés encore en lointaine périphérie dans des habitations collectives ou dans de grands ensembles résidentiels tels que *Vila Kennedy*, *Vila Aliança*, *Vila Esperança* ou *Cidade de Deus*. Ces ensembles construits par le biais de la BNH sont loin du marché d'emploi, dans des zones dépourvues de toute infrastructure et où les habitants doivent généralement s'acquitter de frais mensuels obligatoires pour l'accès à la propriété de leur nouveau logement (Brum, 2013; Goirand, 2000). Les habitations fournies aux favelados sont de piètre qualité et cette périphérisation de la pauvreté accroît de facto leur exclusion de la ville.

Au lieu de contenir la « favelisation », cette politique l'a, au contraire, largement stimulé notamment en banlieue, en augmentant par ailleurs de façon exponentielle la ségrégation spatiale. Les chiffres montrent que la période comprise entre les années 1968-1974 a englobé 65,1 % de tous les relogements effectués entre 1962-1974, et que la croissance quantitative du nombre des favelas a atteint 74 % entre 1970-1974, tandis que l'accroissement de la population favelada a été de l'ordre de 36 %⁵. Les relogements ne sont pas arrivés à enrayer le processus de « favelisation » mais ils ont ébranlé la légitimité politique du régime militaire auprès des masses⁶ et ont été un désastre financier (Gonçalves, 2010, p. 188).

Pour les autorités publiques, il faut absolument séparer les pauvres du reste de la ville et les mesures de déplacement des populations se poursuivent. Suite aux relogements massifs, de fortes réactions de résistance de la part des mouvements sociaux de *favelados* émergent. Plusieurs actions collectives sont organisées par la Fédération des favelas de l'État de Guanabara (FAFEG) afin de résister aux procédures de relogements de l'administration Carlos Lacerda (gouverneur de l'époque) (Gonçalves, 2010). Le régime militaire répond en arrêtant et torturant plusieurs leaders dont le président de la FAFEG Vicente Mariano vers la fin des années 1970 (Gonçalves, 2010). Des associations d'habitants des favelas sont fermées ou soumises au contrôle de l'État et leurs dirigeants sont condamnés à de la prison (Gonçalves, 2010).



Figure 3.5 Célèbre slogan de la FAFEG :

« aménagement oui, relogement jamais »

Source : Gonçalves, 2010, p.181.

En mars 1970, on assiste à un retournement politique après l'élection du nouveau gouverneur de l'État de Guanabara, Chagas Freitas. Les procédures de relogement diminuent fortement et sont même abandonnées à partir de 1974. Le bilan très négatif des anciennes administrations tant sur le plan social qu'économique a mené à une certaine ouverture des autorités publiques sous la gouverne du nouveau président Ernesto Geisel (1974-1979) (Goirand, 2000; Gonçalves 2010). L'élection du gouverneur Leonel Brizola en 1982 met fin à ces politiques autoritaires.

3.2 La redémocratisation

À partir des années 1980, le Brésil entre dans un processus de redémocratisation qui marque la fin du régime militaire. On assiste à la création d'organisations et d'institutions qui vont constituer des prédispositions nécessaires à l'élaboration d'une véritable gouvernance urbaine (Brunet, 2007). Les changements institutionnels vécus par le Brésil influencent les relations entre l'État et la société civile. Le processus de démocratisation se poursuit notamment grâce à l'implication de différents acteurs issus de la civile. (Cunha, 2012). Nous pensons ici aux différents mouvements sociaux, d'universités, d'Organismes non gouvernemental (ONG) ou d'autres organismes professionnels qui permettent l'incorporation de principes contribuant à l'amélioration des conditions de vie urbaines (Barandier, 2014). L'amnistie de 1979 permet le retour de Leonel Brizola, l'une des principales figures de l'opposition parti en exil durant la dictature. Il fonde la même année le parti travailliste démocratique (*Democrático Trabalhista Partido*, PDT) et devient gouverneur de l'État de Rio de Janeiro en 1982 (Acteurs académiques 4 et 5, 2013). Il se positionne désormais comme un acteur clé du gouvernement et son arrivée au pouvoir annonce un réel virage démocratique pour Rio.

Brisola s'engage alors dans des programmes pour l'éducation, la régularisation de la propriété, la distribution de nourriture et la lutte contre les inégalités sociales (Goirand, 2000). Par ailleurs, son arrivée au pouvoir coïncide également avec l'entrée du pays dans une période de récession économique couramment appelée la « décennie perdue ». Le Brésil, comme la plupart des pays d'Amérique du Sud, entre alors dans une période d'hyperinflation où la flambée des prix frappe de plein fouet les ménages à faible revenu. Ainsi, malgré une volonté politique de mettre en place des programmes sociaux, le contexte économique du Brésil va contribuer au maintien de la pauvreté urbaine (Fiori, 2001; Maricato et Whitaker Ferreira, 2008). Selon Chetry (2010), ces années de démocratisation vont accroître le nombre de logements précaires.

Jusqu'au début des années 1980, la municipalité de Rio avait jusqu'à maintenant largement ignoré les favelas et rendait de facto leur intégration au reste de la ville difficile (Gonçalves, 2006b; Humberst *et al.*, 2003). Selon Freeman (2012), le gouvernement, l'État et la municipalité de Rio n'ont jamais pris l'entière responsabilité de ces territoires, sauf à travers des interventions sporadiques souvent motivées par des politiques électorales populistes ou servant les rapports clientélistes entretenus avec les élus lors d'élections (Acteur académique 1; Freeman, 2012).

À partir des années 1980, les communautés des favelas s'organisent et la pression s'accroît auprès des autorités publiques pour la mise en place d'infrastructures dans les favelas (Humberst *et al.*, 2003). La lutte des mouvements sociaux pour l'amélioration des conditions de vie va conduire à l'établissement de lois et d'outils juridiques plus performants tels que l'établissement des Zones spéciales d'intérêt social (ZEIS en portugais) (Gonçalves, 2006). Selon Cynthia (2014), les ZEIS sont établies en 1983 par une loi municipale et visent à maintenir les favelas à l'abri des lois du marché privé du logement, en vue de promouvoir leur insertion future dans la ville et d'améliorer les conditions de vie. Cet outil juridique est fondamental pour la

régularisation foncière des favelas car il reconnaît aux habitants des favelas « la possibilité de construire, reconstruire ou améliorer dans la légalité, mais aussi et surtout elles font valoir le droit à la ville de ces citoyens-habitants » (DHP, 2003; Gonçalves, 2006a).

Constitué par un grand nombre d'organisations des mouvements urbains de différentes villes au Brésil, le Mouvement National pour la Réforme Urbaine (MNRU), mis sur pied dans les années 1986, propose de réelles avancées en matière de droit à la ville (Cunha, 2012). Ainsi, selon Santos (2007) (cité dans Cunha, 2012, p. 2), le MNRU réclame :

- L'institutionnalisation et la gestion démocratique des villes;
- La municipalisation de la politique urbaine;
- Le réglage public de la terre urbaine basé sur le rôle social de la propriété;
- L'inversion de priorité en ce qui concerne la politique des investissements urbains.

Dans la même perspective, le MNRU va promouvoir l'adoption de la loi sur le Statut de la Cité (*Estatuto da Cidade*) en 2001, ainsi que la création du ministère des Villes (*Ministerio da cidade*) en 2003 (Cunha, 2012).

Dans la période suivant l'adoption de la nouvelle constitution, la MNRU va s'institutionnaliser et se fondre pour créer le Forum National pour la Réforme Urbaine (FNUR)¹¹ qui devient rapidement l'une des figures de proue quant à la promotion du Droit à la ville (Pereira et Perrin, 2011).

¹¹ Le Forum national de réforme urbaine (FNUR) est une organisation de différents mouvements sociaux, d'ONG et d'organisations professionnelles et universitaires depuis 1986 qui sont venus débattre et proposer de nouvelles orientations pour la politique urbaine dont l'objectif était de réduire les inégalités sociales et urbaines (Cardoso et Aragão, 2013).

3.2.1 Constitution de 1988 : consolidation du droit des favelas

La re-démocratisation du pays se poursuit avec la promulgation de la Constitution fédérale le 5 octobre 1988 (Gonçalves, 2010). Comme nous l'avons mentionné précédemment, les mouvements urbains des différentes villes du pays se sont regroupés pour créer un vaste mouvement en faveur d'une réforme urbaine. Ces militants mettront de l'avant des propositions concrètes comme la reconnaissance de la fonction sociale de la terre et de la propriété contribuant à une reconsidération des favelas (Santos *et al.*, 2011). La Constitution intègre ainsi certaines revendications sociales et permet la création d'outils juridiques plus adaptés à l'intégration des favelas et au contrôle du processus d'urbanisation. En plus de ce principe, le texte constitutionnel reconnaît le rôle prioritaire des municipalités en tant que principaux acteurs de la politique de développement et de gestion urbaines (Santos *et al.*, 2011). Le plan directeur devient obligatoire pour les villes de plus de 20 000 habitants et sert d'instrument de base pour la politique de développement et d'expansion urbaine. Avec ce plan, les municipalités traitent et réglementent les questions qui relèvent d'intérêts locaux (Gonçalves, 2010).

La promulgation de la Constitution fédérale a permis de modifier sensiblement le contenu de la législation urbaine de Rio de Janeiro et a conduit à différents textes juridiques qui abordent dorénavant les questions sociales posées par les favelas : « La politique urbaine doit répondre au développement des fonctions sociales de la ville en vue de garantir l'amélioration de la qualité de vie des habitants » (Gonçalves, 2010, p. 222). Également, la Constitution fédérale amène à la promulgation un an plus tard de la constitution de l'État de Rio de Janeiro en 1989 qui hausse le droit au logement au rang des droits fondamentaux. La Constitution de l'État de Rio stipule par exemple que « les services publics doivent toujours être offerts à la population, ceci en dépit d'éventuelles irrégularités de l'occupation du sol » ou que l'État et les municipalités doivent permettre

la réhabilitation et la régularisation foncière des zones occupées par les favelas, sans promouvoir aucun type de relogement des habitants, à moins que les conditions physiques de la zone n'imposent des risques de vie à ceux-ci. (Gonçalves, 2010, p. 222)

Ainsi, après la promulgation de la Constitution de l'État de Rio, l'administration municipale de Cesar Maia (1993-1996) est la première à aborder concrètement la question des favelas de Rio de Janeiro en mettant de l'avant le fameux programme d'urbanisation des favelas appelé *Favela Bairro* (Gonçalves, 2006b).

3.2.2 Le statut de la ville

Après la création d'un cadre juridique pour orienter la politique de développement urbain, il a fallu attendre près de 13 ans avant de voir se créer une loi fédérale venant réglementer les articles de la Constitution qui traitent de politique urbaine (Santos *et al.*, 2011). Le Statut de la ville (*Estatuto da cidade*), loi n°10.257 du 10 juillet 2001, vient renforcer le Plan directeur comme instrument de base pour la politique de développement et d'expansion urbaine. Le Statut de la ville est en quelque sorte une politique cadre qui précise les pouvoirs, compétences et obligations des municipalités. Ainsi, il apporte de nouvelles orientations pour le développement urbain et des instruments visant à promouvoir le droit à la ville de même qu'une meilleure gestion démocratique (Santos *et al.*, 2011). Ainsi, en plus de la promotion du Plan directeur, la Constitution et le Statut de la ville ont renforcé le principe de la fonction sociale du sol et des bâtiments. L'objectif souhaité par les organisations qui en font la promotion est la diminution des inégalités très présentes dans la plupart des villes brésiliennes notamment dans le domaine de l'habitation. Le Plan directeur a d'ailleurs comme objectif principal de définir la fonction sociale de la ville et de la propriété urbaine de façon à garantir l'accès à la ville, la régularisation de tous les

segments sociaux et de garantir le droit d'habiter ou d'accès aux services urbains de tous les citoyens.

En somme, l'adoption du « Statut de la ville » par l'État brésilien apparaît comme un symbole de la volonté des autorités d'établir une « stratégie innovante de régularisation du territoire et l'amplification de l'accès aux terrains urbanisés, en particulier pour la promotion de logements sociaux » (Rolnik et Nakano, 2008, cité dans Huet, 2008, p. 53).

3.2.3 Ministério das Cidades

Même si la planification et la gestion territoriales sont de juridiction locale, le soutien à la planification à des niveaux d'échelles différentes apparaissait comme nécessaires car les municipalités n'étaient pas entièrement préparées et requéraient l'appui du gouvernement fédéral et des États (Santos *et al.*, 2013). En continuité avec la création de ces initiatives institutionnelles et juridiques, le gouvernement de Lula met sur pieds le ministère des Villes en 2003 répondant ainsi favorablement à la demande des mouvements urbains engagés pour la réforme urbaine (Ferrara, 2011). Compte tenu des différentes problématiques d'ordre social et environnementales rencontrées par les municipalités brésiliennes, le ministère des Villes encourage l'émergence d'une nouvelle culture de planification urbaine dans le pays et renforce son implication avec les municipalités (Santos *et al.*, 2013). Suite à l'élection du parti des travailleurs (PT) à la tête du gouvernement fédéral, les politiques urbaines s'institutionnalisent et de nouvelles instances gouvernementales sont créées (Rolnik, 2011, cité dans Carle-Marsan, 2013).

Le ministère des Villes se structure en quatre départements : le logement, les programmes urbains, l'assainissement et la mobilité (Ferrara, 2011). Il est l'instance politico-administrative responsable de la politique de logement social qui englobe les

responsabilités des trois paliers gouvernementaux (fédéral, étatique et municipal). En s'appuyant sur la loi *Estatuto da Cidade*, le ministère va encourager l'élaboration de plans directeurs participatifs (*Planos Directores Participativos*) dans les villes de plus de 10 000 habitants (Ferrara, 2011). Le ministère des Villes s'impose dorénavant comme le coordonnateur, le gestionnaire et le concepteur de la Politique nationale de développement urbain (*Política Nacional de desenvolvimento Urbano – PNH*) et va ainsi permettre de promouvoir un modèle de logement social (*Sistema de Habitação*) (Ferrara, 2011). Le Système National d'Habitation d'Intérêt Social (SNHIS) est alors créé et prévoit une structure de concertation entre les différents paliers gouvernementaux pour la construction de logements s'adressant aux populations à faible revenu. En 2009, le gouvernement fédéral lance alors le programme *Minha Casa Minha Vida* (MCMV) afin de lutter contre la crise économique internationale et d'agir pour le développement et le contrôle social.

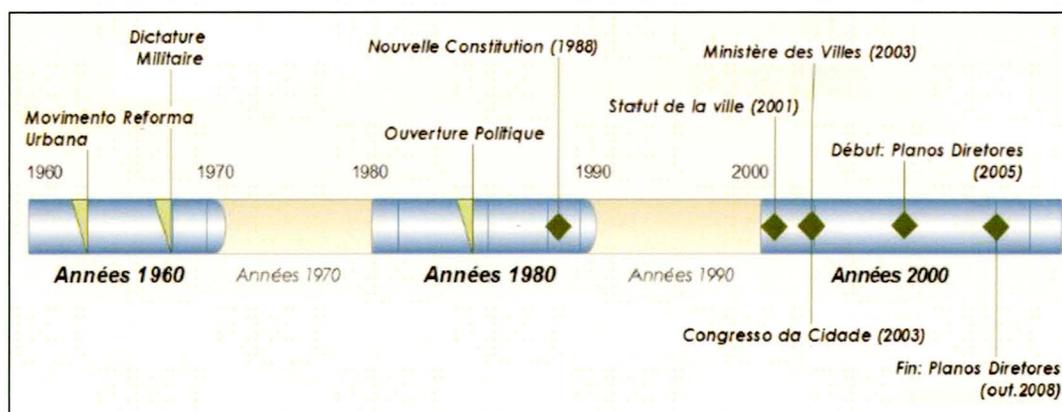


Figure 3.6 Frise chronologique des principales périodes des changements institutionnels et juridiques en matière de développement urbain au Brésil

Source : Santos, s.d.

3.3 Néolibéralisme et méga évènements sportifs à Rio

Comme nous l'avons vu au chapitre 1, les élites économiques et politiques du pays, de l'État et de la ville de Rio, se mobilisent à partir des années 1990 en vue de mettre en place les conditions nécessaires à l'accueil de ces ME. Ceux-ci constituent pour les métropoles une véritable vitrine médiatique internationale et le moyen d'attirer de futurs investisseurs étrangers (Acteur académique 3, 2013; Diniz, 2013; Oliveira, 2013). Dans un contexte néolibéral où les marchés sont de plus en plus mondialisés, les ME s'inscrivent dans un processus stratégique de développement où le marché est élevé au rang de principe fondamental (Acteur académique 3, 2013; Gaffney, 2013, 2014; Gonçalves, 2010). L'image de la violence urbaine, entrant en conflit avec les stratégies d'accumulation d'élite, incite dès lors les autorités publiques à agir en mettant en place un important processus de restructuration physique et économique (Vainer, 2009, cité dans Freeman, 2012). Ainsi, à l'instar des Jeux olympiques de Barcelone de 1992, la mairie tente de redynamiser certains secteurs de la ville en construisant d'importantes infrastructures pouvant accueillir les centaines de milliers de touristes attendus (Broudehoux et Sanchez, 2015; Mascarenhas, 2008, 2013; Oliveira, 2013). C'est dans ce cadre que divers programmes visant à restructurer la métropole émergent en intervenant sur les équipements collectifs, le système de transport et le réseau autoroutier en vue de répondre aux exigences imposées par le CIO et la FIFA. Ces travaux interpellent directement ou indirectement les favelas, en particulier celles qui sont situées proches des secteurs où les jeux se dérouleront (Ninnin *et al.*, 2016, p. 1).

CHAPITRE IV

PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS

*Quando o oficial de justiça chegou
Lá na favela
E, contra seu desejo
Entregou pra seu narciso
Um aviso, uma ordem de despejo*¹²
(Barbosan, s.d.).

Dans ce quatrième chapitre, nous abordons la présentation et l'analyse de nos résultats. Nous allons présenter brièvement les principaux programmes d'intervention et de revitalisation urbaine réalisées dans le cadre des ME sportifs : *Favela Bairro*, *Programa de Aceleração de Crescimento*, *Porto Maravilha*, *Minha Casa Minha Vida*, *Morar Carioca* et le processus de pacification. Par la suite, nous nous pencherons sur les impacts que ces interventions induisent sur les favelas à partir des observations et des données recueillies sur le terrain. À partir du cas de sept favelas, nous allons tenter de mettre en lumière les impacts des interventions urbanistiques menées dans le cadre de ces principaux programmes afin de voir dans quelle mesure elles ont contribué ou non à leur intégration dans la ville formelle. Nous passerons également en revue les différentes interventions n'ayant pu voir le jour ainsi que ceux qui ont rencontré la résistance des *favelados*. Les données qui vont être présentées ont

¹² Traduction libre : Lorsque l'huissier de justice est arrivé, là, dans la favela. et, contre sa volonté, livré à votre jonquille, un avertissement, un ordre d'expulsion. Couplet de la chanson *despejo na favela* de Adonorian Barbosan.

été recueillies sur les portails web officiels des collectivités de la ville mais également auprès des chercheurs qui ont étudié les programmes.

4.1 Présentation des programmes

4.1.1 Favela Bairro

Dans le contexte des méga évènements sportifs et de l'internationalisation de la ville de Rio, l'aggravation de la crise urbaine et l'accroissement du déficit de logement conduisent les autorités publiques à mettre en place un programme municipal visant à résoudre les problèmes de l'habitat. En 1993, César Maia, maire de la ville de Rio, affecte un groupe de travail pluridisciplinaire (le Geap) pour l'élaboration d'une politique de logement privilégiant une intervention à grande échelle sur les favelas (Chetry, 2010; Séon, 2008). Parmi les programmes proposés, le Geap met en place le *Favela Bairro*, et crée le Secrétariat Extraordinaire d'Habitation (Gonçalves, 2006b).

Mis en œuvre entre 1994 et 2008, le *Favela Bairro* découle de mesures directement issues de la Constitution de 1988 et vise l'intervention physique dans les favelas par l'implantation et l'amélioration d'infrastructures urbaines. L'objectif de ce programme municipal est d'intégrer urbanistiquement les favelas à la ville formelle afin de les transformer à terme en quartiers populaires (Séon, 2008; Rio de Janeiro, s.d.). Ces interventions urbaines s'orientaient notamment vers l'aménagement de voies d'accès ou la mise en place de services d'assainissement et de drainage des eaux usées, d'équipements communautaires ou publics, le pavage de rues, ainsi que la construction de crèches, de squares, d'espaces sportifs et de loisirs (Acteur académique 1; Rio de Janeiro, s.d.). Outre l'implantation d'infrastructures, le *Favela Bairro* permettait également la reconnaissance juridique de rues ou d'espaces publics. L'éducation devenant une responsabilité de la municipalité, un ensemble d'actions sociales sont intégrées à l'urbanisation telles que l'éducation des jeunes et des adultes

ou des programmes d'insertion professionnelle (Gonçalves, 2010; Rio de Janeiro, s.d.). Un volet juridique permettait également la régularisation des favelas et prévoyait que les interventions se fassent dans le cadre d'un processus participatif des populations locales (Acteur académique 1; Araújo, 2013; Gonçalves, 2014;). Dans le cadre de ce programme, les interventions sont planifiées à une plus large échelle et ne sont plus ponctuelles comme cela se faisait auparavant. Bien que les projets issus du programme soient prévus pour couvrir l'ensemble du territoire, la majorité des interventions sont s'établissent dans les zones centrales de la ville (voir figure 4.1).



Figure 4.1 Interventions du programme Favela Bairro

Source : Secretaria Municipal de Habitação, 2010

Pour la première phase du projet, le maire signe en 1995 un contrat de 180 millions de dollars US avec la Banque Interaméricaine de Développement (BID) et obtient 120 millions de dollars US de la part du gouvernement de l'État de Rio pour le bénéfice de 38 favelas (Osborn, 2013; Rio de Janeiro, s.d.). La deuxième phase du programme, qui s'étend de l'année 2000 à 2005, commence pendant le mandat du

maire Luiz Paulo Conde (1997-2001) et se poursuit pendant le deuxième mandat de César Maia (2001-2005). Cette deuxième phase du programme profitera à 62 autres favelas (Osborn, 2013). Enfin, pour la troisième phase, 150 millions de dollars US seront financés par la mairie et 150 millions par la BID pour le bénéfice de 30 000 ménages (Rio de Janeiro, s.d.).

Reconnu comme le principal programme d'intervention publique visant l'intégration des favelas, *Favela Bairro* a marqué une réelle rupture avec les programmes passés qui, au-delà des énoncés, contribuaient de facto à l'exclusion des pauvres des aires urbaines de la ville formelle (Araújo, 2013). Mais même si le programme projetait d'intégrer concrètement les favelas à la ville de Rio, plusieurs échecs ont été observés. La mauvaise qualité des travaux, le maintien des tensions sociales, l'absence d'une participation populaire pour l'élaboration et l'exécution des projets, la mise en concurrence ainsi que l'apparition de conflits entre les associations de résidents pour la réception des investissements ont mis à mal les espoirs visant l'intégration concrète des favelas.

4.1.2 Morar Carioca

En juillet 2010, le maire de Rio, Eduardo Paes, présente un programme d'urbanisation des favelas dont l'objectif est d'intégrer l'ensemble de l'habitat précaire ou informel d'ici à 2020 (IPP, 2012; SMH, 2015b). Conçu pour s'insérer au *Plan Municipal de l'Habitation d'Intérêt Social* de la Ville de Rio de Janeiro, *Morar Carioca* est considéré par certains architectes comme la pièce maîtresse de l'héritage social prévu des Jeux olympiques de 2016 et s'inscrit en continuité du programme *Favela Bairro* (Steiker-Ginzberg, 2014). Il est présenté, selon la Ville, comme le plus grand programme d'urbanisation des favelas de l'histoire du pays et revêt l'espoir de remédier aux disparités dans les infrastructures urbaines, l'offre de services publics

mais également dans les domaines de la santé, l'éducation la culture ou les loisirs (SMH, 2015b). Ce programme se veut une nouvelle occasion pour la municipalité d'intégrer les favelas par la requalification de leur espace en prévoyant notamment d'améliorer le drainage des eaux usées, l'éclairage public, le pavage et la retenue des talus, l'aménagement paysager, les installations sanitaires ou l'accessibilité (SMH, 2015b). Un autre objectif est de permettre aux résidents des favelas de recevoir des titres légalement reconnus sur leur bien immobilier, éliminant ainsi une source d'inquiétude permanente pour des milliers de familles : la location officielle mais aussi inclusion d'un volet participatif afin de recueillir les demandes ou les besoins des populations locales (Silva *et al.*, 2011; Steiker-Ginzberg, 2014).

Bénéficiant d'un investissement de l'ordre de 2,72 milliards de *reais*, *Morar Carioca* prévoit d'intégrer au tissu urbain de la ville près de 251 unités d'habitation (Rio de Janeiro, 2015b). Ces unités correspondent, selon l'IBGE¹³, à près de 232 000 ménages soit près de 67% de la population totale des favelas de Rio. Le programme se déploie sous trois phases et fait appel à 40 cabinets d'architectes sélectionnés pour concevoir un « plan d'intégration social des habitations précaires informelles » financé par la Banque interaméricaine de développement et ONU-Habitat. Près de 300 000 résidences seront rénovées car selon Jorge Jauregui, un des architectes retenus par la mairie, il ne s'agit plus de stigmatiser les favelas qui sont aujourd'hui exclues du reste de la ville, mais au contraire de les urbaniser (Carpentier, 2012).

Selon la préfecture de Rio de Janeiro, de 2010 à juin 2016, *Morar Carioca* a déjà su profiter à environ 500 000 résidents, soit 122 000 foyers dans 226 communautés réparties dans toute la ville (SMH, 2015b).

¹³ Institut Brésilien de Géographie et Statistques

4.1.3 Programa de Aceleração do Crescimento (PAC)

Actuellement dans sa deuxième phase, le Programme d'Accélération de la Croissance (PAC) est un programme national qui a été lancé en janvier 2007 par l'ancien président du Brésil Luiz Inácio Lula da Silva au début de son second mandat. Destiné à l'ensemble du pays, ce programme fédéral se fonde sur un modèle du type partenariat-public-privé et a pour objectif de promouvoir l'implantation d'infrastructures urbaines afin de stimuler la croissance économique du Brésil et d'améliorer les conditions de vie des Brésiliens (Coutinho de Souza Oliveira, 2010; Jardim et Silva, 2015). Les objectifs de ce programme sont de planifier et d'implanter des politiques publiques de manière intégrée mais aussi d'urbaniser et de développer socialement et économiquement les favelas considérées comme socialement exclues (Collin-desrosiers, 2010). Les initiatives pour la relocalisation des habitants des favelas s'effectuent au travers de programmes pour le logement tel que MCMV, que nous analyserons plus en détail, et qui sont financés par le PAC lui-même (Jardim et Silva, 2015).

La première phase du projet (PAC1), qui s'est étalée de la période de 2007 à 2010, avait été dotée d'une enveloppe de 503,9 milliards de *reais* destinée à être investie dans les secteurs du transport, de l'énergie, et du logement (notamment des habitations situées dans des zones à risque) (Guerra Da Rocha, 2012; Jardim et Silva, 2015). Plusieurs exonérations et avantages fiscaux, complétés par des arrangements institutionnels, sont notamment accordés afin d'améliorer les conditions favorables aux investissements du secteur privé (Jardim et Silva, 2015). Ces investissements sont réalisés par le biais des entreprises, des fonds d'investissement du marché et des fonds de pension, en association avec le secteur public et correspondant aux trois paliers gouvernementaux (Guerra da Rocha, 2012; Jardim, 2014). Ce type de partenariat apporte des garanties aux initiatives privées lors de financements de grands travaux grâce au partage des risques avec le secteur public, mais aussi en

assurant aux financeurs un retour sur investissement (Nascentes, 2009, cité dans Jardim, 2014).

À son arrivée au pouvoir en 2011, la présidente Dilma Rousseff, a poursuivi la mise en œuvre du PAC en le baptisant « PAC 2 ». Avec près de 1 000 milliards de reais d'investissements prévus entre 2011 et 2014, cette deuxième phase du programme connaît alors un nouveau développement et se décline autour de six principaux axes tels que le transport, l'énergie, les programmes *Cidade Melhor*¹⁴, *Comunidade Cidadão*¹⁵, MCMV et *Água e Luz para todos*¹⁶ (Jardim et Silva, 2015). Ce programme semble également accorder une importance plus grande à l'inclusion sociale des plus démunis avec l'apparition des axes *Comunidade Cidadão* ou *Água e Luz para todos* (voir tableau 4.1). Selon Jardim (2014), 50 % du total des investissements est orienté vers le secteur de l'énergie et 30 % pour le programme d'habitation MCMV.

À Rio, le PAC s'implante stratégiquement dans les favelas qui sont choisies en raison de leur taille ou de leur situation géographique. Cinq favelas ont été retenues pour des interventions dans le cadre de ce programme : le *Complexo do Alemão*, *Santa Marta*, *Manguinhos*, *Cantagalo* et *Rocinha* (Collin-Desrosiers, 2010; Guerra da Rocha, 2012). Le *Complexo de Alemão*, de réputation assez violente, se compose de 14 favelas différentes réunissant près de 90 000 habitants (Guerra da Rocha, 2012, p. 8). *Rocinha* et *Santa Marta* possèdent quant à elles des statuts iconiques de « favela carte postale » tandis que *Cantagalo* se situe en plein cœur des quartiers touristiques de Copacabana et d'Ipanema.

¹⁴ Traduction libre : « Ville meilleure »

¹⁵ Traduction libre : « Communauté citoyenne »

¹⁶ Traduction libre : « Eau et lumière pour tous »

Tableau 4.1 Total des dépenses effectuées en milliards de reais
à partir des données du Programme d'accélération de la
croissance (2007-2010) du ministère de Planification

Zone (nom du programme)	PAC I	PAC II	Pós-2014	Total
Logistique	58,30	–	–	58,30
Transports	-	104,50	4,50	109,00
Total	58,30	104,50	4,50	167,30
Energie	274,90	–	–	274,90
Energie	–	461,60	626,90	1088,50
Total	274,90	461,60	626,90	1363,40
Infrastructure	170,80	–	–	170,80
Communauté citoyenne	–	23,00	–	23,00
Eau et lumière pour tous	–	30,60	–	30,60
Ville meilleure	–	57,10	–	57,10
<i>Minha Casa, Minha Vida</i>	–	278,20	–	278,20
Total	170,80	388,90	–	559,70
Total	504,00	955,00	631,40	2090,40

Source : Jardim, 2014

Le montant total des investissements pour le projet du PAC à Rio est estimé à 125 milliards de Reais, soit sept milliards de dollars canadiens jusqu'à fin 2010 (PAC, 2010, cité dans Guerra Da Rocha, 2012, p. 46). Le financement du projet PAC-Favelas s'effectue à 80% via le gouvernement fédéral, 20% par l'État de Rio, soit 900 millions de reais investis pour les favelas qui totalisent dans leur ensemble 385 000 résidents (Collin-Desrosiers, 2010, p. 105). La gestion des chantiers et des fonds relève de la préfecture et de l'État mais ils sont administrés par plusieurs sous-traitants.

Ce qui distingue ce deuxième volet de la première phase du PAC réside avant tout dans les investissements attribués aux secteurs liés à l'inclusion sociale et aux méga événements sportifs (Chetry et Legroux, 2014; Jardim et Silva, 2015). Sur le montant

total alloué aux infrastructures sportives, le PAC a investi un total de près de 33 milliards de réais pour la Coupe du Monde 2014. La majeure partie des investissements a servi à développer le secteur de la mobilité urbaine, pour un montant de 11,6 milliards, et 5,5 milliards de réais a été investi pour la réfection et rénovation des ports et des aéroports. Ainsi, une dizaine de villes hôtes de la Coupe mondiale de soccer, comme Rio de Janeiro, ont pu profiter de ces investissements. (Jardim et Silva, 2015, p. 67).

4.1.4 Minha Casa minha vida

MCMV est un programme fédéral lancé en 2009 par l'ancien président Lula, peu de temps après la crise économique des *Subprimes* de 2008 aux États-Unis (Amore *et al.*, 2015; Chetry et Legroux, 2014; Jardim et Silva, 2015). Faisant partie de l'un des grands axes du PAC lors de son lancement, le programme MCMV a pour objectif de stimuler l'économie nationale et de résorber le déficit de logement au Brésil en faisant accéder à la propriété les couches les plus populaires (Amore *et al.*, 2015).

Suite à la crise des *Subprimes*, le marché immobilier au Brésil a en effet été très fragilisé alors que le déficit de logement s'établit à six millions d'unités en 2014 (Monteiro, 2016). Des mesures d'expansion du crédit par les banques publiques (*Banco do Brasil*, BNDES et *Caixa Econômica*) sont alors instaurées afin de compenser le ralentissement du secteur privé (Cardoso et Aragão, 2013). Dans ce contexte, le gouvernement de Dilma Rouseff ainsi que le ministre des Finances soutiennent le secteur de la construction pour le développement économique du pays et pour la création d'emplois. Leur but étant de relancer l'emploi dans le secteur de la construction civile afin de favoriser l'expansion du marché immobilier (Jardim et Silva, 2015).

Le programme MCMV apparaît dès lors comme une solution puisqu'il permet au secteur privé, qui bénéficie déjà d'une régulation très libérale, d'être redynamisé par le contexte des méga événements sportifs (Whitaker Ferreira, 2012). Le secteur immobilier, représenté par les promoteurs et les sous-traitants, influence grandement le gouvernement dans ses orientations et priorités. En effet, le rôle prédominant du secteur entrepreneurial dans la production de logements est si important que plusieurs certains observateurs avancent l'idée que le programme aurait été pensé pour servir uniquement les intérêts du secteur immobilier privé (Jardim et Silva, 2015, p. 129). Ce programme implique également de nombreux acteurs publics tels que les municipalités, les sociétés de logement ainsi que des institutions financières publiques telle que la *Caixa Econômica Federal* (Caisse Économique Fédérale) qui est l'un des principaux organes de financement (Jardim et Silva, 2015, p. 129).

MCMV vise notamment le financement de logements pour les habitants dont les revenus seraient compris entre zéro et dix fois le salaire minimum (salaire minimum correspondant à environ 300 dollars canadiens) (Chetry et Legroux, 2014, p. 5; Huet, 2008; Jardim et Silva, 2015). Pour la première phase du projet, qui s'est étalée de 2009 à 2011, le programme a bénéficié d'un investissement de près de 34 milliards de réais pour la construction d'un million de nouvelles unités de logement dans le pays (Cardoso et Aragão, 2013; Jardim et Silva, 2015). Sur ce total, 25,5 milliards proviennent du budget fédéral et 7.5 milliards du FGTS (*Fundo de Garantia de Tempo de Serviço*) (Cardoso et Aragão, 2013).

La ville de Rio de Janeiro a été la première ville au Brésil à signer, en 2009, l'accord d'adhésion au Programme fédéral MCMV. Ce partenariat a placé Rio en tant que championne de la production de logements en comptant en 2015 près de 80 404 unités de logement sous contrat avec la *Caixa Econômica Federal* et *Banco do Brasil* (SMH, 2015a). À Rio de Janeiro, de 2009 à 2012, sur les 49 condominiums inaugurés, seul 36 étaient destinés au relogement de *favelados* déplacés dans le cadre

des ME sportifs (Cardoso *et al.*, 2015, p. 78). Selon Cardoso *et al.* (2015), la municipalité de Rio de Janeiro a régulièrement recouru au programme MCMV pour le relogement des familles dans l'ouest de la ville invoquant les risques liés aux glissements de terrain survenus en 2010, aux travaux liés à l'accueil des ME sportifs et au ré-aménagement des favelas (Cardoso *et al.*, 2015). Ce processus de périphérisation des logements s'accroît particulièrement durant la deuxième phase du programme MCMV dont l'objectif est de construire 2,6 millions de logements pour un investissement total de près de 143 milliards de reais (Jardim et Silva, 2015).

4.1.5 Porto Maravilha

Dans le cadre des ME sportifs, la municipalité Rio de Janeiro entend revaloriser son vieux port abandonné depuis les années 1960 afin d'accueillir les nombreux touristes et futures entreprises privées. Dans l'optique de répondre aux exigences des grandes villes internationales et des comités internationaux tels que la FIFA et le CIO, la municipalité ambitionne de transformer la zone portuaire en un véritable quartier d'affaires et résidentiel (Naudascher, 2014). La gestion et la planification de la municipalité, s'inscrivant dans une planification de type entrepreneuriale, voient la tenue de la Coupe du monde et des Jeux Olympiques comme l'occasion de rénover le front de mer au fort potentiel de développement touristique (Diniz, 2013). Le vieux port se situe au carrefour de nombreux corridors routiers et points stratégiques tels que les deux aéroports, les terminaux de trains et d'autobus. On note également la présence d'une station de métro, de sites touristiques tels que le Corcovado, le Pain de Sucre ou le quartier de Copacabana, et bien sûr le front de mer qui sont des éléments essentiels du « marketing urbain » (voir figure 4.3) (Gillon, 2016).



Figure 4.2 Localisation stratégique du projet Porto Maravilha

Source : CDURP, 2015

Créé par la loi complémentaire 101 de 2009, le projet *Porto Maravilha* a été dessiné afin de promouvoir la restructuration de la région portuaire de Rio (CDURP, 2015). Considéré comme l'un des plus grands projets d'Amérique latine, *Porto Maravilha* s'articule à travers l'expansion et la re-qualification de la région portuaire afin d'améliorer la qualité de vie des résidents actuels et futurs tout en favorisant un développement environnemental et socio-économique durable (Arraes et Silva, 2014, p. 1; CDURP, 2015). Les autorités ont réussi à tirer parti de l'association du vieux port et de l'emblème olympique pour aider à promouvoir le projet, considéré comme l'un des plus importants héritages olympiques (Ferreira, 2010, cité dans Broudehoux et Sanchez, 2015). Selon Luciene Braga, responsable de la communication de *Porto*

Maravilha, « nous voulons redonner une âme à cette partie délaissée que les habitants regardent comme si elle ne faisait pas partie de leur ville », (cité dans Naudascher, 2014). La date cible de 2016 pour la réalisation des travaux en lien avec les JO a également contribué à justifier la rapidité avec laquelle de nombreuses décisions de planification ont été prises.

Administré par le fonds d'investissement *Caixa Econômico Federal*, le projet englobe les quartiers de *Santo Cristo*, *Gamboa*, *Saude*, *Cidade Nova*, *São Cristóvão* et *Caju* (voir Figure 4.2) (CDURP, 2015). Situé en plein cœur du projet, la favela *Morro da Providencia* apparaît comme une contrainte pour la valorisation immobilière du quartier. *Porto Maravilha* menace donc directement les habitants de la favela qui ont déjà résisté à des menaces d'expulsion bien avant l'annonce du projet.



Figure 4.3 Couverture géographique des quartiers inclus dans le projet Porto Maravilha

Source : CDURP, 2015

Porto Maravilha prévoit quadrupler la population actuelle du quartier estimée à 25 000 habitants en construisant près de 4.400 nouveaux logements afin d'atteindre le seuil de 100 000 résidents en douze ans (Broudehoux et Sanchez, 2015). Selon Naudascher (2014) et Acteur académique 3, le projet a surtout vocation à devenir un nouveau centre d'affaires car le port est un secteur qui peut attirer les plus importants investissements immobiliers et hôteliers (Naudascher, 2014, p. 1). Financée par la mairie à hauteur de 139 millions de reais, la première phase a été axée sur des travaux d'infrastructures comme la rénovation des égouts, des réseaux d'eau potable et de télécommunications ou d'éclairage public (Naudascher, 2014).

Porto Maravilha se démarque ainsi par le budget investi et l'ampleur de la superficie du territoire concerné. Le projet est régulièrement mis de l'avant par la municipalité de Rio et légitimé auprès de l'opinion publique grâce à la création d'un certain nombre d'emplois mais également grâce à son positionnement à l'international. Pour gérer et superviser la revitalisation du quartier, la Ville crée la *Companhia de Desenvolvimento Urbano da Região do Porto do Rio de Janeiro*¹⁷, établie par la loi municipale 102 de 2011. Le consortium *Porto Novo* a été contracté par appel d'offres pour la réalisation des travaux et des services municipaux jusqu'en 2026 et apparaît comme le plus important partenariat public-privé du pays. Parmi les travaux prévus dans le contrat, *Porto Maravilha* entrevoit la construction et la rénovation des réseaux d'infrastructures urbaines comme l'eau, l'assainissement, le drainage, l'éclairage public, mais également le remplacement du réseau routier actuel. Il est notamment question d'établir un nouveau concept de mobilité urbaine avec la mise en place de 17 km de pistes cyclables et de grands espaces pour les piétons (CDURP, 2015).

¹⁷ Traduction libre : Société de développement urbain de la région du Port de Rio de Janeiro

La première phase, qui s'est achevée en 2009, a permis le lancement de la construction du musée d'art de Rio. Actuellement dans sa deuxième phase, le projet de réaménagement a été également financé par le consortium *Porto Novo* à hauteur de 8,2 milliards de reais sur 15 ans pour couvrir une superficie de cinq millions de mètres carrés (CDURP, 2015; Otavio *et al.*, 2015). Un instrument financier innovant a été adopté pour aider à financer la deuxième phase du projet ce qui a été dénoncée comme une forme de financiarisation de la spéculation immobilière (Rolnik, 2011, cité dans Broudehoux et Sánchez, 2015).

4.1.6 Pacification et mise en place des Unités de Police Pacificatrice

Enfin, afin de mieux préparer la ville à la tenue des ME sportifs, les élus tentent de reprendre le contrôle de plusieurs favelas sous la main des narcotrafiquants. Les favelas sont souvent des territoires de contrebande où circulent les armes, la drogue et plusieurs activités criminelles. Les ME imposaient alors de garantir la sécurité des athlètes, de leurs familles et des dizaines de milliers de touristes qui viennent assister aux jeux. Le processus de pacification des favelas devient l'un des plus importants programmes de sécurité publique mis en place au Brésil au cours des dernières décennies et marque un tournant dans l'histoire du pays et de la ville de Rio (Acteur académique 4, 2013; Freeman, 2012). Déployé par le secrétariat de l'État de Rio de Janeiro à la fin de 2008, le processus de pacification a été planifié et coordonné par le *Subsecretaria de Planejamento e Integração Operacional*¹⁸ (Governo do Rio de Janeiro, s.d.). Ce programme a été conçu dans l'optique d'implanter une police de proximité dont la stratégie se fonde sur un partenariat établi entre les gouvernements municipal, étatique et fédéral ainsi que différents acteurs de la société civile. De plus, la pacification des favelas détient un rôle clé dans le développement social et

¹⁸ Traduction libre : Secrétariat de la planification et de l'intégration opérationnelle

économique des communautés dans la mesure où la sécurisation favorise la mise en place de services publics, d'infrastructures ou d'autres projets sociaux, culturels et sportifs (Governo do Rio de Janeiro, s.d.).

La pacification est un processus sécuritaire de reconquête des espaces contrôlés par les trafiquants de drogue qui s'effectue en deux étapes : il a fallu d'abord envoyer l'assaut des forces de sécurité brésiliennes dans les favelas à l'aide de blindés, hélicoptères, bataillons de choc, le tout, filmé par les caméras de télévision (Acteur académique 4, 2013). Dans un second temps, le processus passe par le retrait des armes et l'implantation d'Unités de Police Pacificatrice (*Unidades de Polícia Pacificadora*) de permanente (Acteur académique 4, 2013; Théry, 2012). Dans la pratique, cette police a été introduite un contexte d'urgence militaire, justifiée par l'organisation de méga-événements (Chetry et Legroux, 2014). Selon la municipalité, cette sécurisation est représentée par une police qui se veut avant tout communautaire et proche de la population. La Ville tente ainsi de rompre avec l'image négative que renvoie encore aujourd'hui la police militaire de Rio auprès des habitants des favelas. Sur le site Internet de la municipalité, on peut notamment apercevoir différents clichés de ces UPP interagir avec des habitants afin d'adoucir les représentations violentes et autoritaires historiquement ancrées chez les habitants des favelas. L'État d'urgence lié au contexte des ME sportifs a conduit à la signature d'un décret qui permet à la police de pénétrer dans les maisons sans mandat, pratique impensable pour les quartiers de la classe moyenne ou supérieure et de la ville. La sécurisation de ces territoires n'a donc pas seulement pour but l'amélioration immédiate de la sécurité dans les différentes localités (Braathen *et al.*, 2015).

L'État de Rio de Janeiro a jusqu' à maintenant mis en place 38 UPP composées d'un effectif d'environ 9.543 policiers dont la première opération s'est effectuée dans la favela Santa Marta en 2008. (Governo do Rio de Janeiro, s.d.).

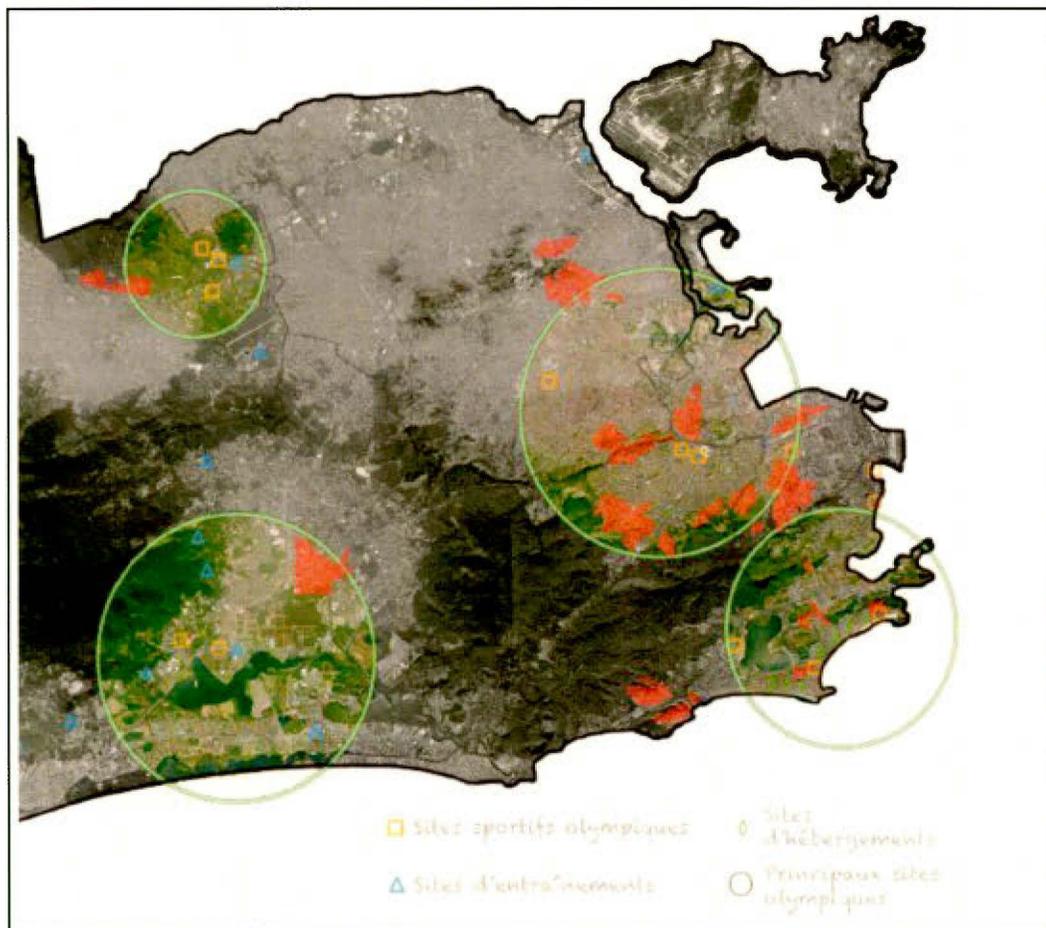


Figure 4.4 Image satellite de la localisation des UPP en corrélation avec l'établissement des principaux sites olympiques

Source : Santos, 2014

Tableau 4.2 Principaux programmes (aménagement, réhabilitation, relogement et sécurisation)

Programmes	Année de lancement du programme	Instigateur, financement et coût du programme	Objectif annoncé et projets mis en place	Territoires ciblés	Bilan ou état d'avancement
Favela Bairro	1994 1 ^{ère} phase (1994 à 2000) 2 ^{nde} phase (2000 à 2004)	Municipalité de Rio Participation de la Banque Interaméricaine de Développement (BID)	Construire ou améliorer la structure urbaine des favelas Implantation d'infrastructures et d'équipements (Belvédère et tracés touristiques) Régularisation foncière Participation populaire	Destinés aux favelas de Rio de taille moyenne comprenant entre 500 et 2000 domiciles Favela <i>Morro da Providencia</i>	Amélioration et mise en place d'équipements publics dans près de 89 favelas Régularisation foncière incomplète sans attribution de titres de propriété Mauvaise qualité des travaux et manque d'entretien
Morar Carioca	27 juillet 2010	Lancé par la municipalité (Eduardo Paes) Programme provenant des trois paliers gouvernementaux (municipal, <i>estadual</i> et fédéral à hauteur de 8 milliards de réais) Financé par les banques américaines	Objectif d'investissement de près de 3 milliards d'euros d'ici à 2020 Urbaniser la totalité des favelas de Rio d'ici 2020 en leur apportant les services de base Téléphérique dans Providencia (75 millions R\$)	Centre-ville et environs	Interventions sans participation publique Manque de ressources financières Ne rentre pas toujours dans l'agenda politique de la municipalité
PAC	2007	Programme fédéral lancé par le gouvernement de Lula et administré par la municipalité avec un investissement de 700 millions de réais	Promouvoir l'implantation d'infrastructures afin de stimuler la croissance économique du Brésil et d'améliorer les conditions de vie des Brésiliens Passerelle Niemeyer Complexe sportif Téléphérique Rénovation de places publiques, pavage de rues et mise en place d'équipements	<i>Rocinha, Complexo do Alemão</i>	Nombreux travaux non réalisés par le PAC 1 dans le <i>Complexo do Alemão</i> et Rocinha Non-réalisation d'infrastructures de base Actuellement dans la phase 2 Construction d'un parc écologique inachevé et entré dans la phase 2 en 2010 3 ^{ème} projet de téléphérique en cours dans Rocinha estimé à 700 millions de R\$, soit 40 % du budget total de la deuxième phase du PAC

Programmes	Année de lancement du programme	Instigateur, financement et coût du programme	Objectif annoncé et projets mis en place	Territoires ciblés	Bilan ou état d'avancement
Minha casa Minha vida	2009	Programme du gouvernement fédéral lancé par l'ancien président Lula	Création de nouveaux logements pour les familles à bas revenu entre 0 et 10 salaires minimum	Rio a été la première ville en 2009 à adhérer au programme Relogements qui s'établissent majoritairement vers la zone ouest de la ville	Actuellement dans la phase 3 (voir projet Quilombo da gamboa) Processus de périphérisation de la pauvreté Construction de logements standardisés produisant de l'homogénéité sociale et de mauvaise qualité Accélération des dynamiques de spéculation immobilière
Porto Maravilha	2009	Financé par la mairie de Rio à hauteur de 139 millions de reais Deuxième phase financée par le consortium Porto Novo à hauteur de 8,2 milliards de reais sur 15 ans	Transformer la zone portuaire en un véritable quartier d'affaires et résidentiel	1 ^{ère} phase : travaux d'infrastructures (rénovation des égouts, réseaux d'eau potable et de télécommunications ou d'éclairage public) 2 ^{ème} phase : réaménagement du quartier pour couvrir une superficie de 5 millions de mètres carrés	Actuellement dans sa deuxième phase
Processus de pacification	2008	Programme lancé par l'État de Rio de Janeiro	Reconquête territoriale des favelas soumise aux mains des narcotrafiquants	L'ensemble du territoire de la ville mais dans des secteurs à haute valorisation immobilière	Depuis 2008, 38 UPP ont été installées

Sources : Freeman; Chetry et Legroux, 2014; Gouvernements de la ville de Rio, Broudehoux et Legroux, 2013; gouvernement et municipalité de la ville de Rio de Janeiro; Acteurs académiques 1, 2, 3, 4 et 5, 2013

4.2 Présentation des favelas visitées : localisation des principales interventions urbanistiques

À titre de rappel, la ville de Rio compte 763 favelas habitées par près de 1,3 millions de personnes, ce qui représente 20% de la population totale de la ville (Membre association 1, 2013). Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, les programmes mis en place émanent des trois paliers gouvernementaux (le fédéral, l'État et le municipal) et du secteur privé. Par ailleurs, nous observons que les interventions, qu'elles soient directes ou indirectes, entrent parfois en concurrence sur le plan de l'aménagement des différents quartiers et cela peut avoir d'importantes répercussions sur le rapport des favelas à la ville formelle (Acteur académique 4, 2013). Également, les exigences et le calendrier imposés par les acteurs internationaux comme le CIO et la FIFA pressent la municipalité de Rio à agir dans des délais souvent très courts, notamment dans les quartiers qui sont au cœur des transformations. Cela fait en sorte que les autorités publiques contournent leurs propres réglementations dans des échéances qui ne permettent pas de consultation. De grands chantiers restructurent alors un certain nombre de quartiers, notamment ceux de la zone sud qui présentent un important potentiel de développement économique. Ces territoires ont toujours été favorisés par les pouvoirs publics et les favelas qui y sont situées reçoivent du même coup le plus gros des investissements quand elles ne sont pas éradiquées. Ainsi, la grande majorité des favelas ne bénéficient ainsi pas des mêmes attentions de la part des autorités publiques. Un certain nombre d'entre elles sont comprises dans divers projets de valorisation alors que d'autres deviennent un obstacle à certaines interventions. Les zones du nord ou de l'ouest de la ville restent par exemple encore très largement laissées à elles-mêmes avec un déficit conséquent de services publics (Acteurs académiques 1, 3 et 4, 2013; Membre association 1, 2013).

4.2.1 Localisation et répartition des favelas

Les favelas sont présentes sur l'ensemble du territoire de la ville mais réparties inégalement. Ainsi, afin de mieux visualiser la répartition des favelas carioca dans un territoire qui s'étend sur 197,463 km², notre analyse se base sur la subdivision zonale représentée par la carte de l'IBGE (voir figure 4.5). Ces différentes zones comportant des caractéristiques socio-spatiales bien distinctes que nous allons détailler dans les prochaines lignes. Les favelas cariocas ont la particularité d'être parfois insérées dans les interstices de la ville et dans les zones centrales contrairement à celles de São Paulo qui sont majoritairement situées en périphérie (Quirion, 2015).

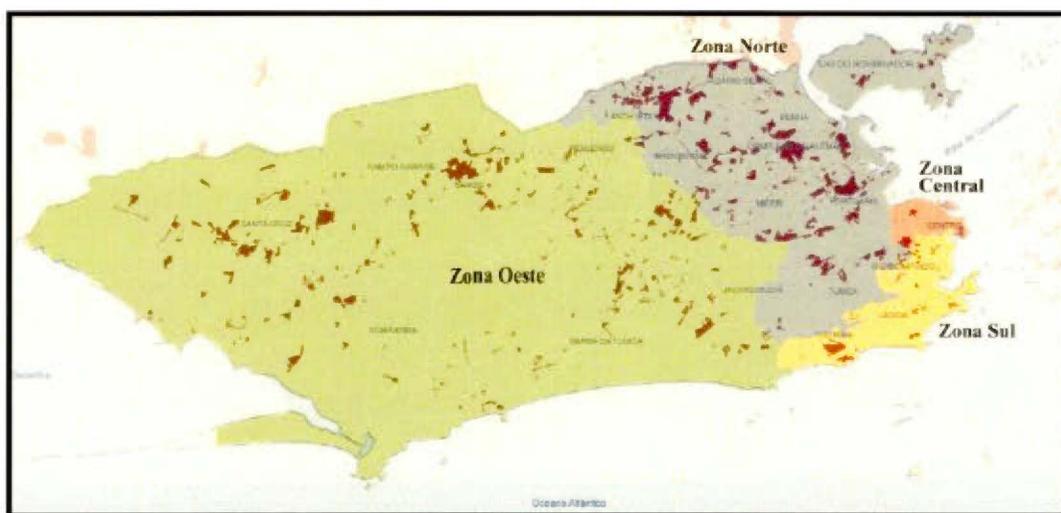


Figure 4.5 Subdivision zonale de la ville de Rio de Janeiro et répartition des favelas (en rouge)

Source : IBGE 2010 traité par Quirion, 2015

La zone centrale de la ville, à l'est, englobe le port, les quartiers historiques et les secteurs les plus aisés de Rio. C'est un pôle financier et administratif qui accueille la majeure partie des emplois et les sièges des grandes entreprises ainsi que les principaux musées et centres culturels. À l'instar de la zone sud, la zone centrale est

constituée majoritairement de ménages aisés et comprend peu de favelas, soit 63 (Chetry, 2010, p. 38). Pourtant, dans ce secteur, la part des personnes vivant dans les favelas reste la plus élevée de la ville avec 35 % (Chetry et Legroux, 2015; Quirion, 2015).

La zone sud, est la région la plus prospère et touristique de la ville. Elle s'étale le long du littoral au sud-est de la ville, accueillant les populations privilégiées et présentant un urbanisme vertical (Beyer, 2011). Dans cette zone, les favelas font partie intégrante de la « carte-postale » de Rio et se situent majoritairement sur les reliefs car ceux-ci constituaient les seuls espaces disponibles et propices à l'installation des premiers baraquements. C'est d'ailleurs dans ces quartiers que l'image de la disposition très singulière des favelas surplombant les collines du centre-ville est apparue (Acteur académique 1, 2013). Cette représentation de la favela dominant les quartiers aisés de Copacabana ou d'Ipanema, est notamment véhiculée par les médias ou les agences de voyage et voile une tout autre réalité, à savoir que la majorité des favelas restent pourtant situées en périphérie de la ville et sur des terrains plats (Chetry, 2010). Ici, la part d'habitants en favelas est estimée à 17 %.

La zone nord est quant à elle la plus peuplée, englobant près de 2,4 millions d'habitants, et caractérisée par la densité de population la plus importante de la ville (IBGE, 2010). Cette zone concentre les quartiers industriels et abrite les populations de classe moyenne et basse. De nombreuses favelas sont apparues le long des voies de chemin de fer et des autoroutes, allant jusqu'à former de grands complexes réunissant plusieurs favelas. Elles constituaient à l'époque une formidable réserve de main-d'œuvre pour l'industrie aujourd'hui en déclin (Quirion, 2015). C'est dans ce secteur où l'on compte le plus de favelas, soit 312 au total, constitué de près de 50% de l'ensemble des *favelados* de la ville (Chetry, 2010). Parmi ces favelas, on peut

citer celles du complexe¹⁹ de la Maré qui regroupe aujourd'hui un ensemble de favelas composées de près de 130 000 personnes (Acteur académique 1, 2013). La majorité des favelas de cette zone restent localisées sur des terrains plats mais l'absence d'infrastructures rend ces quartiers moins attrayants.

La Zone Ouest est le plus vaste territoire avec près de 75% de la superficie totale de la ville de Rio de Janeiro et une population recensée à 1,7 millions d'habitants. On y recèle de nombreux terrains vacants et seulement 2,2 % de la zone est occupée par les favelas (Chétry, 2010; Gonçalves, 2010). Étant la plus éloignée du centre-ville de Rio, cette zone est moins bien desservie de services publics et les favelas y sont peu nombreuses. C'est dans ce secteur périphérique, à l'extrême ouest de la ville où l'on trouve une majorité de lotissements irréguliers et clandestins qui se distinguent des favelas car les habitants n'occupent pas le terrain d'un tiers mais l'achète à des propriétaires (Acteur académique 1, 2013). Certains quartiers de la zone ouest sont davantage ségrégués sur le plan spatial et les conditions de vie peuvent parfois être plus difficiles que dans certaines favelas. L'absence de services publics est criante et ces quartiers sont souvent soumis aux mains des milices privées, réputées parfois plus dangereuses que les trafiquants (Chetry, 2010; Freeman, 2013). Cependant, la zone ouest accueille également des quartiers très aisés comme Jacarepaguá, et Barra da Tijuca où vit une population de classe moyenne et haute. Ces quartiers comptent près de 909.000 habitants et sont situés à proximité d'un littoral long de 25 km au sud de la ville (IBGE, 2010). Barra da Tijuca est une zone d'expansion récente qui fut créé de toutes pièces, sur le modèle états-unien, dans les années 1960. Il est ensuite entré à partir des années 1970 dans un processus d'urbanisation accéléré dans le secteur du logement de luxe afin d'attirer les touristes et une population de classe supérieure (Secretario Municipal de Meio Ambiente, 2015). On y trouve un grand nombre

¹⁹ L'expansion spatiale de certaines favelas a fait qu'un certain nombre d'entre elles se sont touchées. On peut parler de conurbation ou de phénomène de bloque, soit la rencontre spatiale de plusieurs favelas.

d'hôtels, de centres commerciaux ainsi que des *condomínios fechados*²⁰. On remarque également la présence de très grandes favelas comme *Rio das Pedras* et *Cidade de Deus* qui furent autrefois des ensembles résidentiels construits par la municipalité puis tombés en décadence. Ainsi, dans la partie sud de la zone ouest, la pression immobilière est très forte et elle l'est davantage dans le contexte des méga événements sportifs (Acteur académique 3, 2013). Les favelas deviennent alors gênantes pour bon nombre de propriétaires et d'entrepreneurs immobiliers qui font valoir que leur présence fait baisser la valeur des propriétés luxueuses.

Dans les lignes qui suivent, nous allons présenter les principales interventions urbanistiques qui ont été faites pour les favelas *Rocinha*, *Morro da Providência*, *Santa Marta*, *Morro do Borel* mais également les interventions qui ont contribué à la démolition des favelas *Vila Recreio 2*, *Favela do Mêtro* et *Vila Autódromo*.

4.2.2 Portrait des interventions urbanistiques dans 7 favelas

Rocinha

Rocinha se situe près d'un récif, au cœur des quartiers aisés du sud de la ville avec à l'est, les quartiers chics de *Leblon* et d'*Ipanema* ainsi que le quartier riche de *Barra da Tijuca* à l'ouest. Cette favela, l'une des plus peuplées de la ville, offre une vue imprenable sur la mer. Étonnamment, elle figure depuis 2006 sur la liste des attractions touristiques officielles de la ville et apparaît sur la liste d'une dizaine d'entreprises touristiques (Broudehoux et Legroux, 2013; Freire-Medeiros, 2010). *Rocinha* se transforme et suscite désormais la convoitise des étrangers de plus en plus attirée par le panorama et le retour de la sécurité. Depuis 2010, près de 3500 personnes viennent chaque mois visiter la favela et profiter de la vue qu'offrent les

²⁰ Complexes d'habitations aisés fermés communément appelés des *Gated communities* en anglais.

hauteurs des collines (Freire-Medeiros, 2010). Considérée comme la favela la plus populaire et la plus peuplée du Brésil, *Rocinha* abrite à elle seule près de 70 000 habitants selon les estimations officielles (IPP, 2010). D'après plusieurs associations locales, ce nombre est toutefois sous-estimé mais il témoigne néanmoins de l'importante concentration d'habitations auto-construites à proximité même des quartiers centraux de la ville.

Rocinha est organisée comme une ville à part entière et possède ses propres commerces, ses écoles et bien d'autres services publics. Bien que l'offre de services de base y soit encore limitée, elle reste considérée comme la favela ayant subi le plus d'interventions par l'État (Gasnier, 2005).



Figure 4.6 Vue de la favela Rocinha depuis les hauteurs

Source : photo prise par l'auteur, 2013

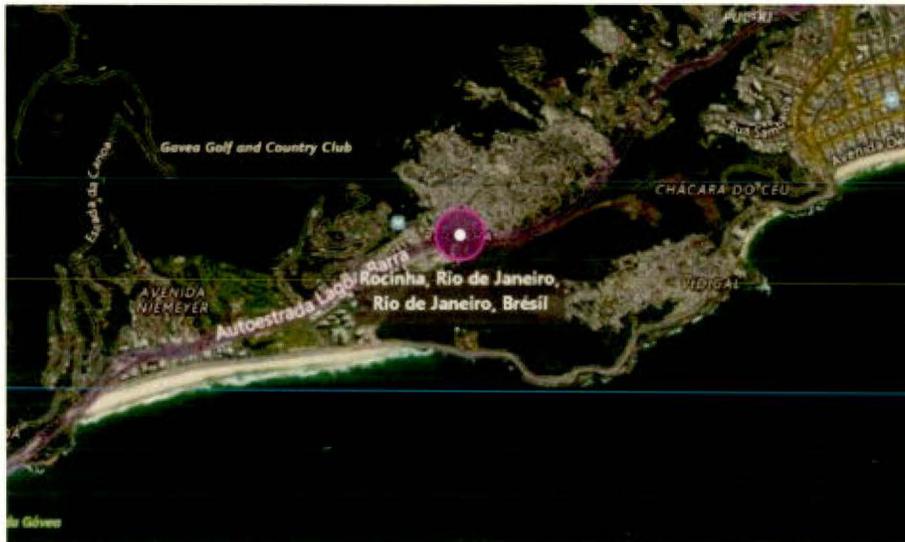


Figure 4.7 Rocinha

Source : Bing maps

Dans cette favela, le PAC a apporté quelques améliorations telles que la construction d'une bibliothèque, de logements sociaux, d'une Unité de Premiers Secours (UPA) et l'élargissement de certaines rues (Collin-desrosiers, 2010; Ninnin, 2015). Cependant, la première phase du programme PAC que nous avons présentée au début de ce chapitre a largement ignoré les requêtes des habitants qui souhaitaient un meilleur accès à l'eau potable et l'amélioration du service d'assainissement. Bien qu'ils aient été identifiés par les favelados comme des besoins prioritaires, le PAC ne les a pas retenus, préférant plutôt financer des projets visant l'embellissement de la favela (Broudehox et Legroux, 2013). Dans le cadre de ce même programme, la municipalité a plutôt opté pour des projets tape-à-l'œil ou visant l'esthétisation de la favela avec la construction d'un grand complexe sportif et d'une passerelle dessinés par le célèbre architecte Niemeyer.



Figure 4.8 Complexe sportif de la favela Rocinha

Source : photo prise par l'auteur, 2013

Avec l'organisation des ME sportifs, la municipalité procède à l'implantation d'infrastructures de grande ampleur. À l'entrée de la favela, on remarque d'emblée le complexe sportif avec la publicité des commanditaires de la Coupe du monde et des Jeux Olympiques. Inauguré en 2010, ce complexe comprend de nombreuses installations pour que les habitants puissent y pratiquer la natation, le football, le basket, le tennis, la capoeira ou la boxe. Bien que majeurs, la plupart des projets n'ont pas rencontré les attentes des habitants de *Rocinha*. Un certain nombre d'entre eux, accompagnés de membres d'associations, se plaignent du manque de considération à leur égard ainsi que de l'absence de tout processus participatif. Il y a, selon eux, peu d'espaces décisionnels et il est impossible de décider ou de donner son avis sur la mise en place des différents projets.

Avant la construction du complexe sportif, la passerelle Niemeyer a également fait l'objet de plusieurs critiques. Reliant la favela au quartier huppé de *San Conrado*, plusieurs résidents ont été consternés par le coût exorbitant du projet qui avoisine les 450 millions de *reais*²¹ (Acteur académique 1, 2013). Avant sa construction, il en

²¹ Près de 173 millions de dollars canadiens

existait déjà une, certes peu esthétique mais qui exerçait néanmoins la même fonction. La première action du programme PAC dans la *Rocinha* a été de remplacer cette passerelle pour une autre plus imposante et plus esthétique. Pour les habitants, et particulièrement pour les plus anciens qui ont lutté pour la construction de la première passerelle, cette nouvelle structure constitue une dépense inutile sans véritable intérêt. La plupart des résidents estiment que l'argent aurait pu être dépensé pour des domaines plus importants comme la santé ou l'éducation. Un membre d'une association de défense des droits des habitants de la favela *Rocinha* s'exprime à ce sujet :

L'image médiatique de certains projets passe avant certaines priorités pour la municipalité. Nous souhaitons davantage de changements qui répondent aux besoins les plus fondamentaux de la communauté plutôt que des projets conçus pour redorer le blason de certains élus avant les élections. Le manque d'assainissement fait encourir un véritable risque sanitaire pour les habitants qui vivent proche de l'eau stagnante²² (Activiste et habitant *Rocinha* 1, 2013).

La construction de la passerelle et du complexe sportif totalise à elle seule une bonne part des investissements prévus pour la favela *Rocinha*. Or, seule une très faible part des dépenses prévues par la première phase du PAC a été consacrée aux services de base considérés pourtant comme prioritaires par les habitants. Quand on circule à l'intérieur de la favela au travers de ses ruelles étroites, il n'est pas rare de rencontrer des amas de câbles électriques ou des égouts à ciel ouvert (voir figures 4.10 et 4.11). Alors que l'accès à l'eau potable et au système d'assainissement faisaient partie des mesures prévues dans la première phase du PAC, peu d'améliorations ont, en définitive, été effectuées. Les réseaux d'électricité et d'écoulement des eaux usées

²² Traduction libre : Para o município, a imagem midiática de alguns projetos é mais importante que algumas prioridades. Antes de mais nada, queremos projetos que respondam às nossas necessidades mais fundamentais, ao invés de projetos inúteis ou criados para melhorar a imagem de alguns eleitos. A falta de saneamento cria um verdadeiro risco sanitário para os moradores que vivem próximo da água estagnada.

sont vétustes et encore gérées par les habitants eux-mêmes. Ce rafistolage constitue de véritables problèmes sur le plan de l'hygiène et de la sécurité.



Figure 4.9 Passerelle Niemeyer de la favela Rocinha

Source : photo prise par l'auteur, 2013

Pendant longtemps la présence des narcotrafiquants a limité la présence des compagnies de distribution dans la favela et la mise en place progressive d'un réseau d'électricité légale reste incomplète (Acteur académique 1, 2013; Pilo, 2015). Malgré l'existence d'un service électrique public, la régularisation reste lente et peu fiable. Selon un responsable associatif local, Martins de Oliveira,

le PAC-1 a laissé derrière lui un projet d'assainissement qu'il reste à faire, une crèche inachevée, un plan incliné à peine entamé et un marché populaire non réalisé (...) Comment pouvons-nous croire qu'ils vont réaliser des travaux d'assainissement dans le PAC-2 si ils n'ont rien fait en ce sens dans le PAC-1 (cité dans Chetry et Legroux, 2014).

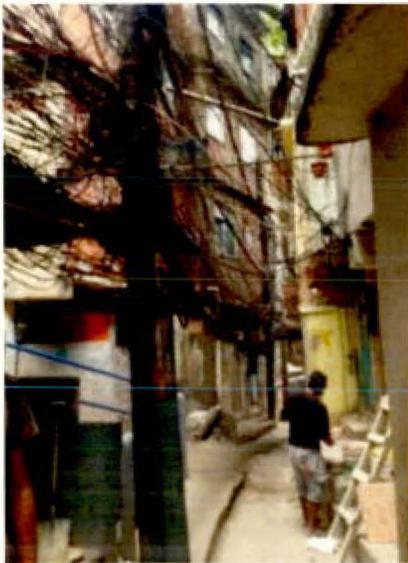


Figure 4.10 Amas de câbles
électriques à Rocinha

*Source : photo prise par l'auteur,
2013*



Figure 4.11 Égoût à ciel ouvert
à Rocinha

*Source : photo prise par l'auteur,
2013*

Afin d'améliorer l'accessibilité de la favela, les autorités publiques prévoyaient également la construction d'un téléphérique. Le projet, qui n'a toujours pas été mis sur pied, est estimé à 700 millions de R\$ et représente à lui seul près de 50 % du budget total de la seconde phase du programme fédéral PAC (Broudehoux et Legroux, 2013; Chetry et Legroux, 2014). Encore une fois, les habitants s'opposent en votant à l'unanimité contre le projet qui, pour eux, ne constitue pas une solution en termes de déplacement. Il existe déjà de nombreuses routes qui donnent accès à la favela et le réseau de transports publics permet par exemple de desservir aisément les habitations situées sur les hauteurs de la colline (Broudehoux et Legroux, 2013). Avec ce projet, on estime qu'environ 1800 familles sont menacées d'expulsion et plusieurs se méfient des réels impacts que pourrait avoir la deuxième phase du PAC suite au fiasco de la première phase du programme (Broudehoux et Legroux, 2013).

Bien que la favela bénéficie d'une plus grande attention de la part des autorités publiques en matière d'aménagement, la Ville tente néanmoins de limiter son expansion à travers différentes stratégies de planification. En 2009, la municipalité avait prévu de construire des murs autour de 13 favelas dont 11 situées dans la zone sud. Toutefois cette idée a été très impopulaire auprès des résidents et des membres d'associations de nombreuses favelas (Acteurs académiques 1 et 2, 2013; Escobar, 2015). L'idée a été abandonnée mais depuis, la municipalité prévoit de construire un parc écologique qui agirait selon l'acteur académique 1 comme une frontière. Ce parc apparaît comme une extension du complexe sportif de la favela afin de préserver les espaces verts de la région (Acteur académique 1, 2013; SEOBRAS, 2012). Le montant du projet, estimé à 24 millions de *reais*, serait financé par le Fond national pour la conservation de l'environnement et du développement urbain (Fecam) (SEOBRAS, 2012). Ce parc écologique est issu de la première phase du programme PAC 1 mais devra se poursuivre au cours de la deuxième phase. En attendant, le projet reste toujours inachevé, peu entretenu et difficilement utilisable par les résidents (Escobar, 2015).

Sur le plan de la sécurité, *Rocinha* est désormais une favela pacifiée depuis 2011. On remarque à certaines intersections une présence policière lourdement armée qui semble rassurer la population. Cependant, cette « reconquête territoriale »²³ est imparfaite car le territoire contrôlé est limité à certains secteurs de la favela. Selon Barber (2016), *Rocinha* connaîtrait même un retour de la violence malgré la présence des UPP. Pendant notre visite, plusieurs jeunes armés de mitrailleuses restaient positionnés dans la favela en amont de la colline. Déjà en 2013, avant même la tenue de la Coupe du monde de soccer et des Jeux Olympiques, la presse constate dans de nombreux cas, une tendance au retour des narcotrafiquants dans des favelas pourtant pacifiées et sécurisées. Également, le recours des UPP à des pratiques de répression à

²³ Formule souvent employée pour désigner la reprise territoriale de la favela par les UPP autrefois contrôlé par les narcotrafiquants.

l'égard des habitants de la favela est largement observé et documenté par de nombreux chercheurs. L'acteur académique 3 (2013) résume ainsi :

Il y a des tensions dans les favelas entre les UPP et les organisations locales. Les choses ne sont pas claires. J'ai le sentiment qu'en ce moment, la ville dans son ensemble a vécu l'expérience de la brutalité policière. L'assassinat des 11 personnes à Maré, la brutalité de la police, la disparition d'Amarildo à *Rocinha*. Cela entraîne une chute de popularité du gouverneur Cabral qui est le chef de la police. Il y a un moment de tension je pense. Avec les ME sportifs, il y a un processus radical de militarisation de la ville et de répression dictatoriale (Acteur académique 3, 2013).

La disparition d'Amarildo n'est malheureusement pas un cas isolé puisque de nombreuses autres plaintes ont depuis été déposées contre les UPP. On parle de notamment de fusillades policières qui ont fait six blessés et entraîné la mort d'un résident, Jorge Arui, 49 ans, qui se rendait à la boulangerie ou du viol d'une jeune femme (Barber, 2016).

Malgré ce retour de la violence, la favela continue reste attractive. Les brochures touristiques et autres initiatives telles que le *favela tour* démontrent un certain intérêt de la Ville à miser désormais sur *Rocinha* pour le développement d'un pôle récréotouristique. Depuis sa pacification, et comme cela se produit dans de nombreuses autres favelas, ce sentiment de sécurité entraîne une augmentation spectaculaire des prix des loyers. Trois jours après la pacification, le journal *O Globo* a rapporté que les prix des maisons étaient en hausse de 50% (Cath, 2012). Des chercheurs et observateurs y voient le début d'un processus de gentrification qui contribue à exclure les couches les plus pauvres. L'augmentation des prix des logements, des denrées ou d'autres services ont d'ailleurs poussé certains jeunes à quitter la favela :

Depuis le contexte de méga événements, les prix ont tellement augmenté que les étudiants de *Rocinha* n'arrivent plus à trouver des logements bon marché. Aucune banque ne va leur prêter de l'argent et donc, la seule solution qui s'offre à eux est de s'appuyer sur des programmes publics de logement comme MCMV. Les étudiants devront alors habiter vers Campo Grande, Santa Cruz ou Nova Iguaçu. On a créé un système qui expulse les plus pauvres. Les gens peuvent acheter par le biais du programme mais le problème c'est qu'ils quittent la ville [...]. Pour résumer les favelas peuvent être considérées comme des quartiers populaires mais avec désormais une hétérogénéité sociale (Acteur académique 1, 2013).

En 2010, un an avant la mise en place des UPP, les travaux du PAC avaient conduit à la démolition de nombreuses maisons à *Rocinha* pour permettre l'aération et l'élargissement de certaines ruelles insalubres. Les résidents de la *Rua 4*²⁴ ont été relogés dans des unités résidentielles construites par le programme à proximité de leur ancienne maison (Cath, 2012). Cependant, une fois délogés, certains habitants quittent leur nouvel appartement fourni par la municipalité pour aller vivre ailleurs afin de bénéficier d'une plus-value (Acteur académique 1, 2013). Les habitations fournies par le gouvernement sont alors louées par des étrangers ou à des classes supérieures. Les ressources publiques investies pour soutenir les « segments précaires de la société » conduit au final à exclure les populations locales.

Morro da providência

Morro da Providência est une petite favela qui compte 4094 habitants et qui se situe sur la colline *Providencia* dans le quartier de *Gamboa*. (IPP, 2015). Considérée comme la favela la plus ancienne de Rio, ses caractéristiques visuelles et symboliques lui permettent de faire l'objet d'une plus grande attention de la part de la municipalité. Comme nous l'avons vu plus tôt dans ce chapitre, *Morro da*

²⁴ Ruelle connue pour avoir eu les taux de tuberculose les plus élevés de l'État de Rio de Janeiro

Providencia se situe également au cœur d'un projet de valorisation immobilière et de rénovation de la zone portuaire. Le quartier où se situe la favela subit une importante transformation depuis la mise en place du projet *Porto Maravilha* et, selon Broudehoux et Legroux (2013), l'importance visuelle du site est exploitée par la municipalité pour créer un véritable pôle récréotouristique.

Depuis l'annonce de la tenue des ME sportifs, les interventions urbanistiques dans cette favela et aux alentours s'accélèrent et font suite à d'autres projets mis en place quelques années plus tôt. Lors de notre visite en 2013, les interventions mises en place par le programme *favela Bairro* au milieu des années 1990 étaient encore visibles. On remarque la présence d'un belvédère vieillissant et une sorte de tracé métallique incorporé au sol des ruelles pour guider les touristes. Ces éléments nous permettent d'affirmer que la municipalité procédait déjà sa mise en valeur avant même l'annonce de la tenue des ME.

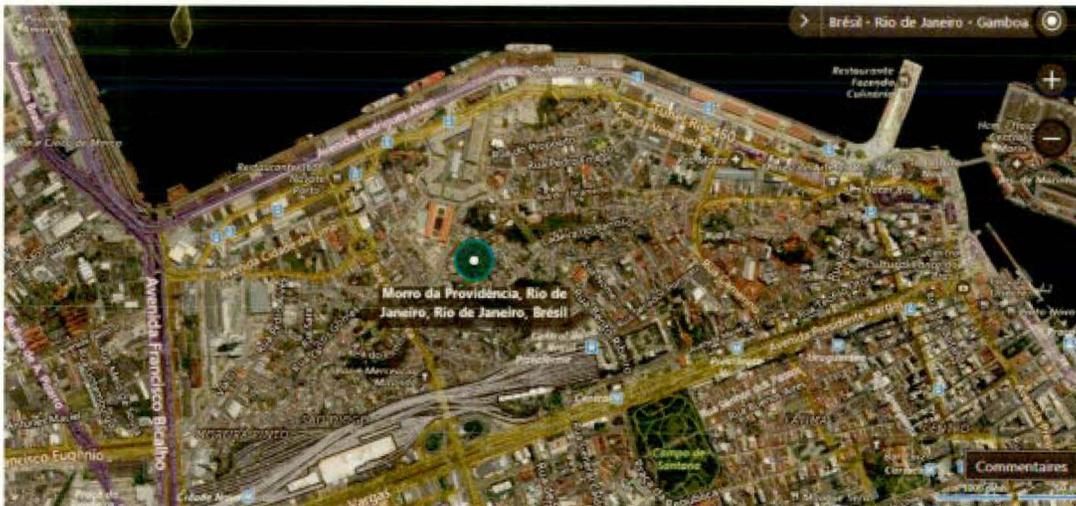


Figure 4.12 Localisation de la favela Morro da Providência

Source : Bing maps

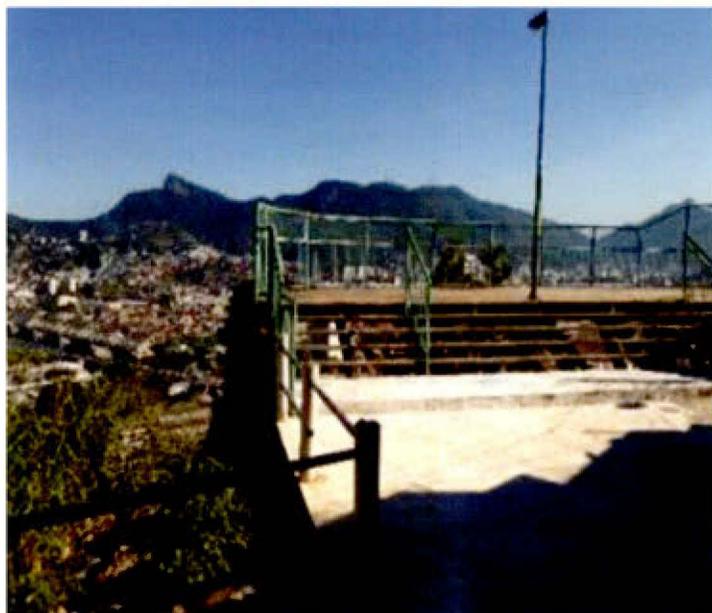


Figure 4.13 Belvédère issu du programme Favela Bairro à Providencia

Source : photo prise par l'auteur, 2013

Plusieurs aménagements urbanistiques de plus grande ampleur voient le jour comme la construction récente d'un téléphérique. Financé par le programme *Morar Carioca* à hauteur de 75 millions de reais, le téléphérique fut inauguré pendant la Coupe du monde en juillet 2014 et permet de relier la favela à la gare principale (Habitant Rocinha 1 et 2, 2013). Sa construction très coûteuse a soulevé d'importantes interrogations quant à sa capacité à satisfaire réellement les besoins des résidents notamment en matière de mobilité. Un habitant s'explique :

Aujourd'hui notre communauté ne croit plus au gouvernement. Nous ne pensons pas que ces projets puissent changer quelque chose. Regardez ce qu'ils font ! Ils construisent un beau téléphérique pour les touristes pour regarder la pauvreté en bas²⁵. (Habitant Rocinha 2, 2013)

²⁵ Traduction libre : Atualmente, a nossa comunidade não acredita mais no governo. Não acreditamos que esses projetos possam mudar alguma coisa. Veja o que eles fazem! Eles construíram um teleférico bonito para que os turistas possam ver a pobreza lá embaixo.

Les habitants se plaignent régulièrement de l'absence d'information, de concertation et de transparence en ce qui concerne les différents projets lancés par la Ville. Ils considèrent d'ailleurs cet aspect comme un manque de respect flagrant à l'égard de leur communauté alors que les projets sont censés les concerner directement. La construction du téléphérique a par exemple nécessité la suppression de la fameuse place *Américo Brum* contre l'avis des *favelados* (Roller, 2011). Bien connue des résidents, cette place permettait la pratique de différents sports et était animée d'une vie culturelle et sociale très significative pour eux. Très utilisée et appréciée des résidents, elle a été détruite pour permettre la construction du téléphérique sans aucune concertation avec les *favelados*. (Acteur académique 1, 2013; habitant Providencia 1, 2013). Comme dans de nombreux cas à Rio, ce sont les associations, membres de la communauté et d'ONG qui sont les interlocuteurs et qui discutent des défis liés à l'amélioration des services publics comme l'accès à l'eau et au service d'assainissement (Habitant Rocinha 2, 2013). La municipalité ne cherche que rarement à satisfaire l'ensemble des demandes des habitants et, une fois élus, d'autres priorités sont mises sur la table :

L'amélioration concrète de la qualité de vie des habitants passe souvent par la mise en place de travaux moins « tape-à-l'œil » et moins médiatisés. Aucun élu ne veut s'attaquer à ce genre de projet quand son mandat ne dure que quatre ans. Il est beaucoup plus facile de prendre le crédit d'un simple projet de transport²⁶ (Habitant et activiste Providencia 1).

D'ailleurs, ce projet a nécessité le relogement d'une douzaine de familles et au total, c'est près d'un tiers de la communauté qui est menacée par le projet (Broudehoux et Sánchez, 2015). Ces menaces d'expulsion se sont heurtées aux critiques de nombreuses associations qui ont finalement pu limiter ce processus. Plusieurs

²⁶ Traduction libre : Geralmente, a melhoria concreta da qualidade de vida dos moradores ocorre com trabalhos menos “visíveis” e midiatisados. Nenhum eleito quer se comprometer com esses tipos de projetos, já que o seu mandato dura somente quatro anos. É muito mais fácil ganhar os créditos por um simples projeto de transporte.

habitants sont révoltés suite aux visites des agents municipaux qui viennent leur annoncer qu'ils doivent quitter leur maison.



Figure 4.14 Place Américo Brum avant sa disparition dans la favela Providencia

Source : photo prise par l'auteur, 2013



Figure 4.15 Téléphérique de la favela Providencia

Source : photo prise par l'auteur, 2013

La grande majorité *des favelas* sont des sites sur lesquels ont été construites des habitations en dur par les habitants eux-mêmes. C'est donc eux qui ont payé les matériaux de construction, qui ont investi leurs épargnes pour améliorer leur demeure ou pour l'agrandir au fil du temps. Le fait d'être exproprié constitue alors une perte économique pour eux qui est rarement compensée par la municipalité :

Ils viennent à notre porte pour nous dire que nous devons quitter bientôt nos maisons. Nous vivons dans la crainte et l'incertitude. Aujourd'hui nous ne savons toujours pas si nous allons pouvoir rester. Je ne veux pas quitter la maison que mon père a construit il y a des années, en se donnant beaucoup de mal. C'est chez moi ici²⁷ (Habitant Providencia 2).

²⁷ Traduction libre : Eles batem à nossa porta para dizer que devemos abandonar as nossas casas. Nós vivemos com medo e incerteza. No momento, nós ainda não sabemos se poderemos ficar. Eu não quero abandonar a casa construída pelo meu pai há muitos anos e com muito esforço. Aqui é a minha casa !

Depuis la mise en place d'une police pacificatrice, la favela est sécuritaire et on y accède très facilement. Cette présence policière est cependant dénoncée par une partie des habitants qui se plaignent d'un renforcement des contrôles à leur endroit. L'instauration de couvre-feux et de fouilles journalières par des policiers soulèvent le mécontentement des habitants, et rappelle le rôle répressif de la police militaire pendant la dictature. L'inquiétude s'est même renforcée depuis la mort de Felipe Santos Victor, un jeune résident de la favela *Morro da Providencia* de 17 ans tué par la police pacificatrice (Anonyme, 2015). Cet événement dramatique a suscité une mobilisation populaire importante et les différentes manifestations ont mené à l'arrestation des policiers mis sous enquête pour assassinat (Anonyme, 2015). Cet épisode tragique rappelle de nombreux cas d'homicides dans de nombreuses favelas à Rio et démontre que les résidents sont généralement les premières victimes de ces conflits.

Le trafic de drogue a beaucoup ralenti mais la violence s'accroît dans les rues aux alentours de Providencia. Nous n'avons presque vu aucun incident de tir durant les mois qui ont suivis la pacification. Mais peu de temps après, les affrontements ont repris dans la région et certains résidents doivent faire plusieurs détours par crainte des conflits²⁸ (Habitant et activiste Providencia 1).

²⁸ Traduction libre : O tráfico de drogas diminuiu bastante, mas a violência está aumentando nas ruas ao redor da Providência. Não ouvimos quase nenhum tiro durante os meses que seguiram à pacificação. Mas, passado algum tempo, os confrontos recomeçaram na região e alguns moradores devem mudar de caminho com medo dos conflitos.



Figure 4.16 Surveillance policière dans la favela Morro da Providencia

Source : photo prise par l'auteur, 2013

Santa Marta

Comptant près de 3900 habitants, Santa Marta est située au cœur de la zone sud, dans l'un des quartiers les plus aisés de la ville, Botafogo, et à quelques pas du Pain de sucre et du Corvado (IPP, 2012). Sa situation géographique privilégiée offre une vue imprenable sur le quartier et compte parmi les favelas les plus sécuritaires et les plus visitées de la ville.

Les premières mesures de réhabilitation à Santa Marta commencent en 2003 dans le cadre d'un programme du gouvernement de l'État de Rio et s'arrêtent en 2008 (Acteur académique 1, 2013). Dans les premières années, la municipalité apporte des améliorations ponctuelles telles que des mesures de renforcement et de rétention des pentes ainsi que de construction de logements et d'amélioration d'infrastructures (Pilo, 2015). En mai 2008, un funiculaire est construit et apparaît depuis comme une forme d'assistance réussie fournie pour la communauté. Les résidents y transportent

des matériaux de construction, des courses, des manuels scolaires ou des ordures. Cependant, à cause de sa lenteur et de sa capacité limitée pour le transport de charges lourdes, il profite alors surtout aux visiteurs et ne semble pas, en définitive, constituer une réelle nécessité pour les résidents.



Figure 4.17 Localisation Santa Marta

Source : Bing maps

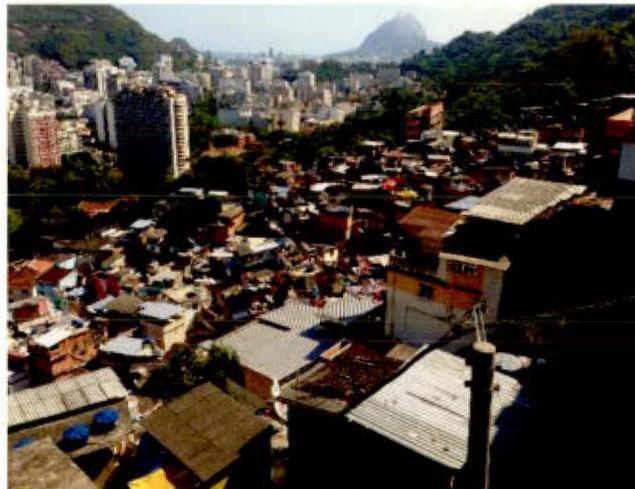


Figure 4.18 Favela Santa Marta

Source : photo prise par l'auteur, 2013

Toujours en 2008, *Santa Marta* est devenue la favela pilote de Rio pour l'établissement des premières UPP. Elle est alors considérée comme une « favela test » pour l'implantation de mesures de réhabilitation du cadre bâti, d'installation d'équipements publics et dorénavant sujette au processus de pacification (Acteurs académiques 1 et 2, 2013; Borius, 2010). La sécurisation marque une rupture avec le passé de la favela, longtemps associée à la violence des narcotrafiquants. L'ancienne école a été transformée en poste de police et les différentes traces de balles que l'on pouvait apercevoir appartiennent désormais au passé. Selon l'avis de plusieurs résidents interrogés, l'efficacité de la police pacificatrice est limitée. Bien qu'ils soutiennent que l'arrivée des UPP contribue à maintenir la paix et la tranquillité, d'autres résidents affirment ces unités créent plutôt de la peur et fournissent un œil omniprésent pour le gouvernement afin d'imposer l'ordre.

Malgré tout, la sécurisation accélère la mise œuvre de projets de valorisation, de rénovation et de régularisation du cadre bâti. À l'instar de *Rocinha*, des initiatives de touristification sont également mises en œuvre, telles que *Favela Santa Marta Tour* ou *Rio Top Tour*, afin d'offrir aux visiteurs des excursions au travers de la favela. Désormais, des guides viennent à la rencontre des touristes en leur distribuant des dépliants traduits en anglais et en portugais pour les orienter durant leur visite. On remarque également une statue à l'effigie de Michael Jackson apparaissant comme un élément symbolique pour rappeler la visite du célèbre chanteur. Cet élément révèle une stratégie de marketing qui s'appuie sur le mobilier urbain en ajoutant un certain cachet à la favela ce qui profite modestement à plusieurs commerçants.



Figure 4.19 Statue à l'effigie de Michael Jackson à Santa Marta

Source : photo prise par l'auteur, 2013



Figure 4.20 Panneau touristique à l'entrée de Santa Marta

Source : photo prise par l'auteur, 2013

Dans l'optique de concevoir une planification urbaine qui se voudrait durable, la Ville adopte des mesures de protection environnementale axées autour de l'installation de murs. Comme pour *Rocinha*, la Ville affirme que ces « murs écologiques » contribueraient à la préservation de la forêt Mata Atlantica en limitant l'expansion de la favela (Ninnin, 2014, p. 1). Le mur de Santa Marta avait commencé à être érigé vers la fin du mois de mars 2009 alors que l'Institut Municipal Pereira Passos (IPP) n'avait mesuré aucune expansion territoriale et planifiait même une diminution d'environ 1% (Ninnin, 2014, p. 1). Ce projet a suscité l'indignation des résidents et de nombreuses associations. S'ensuit de nombreux articles de presse parus dans plusieurs pays parlant du projet comme un processus de cloisonnement de la pauvreté. Le site du projet devient rapidement une sorte de « destination journalistique » obligatoire à Rio (Frayssinet, 2009). Bien qu'une bonne partie du

mur ait été érigé, la Ville est finalement forcée de renoncer au projet face aux nombreuses critiques (Acteur académique 4, 2013).



Figure 4.21 Mur entourant la favela Santa Marta

Source : Acteur académique 4

Dans le cadre d'une politique d'esthétisation du paysage urbain et afin d'adoucir l'image de la favela, la municipalité poursuit sa stratégie d'embellissement. (Broudehoux, 2015). La favela est en effet devenue une attraction touristique avec des maisons aux façades de couleurs vives provenant d'une initiative dirigée par des artistes néerlandais. Ce projet, qui ne répond aucunement aux besoins prioritaires des habitants, s'apparente à une stratégie de construction d'image de marque pour Rio qui se vend, comme nous l'avons vu, au travers d'éléments symboliques du « marketing urbain » mais sans prendre en compte les réels besoins des résidents (Broudehoux, 2015; Broudehoux et Legroux, 2013). À titre d'exemple, un résident raconte :

Ils embellissent les façades des maisons et souhaitent en même temps raser celles qui ne leur conviennent pas. Nous nous sommes battus contre les demandes d'éviction du gouvernement, en particulier pour les maisons situées sur les plus hauts niveaux de la favela. La Ville nous ordonne de

laisser derrière nous plus de 80 ans d'histoire et de déménager dans une unité de logement public²⁹ (Habitant et activiste Santa Marta, 2013).



Figure 4.22 Embellissement de la favela Santa Marta

Source : photo prise par l'auteur, 2013

Santa Marta est sans aucun doute l'une des favelas où les conditions de vie et d'urbanisation se rapprochent le plus de celles des quartiers formels à l'instar de *Providencia* et de *Vidigal*. Depuis 2009, l'accès à l'électricité et à l'eau courante se généralise alors qu'autrefois, près de 90% des résidents étaient reliés à des réseaux clandestins d'alimentation (Carpentier, 2012). D'ailleurs, selon un article du journal *O Globo*, un nouveau processus de classification urbaine, mis en place dans le cadre du programme *Morar Carioca*, permet à *Santa Marta* d'être désormais reclassifiée en « établissement urbanisé » et non plus comme « favela » (Pilo, 2015).

²⁹ Traduction libre : Eles embelezam as fachadas das casas e, ao mesmo tempo, desejam acabar com aquelas que não os convêm. Nós lutamos contra os pedidos de despejo do governo, principalmente as casas situadas no nível mais alto da favela. O município nos manda deixar para trás mais de 80 anos de história, querem nos mandar para uma unidade de habitação pública.

Bien que l'accès à l'eau courante et à l'électricité se soit généralisé, certains égouts s'écoulent encore à ciel ouvert et plusieurs détritiques s'entassent dans certains secteurs. Comme pour la majorité des favelas, les habitations situées sur les hauteurs restent les plus fragiles et souvent menacées de démolition. Aucun projet de consolidation de ces maisons n'a eu lieu malgré la dangerosité des pilotis sur lesquels elles sont parfois maintenues.



Figure 4.23 Égout à ciel ouvert dans la favela Santa Marta

Source : photo prise par l'auteur, 2013



Figure 4.24 Messages de résistance accolés aux façades des maisons

Source : photo prise par l'auteur, 2013

Dans une grande majorité des cas, la municipalité préfère procéder au relogement des habitants plutôt que d'entamer des procédures de rénovation de leur maison. Sur les hauteurs de la favela, il existe une zone de protection environnementale ou « à risque » qui permet d'exproprier légalement les habitants. Les résidents qui reçoivent ces avis d'expulsion s'organisent avec l'appui d'associations en prenant leur combat devant les tribunaux :

Ma famille a été l'une des premières à s'installer dans la favela dans les années 1930. Ça représente plusieurs générations qui ont ensemble construit une communauté dynamique. Nos maisons font partie de notre identité, nous avons été témoins de l'expansion rapide de la favela et avons fait face aux menaces du gouvernement de tout éliminer. Aujourd'hui nous ne faisons plus confiance aux projets proposées par la municipalité³⁰ (Habitant favela Santa Marta 1).

Les tentatives infructueuses de la Ville pour la mise en place de services publics de base exaspèrent certains résidents qui deviennent, au fil de leur lutte, de véritables activistes en charge de défendre leurs droits. Un résident s'explique :

Ça fait 3 ans que je lutte pour pouvoir rester ici. Ici, c'est là où je suis né et là où j'ai vécu. Aujourd'hui la violence des narcotrafiquants fait partie du passé mais nous sommes constamment menacés d'expulsion. Je n'ai pas envie d'aller vivre dans un appartement de 30 m² construit par la Ville à des kilomètres d'ici³¹ (habitant favela Santa Marta 2).

Ces témoignages, relayés par les responsables d'associations de défense de résidents ainsi que certains acteurs de milieux académiques que nous avons rencontrés, peuvent avoir un réel impact auprès des médias et de l'opinion publique. Par leur lutte, ces acteurs agissent comme de véritables interlocuteurs auprès des médias et de l'opinion publique afin de stopper les mesures de relogement.

³⁰ Traduction libre : A minha família foi uma das primeiras a se instalar na favela nos anos 30. Isso representa diversas gerações que, juntas, construíram uma comunidade dinâmica. As nossas casas fazem parte da nossa identidade, nós fomos testemunhas da rápida expansão da favela e enfrentamos as ameaças do governo de acabar com tudo. Hoje em dia, nós não confiamos mais nos projetos propostos pelo município.

³¹ Faz 3 anos que eu luto para ficar aqui. Foi aqui que eu nasci e vivi. Hoje em dia, a violência dos traficantes faz parte do passado. A vida melhorou, mas somos ameaçados de expulsão a todos os momentos. Não tenho vontade de morar em um apartamento de 30 m² construído pelo município.

Borel

Parmi les favelas visitées, la favela *Borel* apparaît à l'écart de tout processus de touristification. Située à quelques kilomètres au sud du célèbre stade de soccer *Maracanã* dans le quartier d'*Andaraí*, *Borel* compte environ 7500 habitants pour près de 2165 logements (IBGE, 2010). Lors de notre visite dans la favela, on remarque plusieurs infrastructures publiques construites par la Ville telles qu'une crèche et un centre médical. Plus haut, au sommet de la colline sur la rue *Estrada da Caixa d'Água*, se trouvent également un poste d'UPP, un stade de football ainsi qu'un centre culturel de l'ONG *Roda Viva* qui œuvre pour l'éducation et l'inclusion sociale.

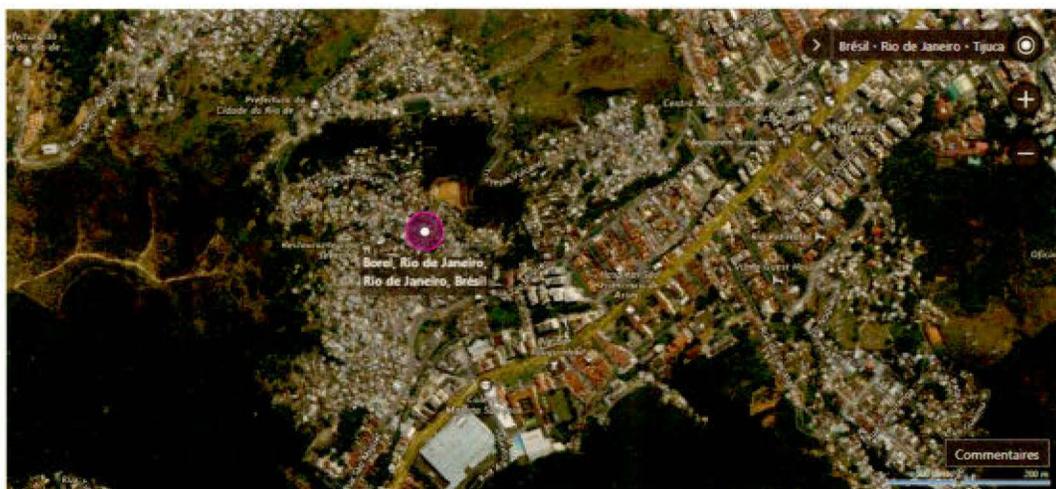


Figure 4.25 Localisation de la Favela Borel

Source : Bing map

Sur le plan de la sécurité, on remarque une présence policière sur les hauteurs de la favela. Borel est pacifiée depuis 2010 et la huitième favela à avoir mis en place une UPP contribuant à faire diminuer nettement le nombre d'agressions et de vols. Lors de notre visite dans la favela, plusieurs habitants des quartiers formels alentours ont des avis partagés en ce qui concerne la sécurité et la possibilité d'accéder à la favela. Certains nous mettent en garde car ils estiment que la présence des UPP reste limitée

et que des échanges de tirs ont régulièrement lieu tandis que d'autres relativisent les risques à encourir. La présence des groupes armés rendait difficile la vie de la communauté. Or aujourd'hui cette protection rassure la plupart des résidents qui s'expriment sur la question : « Aujourd'hui frère, aujourd'hui grâce à Dieu, il y a la paix. Pas seulement pour moi, mais surtout pour mes enfants qui sont heureux³² » (Habitant Borrel 1, 2013). Même si les relations restent parfois difficiles avec la police, plusieurs habitants voient d'un bon œil cette reprise territoriale :

La relation avec la police a toujours été difficile. Mais avant l'arrivée des UPP, nous avons peur. J'avais peur de laisser mes enfants jouer dehors, je n'étais pas rassuré. Aujourd'hui, nous pouvons circuler librement³³ (Habitant Borrel 2, 2013).



Figure 4.26 Poste d'UPP dans la favela Borel

Source : photo prise par l'auteur, 2013

³² Traduction libre : Hoje irmão, hoje graças a Deus está tudo na paz. Não so eu, os meninos estão felizes [...].

³³ Traduction libre : A relação com a polícia sempre foi difícil. Mas, antes da chegada das UPP, nós tínhamos medo. Eu tinha medo de deixar os meus filhos brincarem na rua, eu não confiava. Hoje, nós podemos circular livremente.



Figure 4.27 Terrain de football dans la favela Borel

Source : photo prise par l'auteur, 2013

Bien que les UPP aient contribué à maintenir la paix à l'intérieur de la favela, la pacification de *Borel*, comme celle qui a lieu à *Rocinha* ou *Vidigal*, génère l'application de nouvelles réglementations. La « Norme ou résolution 013 » des UPP, adoptée en 2007 par le *Secretaria do Estado de Segurança*, oblige par exemple les résidents à obtenir l'approbation de la police pour la tenue d'événements festifs et culturels dans la favela (Carpes, 2013; Smadja, 2013). Sur le terrain, cela se traduit par l'interdiction d'organiser des baptêmes, des fêtes d'anniversaire ou des compétitions sportives. Si les UPP considèrent qu'il y a un risque pour la sécurité, il n'y a alors pas de place pour la discussion (Habitant favela Borel 2). À *Borel*, leur présence, aboutit à la fin des *bailes funk*, ces soirées populaires imprégnées de la culture musicale *favelada*. Mais la présence des narcotrafiquants pendant les fêtes et l'apologie du crime qui pouvait être véhiculée à travers les textes de certaines chansons sont mal vus par les autorités publiques. Certains résidents de la favela *do Borel* regrettent l'instauration de cette interdiction car les festivités qui ont toujours été pratiquées librement dans la favela changent leur quotidien :

Une fois pendant le nouvel an, les gens de la communauté ont célébré le *baile funk*. Et que s'est-il passé ? Le commandant des UPP est venu pour couper le son et arrêter la fête. Tout le monde a commencé à venir lui parler : « C'est un événement pour la population ! Nous n'avons rien sur la colline ! » Comment peuvent-ils faire ça ? Vous savez, il n'y a pas grand-chose dans la favela et les gens attendent ces événements chaque année, ça change notre quotidien³⁴ (habitant Borel 1).

Depuis l'application de cette réglementation, les festivités ont pratiquement disparu dans les favelas qui comprennent des UPP. Selon certains observateurs de l'Observatoire Favela, « La loi est sujette à controverse, car elle est considérée comme une violation de la liberté d'expression, l'accès à la culture, le droit de réunion et à la liberté d'association, entre autres » (Bahia, 2013, cité dans Smadja, 2013, par. 3).

4.2.3 Processus d'éviction des habitants des favelas

Comme nous l'avons vu précédemment, les autorités publiques ont toujours oscillés par le passé dans leur volonté de tolérer ou non la présence des favelas. Le contexte d'urgence provoqué par la tenue des ME conduisent les autorités à agir dans l'optique d'adoucir l'image de certains espaces « ternis » par la présence des favelas. Ainsi, les favelas qui font perdre de la valeur aux quartiers sont alors démolies par la municipalité en suivant un processus d'expropriation légal.

Selon Braathen *et al.* (2015), ces expulsions s'établissent en dépit de ces droits que les *favelados* avaient précédemment acquis. Ces droits ont été progressivement sapés sous prétexte qu'ils entravent la liberté du marché et limitent alors le développement

³⁴ Traduction libre : Uma vez, durante o ano novo, as pessoas da comunidade comemoraram com um baile funk. E o que aconteceu? O comandante da UPP veio cortar o som e acabar com a festa. Todos vieram falar com ele: "É um evento para a população! Não temos nada no morro!" Como eles podem fazer isso? Sabe, não temos quase nada na favela e as pessoas aguardam esses eventos todos os anos, eles mudam nosso cotidiano.

économique et la modernisation consacrés par la Constitution à l'instar du droit au logement (Braathen *et al.*, 2015). La Constitution proclamée en 1989 avait, par exemple, apporté différentes réglementations pour garantir et améliorer la qualité de vie des habitants et d'intégrer progressivement les favelas à la planification urbaine. Également, les autorités publiques se doivent de prendre en considération les favelas pour les intégrer à la ville afin d'assurer leur urbanisation, leur régularisation foncière et leur titularisation. Ainsi, selon l'article 234 de la Constitution proclamée en 1989 :

L'État et les municipalités assureront urbanisation, régularisation foncière et titularisation des zones de favelas et de population à faible revenu, sans expulsion des habitants, à moins que les conditions physiques de la zone imposent un risque à la vie de ses habitants (AMPRJ, 1989, traduit par Ninnin, 2014, p. 4).

Ainsi, bien qu'il soit difficile pour la Ville d'expulser les habitants des favelas en toute légalité, il existe néanmoins un certain nombre de conditions qui permettent de contourner les droits que les *favelados* avaient acquis. Si les conditions physiques des terrains sur lesquels les favelas sont situées présentent un risque pour la vie (éboulement de terrain lors de pluies diluviennes), un risque environnemental (disparition de la forêt *Mata Atlântica*), ou qu'elles sont situées dans des zones de réhabilitation ou de projets d'intérêts publics, l'État et la municipalité ont le pouvoir de promouvoir les évictions (Faulhaber, 2012; Vainer, 2013). Ainsi, en 2010 à Rio, les intempéries avaient provoqué la mort de nombreux favelados situés sur les collines et ouvert la voie à différents projets de réhabilitation et de relogement.

Le contexte des ME a donc accéléré les procédures d'expropriation dans les zones qui connaissent une forte valorisation immobilière comme *Barra da Tijuca*, *Recreio*, *Jacarepaguá* ou *Vargem Grande* etc. (Ninnin, 2014). Les mesures visant le relogement des habitants des favelas sont alors mises en place dans le cadre de programmes tels que MCMV. Selon les estimations récentes du *Comitê Popular da Copa e Olimpíadas* (2015, p. 20), 22 059 familles ont été expropriées dans la ville de

Rio de Janeiro entre 2009 et 2015, totalisant près de 77 206 personnes. Notons que la majorité des favelas qui ont été démolies se situaient toutes à proximité du centre-ville ou dans des quartiers qui connaissent une forte pression immobilière. En 2013, le projet *Porto Maravilha* avait alors à lui seul entraîné l'expropriation de près de 605 familles et prévoyait d'en exproprier 1142 autres (voir tableau 4.3). Au total cette année-là, ce sont près de 2434 familles qui ont été expropriées et 5916 autres menacées de l'être (Comité Popular da Copa, 2013).

Tableau 4.3 Familles expropriées ou menacées de l'être par des projets liés à la Coupe du monde 2014 et aux JO 2016

Interventions urbaines	Nombre de familles expropriées	Nombre de familles menacées	Total
BRT	1203	4028	5231
Porto Maravilha	605	1142	1747
Autres infrastructures ⁶	626	746	1372
Total	2434	5916	8350

Source : Comité Popular da Copa, 2013

L'expropriation des habitants des favelas du centre-ville de Rio peut se faire dans de brefs délais et sans concertation avec les habitants. Des fonctionnaires de la municipalité viennent apposer aux murs des maisons appelées à être démolies le sigle « SMH » (*Secretaria Municipal de Habitação*) suivi d'un numéro. Comme nous l'avons observé dans les favelas Morro da Providencia et Santa Marta, la plupart des habitants ne savent pas quand ces agents reviendront, ni s'ils pourront contester cet avis. Ils vivent dans l'incertitude quelque fois pendant plusieurs semaines, voire plusieurs années. Pour sa part, la Ville doit s'engager à proposer aux familles une indemnisation financière dont la valeur peut varier entre 25000 R\$ à 77000 R\$ (Acteur académique 1, 2013; décret n°34522, 2011, cité dans Ninnin, 2014, p. 4).

Quand il n'est pas possible d'exproprier légalement les habitants qui ne souhaitent pas partir, les fonctionnaires de la Ville ont recours à diverses pratiques pour obtenir l'accord des habitants à l'usure (Acteurs académiques 2, 3 et 4, 2013). L'objectif pour la municipalité, est ici de décourager les autres résidents à vouloir rester dans la favela en procédant à des coupures d'électricité, d'eau ou en envoyant des employés pour convaincre les résidents de partir (Acteur académique 3, 2013; Ancien habitant Vila Recreio II 1, 2013). Également, la destruction progressive des habitations entraîne l'amoncellement de décombres, ce qui a pour effet de déstructurer le cadre de vie des favelados qui choisissent de rester (*Ibid*).



Figure 4.28 Marquage « SMH » sur la façade d'une maison de la favela Morro da Providencia

Source : photo prise par l'auteur, 2013

Parmi les favelas démolies ou en voie de démolition, nous avons choisi la *Favela do Metrô*, *Vila Autódromo* et *Vila Recreio 2* car elles sont directement impliquées dans les secteurs qui subissent d'importants travaux liés aux ME sportifs.

Favela do Metrô

La favela *do Metrô* se situe dans une zone étroite de deux kilomètres longeant les lignes de chemin de fer, à proximité du quartier animé de Saint Francisco Xavier et Radial West Street Avenue, du stade Maracaña et de l'UERJ (Université de l'État de Rio). Cette favela est connue pour avoir développé des activités économiques informelles dans le secteur de l'automobile et n'a jamais été associée à aucun type de trafic (Gillon, 2016). Au cours de notre visite, les habitants de cette favela nous ont affirmé qu'ils entretiennent une relation particulière avec les autorités publiques ayant résisté pendant longtemps aux menaces d'expulsion.

Nous nous battons contre l'administration du maire Eduardo Paes. Ils nous expulsent de nos foyers. Les policiers mettent le chaos en tirant des gaz lacrymogènes sur nos enfants pendant les protestations. Nous avons tenté de nous défendre et nous nous battons encore aujourd'hui³⁵ (Habitant favela do mêtro 1).

Selon Raquel Rolnik, ancienne rapporteure pour le droit au logement du conseil des droits de l'homme des Nations Unies (*Human Right to the city*) entre 2008 et 2014, le processus d'expropriation des habitants de la favela a débuté en 2010 dans l'optique de construire un stationnement pour le stade *Maracanã*. Selon elle il aurait été plus judicieux et moins coûteux pour la Ville de choisir l'emplacement d'un espace non résidentiel ou vacant plutôt que de choisir la favela Mêtro (Rolnik, 2011).

³⁵ Traduction libre : Nós lutamos contra a administração do prefeito Eduardo Paes. Eles nos expulsam de nossos lares. Os policiais criam o caos e jogam gás lacrimogêneo em nossas crianças durante os protestos. Nós tentamos nos defender e brigamos até hoje.



Figure 4.29 Photo satellite de la communauté de la favela do Metro

Source : Terra y praxis, 2011

De 2010 à 2013, la Ville procède à la démolition des maisons et déplace près de 700 familles (Jacobs, 2015). Un premier groupe de 107 familles est relogé très loin de la favela dans le quartier de *Cosmos*, à 70 km de la favela, soit l'équivalent de 2 heures de transport en commun (Acteur académique 3, 2013; Gillon, 2016). Les 600 autres familles ont résisté aux ordres d'expulsion pour être relogées plus près du site de la *favela* dans les complexes d'habitations *Mangueira I* et *Mangueira II* (voir figure 4.30) (Jacobs, 2015). Les habitants qui ont résisté plus longtemps, se sont retrouvés à vivre dans les décombres de leurs voisins provenant des maisons détruites (voir figure 4.31). Cette méthode a été dénoncée par un habitant qui s'exprime à ce sujet :

C'est une stratégie de la municipalité. La Ville laisse les décombres des maisons qui ont été rasées pour pouvoir inciter les autres résidents à partir plus vite. Ils le font exprès. Il est plus facile de nous expulser, nous sommes seulement des pauvres pour eux³⁶ (Habitant favela do mêtro 2).



Figure 4.30 Complexe résidentiel
Mangueira II

Source : photo prise par l'auteur, 2013



Figure 4.31 Décombres dans la
Favela do Mêtro

Source : photo prise par l'auteur, 2013

Évictions liées à la mobilité urbaine

Comme nous le savons, les comités internationaux des ME sportifs exigent que les équipements et infrastructures rencontrent certaines normes urbanistiques. Pour rencontrer ces exigences, les autorités publiques du Brésil ont priorisé certains grands travaux d'infrastructures, notamment ceux liés au transport et à la mobilité urbaine en privilégiant les espaces de haute valorisation immobilière. Ces travaux de grande ampleur sont nécessaires pour la construction de nouvelles voies de transport de bus rapide appelées Bus de transport rapide (BRT)³⁷ et d'une nouvelle ligne de métro.

³⁶ Traduction libre É uma estratégia do município. O município deixa os escombros das casas que foram demolidas para incitar os outros moradores a saírem mais rápido. Eles fazem de propósito. É mais fácil nos expulsar, nós somos apenas pobres para eles.

³⁷ Traduction libre : Bus Rapid Transit

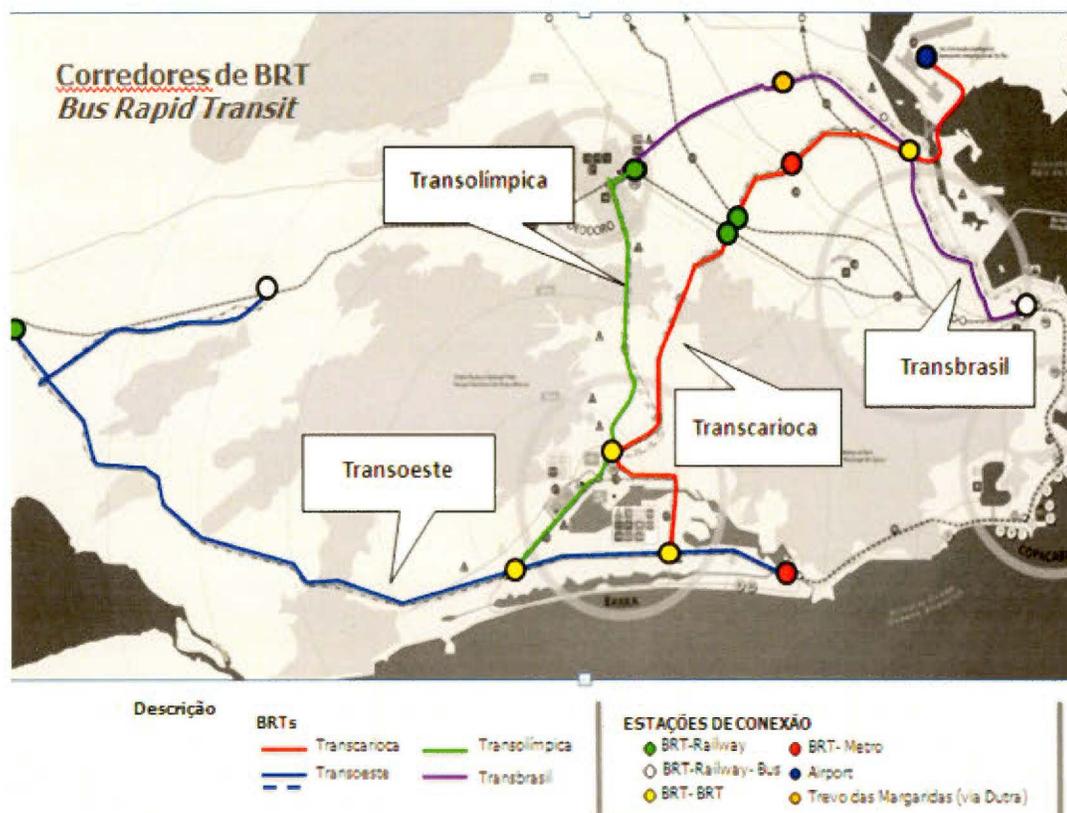


Figure 4.32 Localisation des principales lignes BRT dans la zone sud de Rio

Source : Rio on Watch, s.d.

D'une longueur de 26 km, le BRT *Transolímpica* sert près de 70 000 passagers par jour et possède 17 stations entre *Barra da Tijuca* et Deodoro (Otavio *et al.*, 2015). Inaugurée en 2012, la *Transoeste* relie la ligne 4 du métro et bénéficie à près de 240 000 passagers (Otavio *et al.*, 2015). La construction de la *Transolímpica* et la *Transoeste* est estimée à près de 2,39 milliards de *reais* (Otavio *et al.*, 2015). Ainsi, les nouvelles lignes BRT couvrent une distance totale de près de 150 km mais leur construction a entraîné le relogement de dizaines de milliers de résidents (Acteur académique 3, 2013; Broudehoux et Sánchez, 2015). Cependant, les travaux pour la construction de ces voies ont nécessité l'expropriation et le relogement de nombreux habitants des favelas comme *Vila Harmonia*, *Vila Autodromo* ou *Vila Recreio II* de

même que l'élargissement de l'*Avenida das Américas* pour la mise en place de nouvelles lignes d'autobus rapides.

Ces nouvelles lignes de transport représentent le plus important investissement dans le secteur du transport dans toute l'histoire de Rio de Janeiro, et requièrent une grosse part des investissements publics. Ainsi, selon Broudehoux et Sánchez (2015), près de quatre milliards de \$ US de fonds publics ont été nécessaires pour la seule extension de seize kilomètres du métro.

Les cas de Vila Autódromo et Vila Recreio 2

La favela *Vila Autódromo* est située juste à proximité d'un ancien circuit de course automobile qui a été reconverti en parc Olympique, dans le quartier très huppé de Barra de Tijuca. La favela se trouve également au carrefour des nouvelles lignes de transport BRT qui ont servi de prétexte à la municipalité pour justifier sa démolition. *Vila Autódromo* est l'exemple qui illustre le mieux la résistance des favelados face aux autorités publiques. La communauté est devenue le symbole de l'expropriation et de la résistance des citoyens face aux autorités publiques. Les JO, qui se sont tenus en août 2016 ont accéléré le processus d'éviction des résidents. Cet ancien village de pêcheurs, a depuis été démoli pour la construction d'une ligne de BRT dans le cadre des ME sportifs. La favela avait pourtant su résister pendant plusieurs décennies à différentes tentatives d'expropriations (Acteur académique 1 et 3, 2013).



Figure 4.33 Vila Autódromo

Source : Bing maps, s.d.

Suite aux nombreuses menaces d'expropriation, les habitants avec l'aide de professeurs et étudiants de l'Université fédérale de Rio de Janeiro (UFRJ) et de l'Université Fédérale de Fluminense (UFF), ont élaboré un plan d'aménagement participatif. Ce plan était de plus entré dans un concours international, la *Dutch Bank Urban Age Award Rio 2013* et faisait partie des quatre finalistes parmi 170 concurrents (Acteur académique 3, 2013). Celui-ci permettait entre autres d'améliorer la qualité de vie des résidents de la favela par l'urbanisation de son cadre bâti et permettait le maintien des habitants dans la communauté sans entraver la mise en place des infrastructures olympiques ou des nouvelles lignes de transport. Il aurait également permis de faire des économies car il revenait moins coûteux d'aménager la favela que de la détruire pour ensuite reloger les habitants dans de nouvelles habitations (Acteur académique 3, 2013). Ce plan a finalement été rejeté par la Ville qui, parallèlement, a eu recours à des mesures juridiques supplémentaires pour forcer les résidents à accepter le relogement (Braathen *et al.*, 2015).



Figure 4.34 Photo aérienne de la favela Vila Autódromo avant sa démolition

Source : google image



Figure 4.35 Photo aérienne de la favela Vila Autódromo pendant sa démolition

Source : google image

Désormais, il ne reste plus grand-chose de la favela. À l'été 2016, le parc olympique est achevé à 97% et la communauté est pratiquement réduite à néant. Pendant cette période il reste seulement 50 familles encore réticentes à quitter la favela, coincées entre les arènes et le lagon *Jacarepagua* (Martín, 2016).

La favela *Vila Recreio 2* était située quant à elle sur l'*Avenida das Américas* (l'avenue des Amériques) à proximité du quartier très prisé de *Barra da Tijuca* le long de l'actuelle ligne de BRT. Pendant notre visite sur le site, un ancien résident nous explique que pendant plus de cinq ans, les habitants de *Vila Recreio 2* ont été harcelés par les représentants de la municipalité. Selon lui, le processus d'éviction a commencé en 2010 et s'est achevé en août 2011 :

J'ai vécu dans la favela *Recreio 2* pendant plusieurs années [...] j'ai posé la première brique de ma maison. Il y avait avant un petit groupe de 235 maisons avec la mienne. Cela a pris un an pour presque tout détruire. Six à huit mois plus tard, il en restait 12. Il a fallu trois ans pour vraiment tout détruire, si bien, que quand elles sont tombées, la *transoeste* était déjà prête³⁸ (Ancien habitant favela Vila Recreio II 1).

³⁸ Traduction libre : Eu morei na favela Recreio 2 durante vários anos [...] peguei um tijolo encima do outro pela primeira vez foi ali [...] tinha no nosso controle eu e mais um grupinho 235 casas e outros 6/8 meses ficaram 12 casas. Isso levou um ano para destruir a grande maioria, [...] levou quase uns 3 anos para destruir realmente tudo é tanto que quando acabou de cair o Transoeste já estava pronto.

La favela a été directement menacée par des travaux liés à la mobilité urbaine qui s'inscrivent dans le cadre des ME sportifs. Selon certains résidents, la construction de la *Transoeste* ne nécessitait pas la destruction de l'ensemble des habitations car la favela n'empiétait pas sur le trajet de la ligne de bus BRT :

235 familles, soit plus de 1000 personnes ont été expropriées. Ils ont dit (les agents municipaux) que c'était pour la *Transoeste*. C'était l'argument principal. Pourtant, il y avait des maisons dans la zone sud (habitations formelles), qui se trouvaient également à proximité de la route, qui n'ont pas été démolies. Nous n'allons pas mentir, seul 30% de la communauté se trouvaient réellement proche de la route, 30% seulement ³⁹ (Ancien habitant Recreio II, 2013)

D'autres favelas ont été menacées de démolition par la municipalité. Bien que nous n'ayons pu visiter la favela *Vila União de Curicia*, celle-ci représente tout de même un cas intéressant à analyser. Située dans un quartier de la zone ouest de Rio, cette favela a été également longuement menacée par la construction d'un corridor routier correspondant à un tronçon de la *Transolímpica* parcouru par la ligne de BRT et qui relie le parc olympique. Ce projet a suscité l'indignation des habitants de la favela car il prévoyait l'expropriation de nombreux résidents (Waldron, 2015). Grâce à la résistance de la communauté, les autorités de la ville avaient finalement annoncé un nouveau plan pouvant réduire le processus de relogement de 83% afin qu'un nombre minimum de personnes ne soient expulsées. Cette nouvelle proposition visait un terrain relativement peu occupé le long de la rive nord de la favela (voir figure 4.36). Malgré les espoirs que suscitait cette entente avec la municipalité, la construction d'une ligne de BRT *Transolímpica* est finalement annoncée par la Ville en décembre 2015 par la municipalité qui procède finalement à l'expulsion de 304 familles (Waldron, 2015).

³⁹ Traduction libre : 235 famílias, mais de 1000 pessoas foram removidas. - Eles disseram que era para a Transoeste. Esse foi o argumento, e aqui está o espaço. foi o principal argumento. No entanto, havia casas na zona sul que também estavam à proxima da estrada e não foram removidas. Não vamos mentir, 30% da comunidade estava perto do caminho, 30% só.



Figure 4.36 Projet de construction du corridor routier révisé par la ville en jaune

Source : Waldron, 2015

Dans le cas de cette favela comme pour de nombreuses communautés, la municipalité a recours à diverses pratiques pour mener les favelados à finalement accepter d'être relocalisés. Il arrive que des employés de la municipalité détériorent volontairement les maisons pour les rendre inhabitables. Parfois les résidents qui n'ont pas été expropriés se retrouvent sans eau ni électricité (Waldron, 2015). Ainsi, en seulement deux ans, la favela est passée de l'espoir d'être urbanisée par le programme *Morar Carioca* au réveil brutal d'être démolie (Steiker-Ginzberg, 2014). Les négociations entre les habitants et la municipalité se sont poursuivies afin pour l'obtention d'une indemnisation. Mais selon Steiker-Ginzberg (2014), ces indemnisations se sont avérées insuffisantes pour acheter une maison d'une valeur comparable dans les environs, comme l'exige pourtant une loi municipale (*Lei Orgânica do Município*).

4.2.4 L'ouest comme zone d'accueil

La grande majorité des logements produits dans le cadre du programme MCMV, se situe dans les zones périphériques de la ville. Lors de processus d'éviction, les menaces régulières à l'encontre des favelados exercent alors une pression psychologique importante qui pousse les résidents à choisir l'option du relogement. Ces nouveaux territoires d'accueil sont éloignés du centre de la ville, ce qui entraîne des désavantages importants pour les habitants qui acceptent d'y aller. Parmi ces nouveaux quartiers occupés, nous pouvons citer Cosmos, Santa Cruz ou Campo Grande.

La zone ouest de Rio ne compte aucune UPP. Dans cette partie du territoire, les favelas sont contrôlées par des milices armées qui se composent d'anciens policiers, pompiers et gardiens de prison (Acteur académique 4, 2013). Ces derniers s'organisent en groupes et prennent le contrôle des favelas comme une petite mafia. Ils gagnent de l'argent en offrant un système de transport informel et en faisant payer le gaz, le stationnement et la sécurité aux habitants. Ces milices ne vendent généralement pas de drogue mais « vendent » des services liés à la sécurité. La majorité des revenus provient du transport et du gaz (Acteur académique 4, 2013). Lors de notre visite dans le quartier de *Campo Grande*, un habitant accepte de nous faire visiter plusieurs lotissements d'habitation construits dans le cadre du programme MCMV. Dans cette région périphérique, s'y trouvent d'anciens résidents expropriés des favelas *Vila Harmonia*, *Vila Récreio 2*, *Restinga* et bien d'autres. Selon l'acteur académique 3 (2013) :

les habitants des favelas sont envoyés à Cosmos ou Campo Grande dans des habitations collectives sous la forme de condominium. Beaucoup de gens sont déjà repartis de là-bas car il était impossible de vivre avec la milice. Plusieurs habitants de la favela do métrô sont déjà revenus de là-bas. Tous les immeubles collectifs au Brésil s'organisent sous la forme de condominiums. Plusieurs immeubles de Cosmos appartiennent aux milices, et quand vous payez la taxe d'habitation, vous le payez

directement à la milice. C'est un surplus pour la protection et il est très difficile d'interviewer les habitants (Acteur académique 3, 2013).

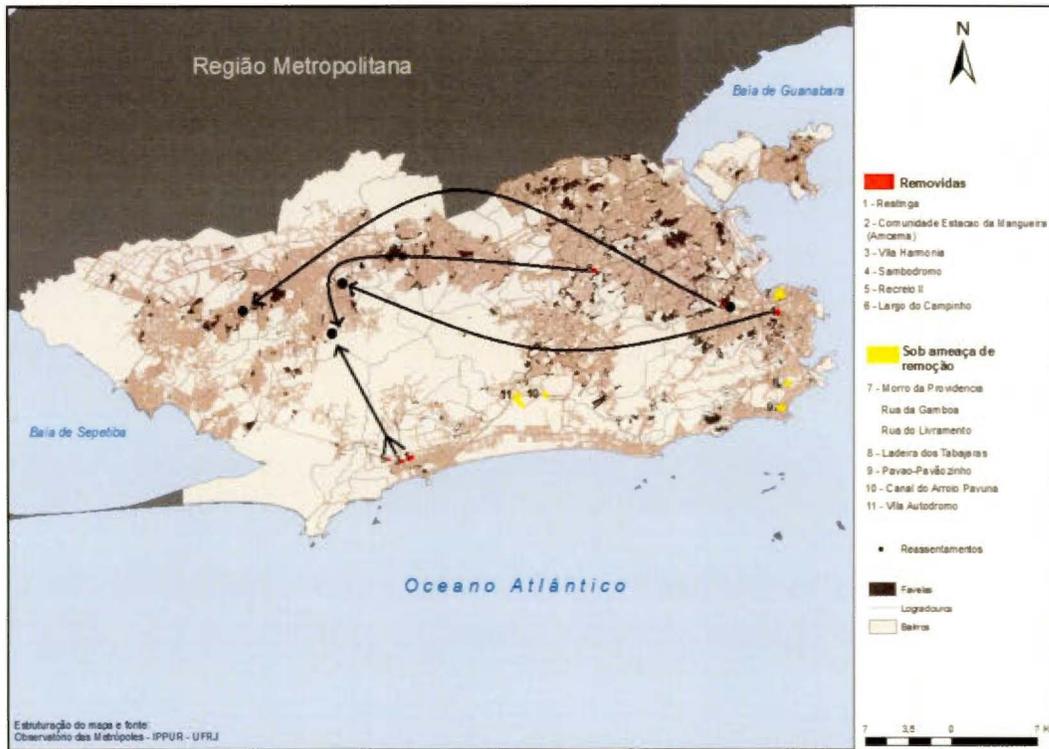


Figure 4.37 Processus d'éviction des favelas vers l'ouest de la ville

Source : Observatório de Metrópoles – IPUUR – UFRJ

Par ailleurs, les conditions de vie des habitants dans l'ouest de la ville sont de plus largement inférieures à celles qu'ils détenaient dans leurs anciennes maisons. À titre d'exemple, l'arrivée massive de ces familles expropriées ne s'accompagne pas en parallèle de la mise en place progressive de services publics. Dans les écoles de la zone ouest, l'accroissement de la population entraîne une augmentation du nombre d'élèves par classes réduisant de facto la qualité de l'enseignement. En ce qui concerne la consommation d'eau, les habitants de certains lotissements n'ont pas de compteur individuel, le partage s'effectue donc avec les voisins. Cela peut parfois s'avérer complexe lors du partage de la facture :

Oui elle l'est, la facture est partagée, si vous consommez un litre et l'autre en consomme 1 000, alors vous devez payer pour l'autre, vous comprenez ? Il n'y a pas de compteur individuel⁴⁰ (Habitant condominium 1, 2013).

La relocalisation des habitants dans la périphérie éloignée entraîne souvent des pertes d'emplois. Dans cette région, les opportunités de travail se font rares et le temps de transport pour se rendre sur leur lieu de travail vers le centre-ville s'en trouve considérablement rallongé :

Envoyer les résidents des favelas dans l'ouest de la ville à plusieurs heures de route du marché d'emploi, c'est comme si vous les envoyiez directement au chômage (Acteur académique 3, 2013).

Pour ces anciens *favelados* qui résident désormais dans les condominiums, il s'avère en définitive plus contraignant de quitter le centre-ville. Un autre résident s'explique :

Je préfère rester proche de la ville. Ici c'est éloigné de tout. Il n'y a pas de travail, nous sommes dépourvus de moyens de transport, de tout ! Ce sont des problèmes de services publics et géographiques⁴¹ (Habitant condominium 2, 2013).

Dans la plupart des cas, les indemnités offertes par la municipalité aux *favelados* sont sous-évaluées et insuffisantes pour acheter une autre maison et choisissent dès lors les condominiums proposés par la Ville. La qualité de certaines habitations est douteuse et laisse paraître un manque de considération avéré de la part des pouvoirs publics en laissant la mainmise aux promoteurs et aux entreprises privées. Selon Vainer (2013), la qualité des immeubles est mauvaise car, les promoteurs qui reçoivent le financement de la *Caixa economica federal* (Caisse Économique Fédérale), *font des économies en* choisissant des matériaux de mauvaise qualité. Cela a pour

⁴⁰ É, conta conjunta é o seguinte, você gasta 1 litro e o outro gasta mil litros, ai você tem que pagar os litros do outro lá. Entendeu? Não tem hidrometro individual.

⁴¹ Traduction libre : Eu prefiro ficar perto da cidade. Aqui fica longe de tudo. Não tem trabalho, somos privados de meios de transporte, de tudo! Há problemas com os serviços públicos e geográficos..

conséquence de produire des maisons qui se détériorent rapidement avec absence de contrôle de qualité.

De plus, considérant le calendrier des travaux serré et imposé pour la tenue des Jeux afin que la ville soit fin prête à recevoir les milliers de touristes, la municipalité ne laisse d'autres choix aux habitants que d'accepter les indemnités proposées au risque de se retrouver sans domicile.

Si vous n'acceptez pas, vous allez vous retrouver dans la rue, quand arrive le jour de l'expropriation, si vous n'avez nulle part où aller et que vous n'acceptez pas les 19 000 reais, vous allez rester dans la rue sans pouvoir récupérer les biens à l'intérieur de la maison. C'était notre proposition. Ou vous prenez ou vous vous retrouvez dans la rue. Alors nous étions obligés de prendre ces maisons⁴² (Habitant condominium 3, 2013).

La plupart des unités de logements construits dans le cadre du programme MCMV aux *favelados* se composent d'unités standardisées qui rappellent l'architecture désastreuse des logements produits par la BNH durant la dictature (Monteiro, 2016). Outre l'aspect esthétique, cette uniformisation du cadre bâti est produite pour l'ensemble des familles sans prendre en compte le nombre de membres qui les compose :

Ça ne les intéresse pas, la municipalité ne souhaite rien savoir de tout ça, c'est la même maison pour tout le monde. Si vous êtes seul ou 20 c'est pareil. Si la famille se compose de cinq enfants ... Ça fait qu'ils dorment les uns sur les autres. La municipalité ne souhaite pas savoir combien vous êtes dans votre maison. Elle donne la même maison⁴³ (Habitant condominium 1).

⁴² Se não aceitar vai ter que ficar na rua, quando chegar o dia da mudança se não tiver para onde ir e não aceitar a proposta de 19 mil *reais*, vai ficar na rua sem ter como tirar as coisas de dentro de casa [...] Foi nossa proposta. Ou pegava ou ficava na rua. Então fomos obrigados a pegar essas casas.

⁴³ Não interessa, a prefeitura não quer saber disso, para todos e a mesma casa. Se tiver uma pessoa ou 20 mesmo tamanho. Se a família tem cinco filhos...Se vira, dorme um em cima do outro. A prefeitura não quer saber quantas pessoas tem na sua casa. Ela dá a mesma casa.



Figure 4.38 Lotissements construits dans le cadre du programme
Minha Casa Minha Vida dans l'ouest de la ville
Source : Photo prise par l'auteur, 2013



Figure 4.39 Traces de fissures et d'infiltration à l'intérieur des maisons
fournies par le programme MCMV
Source : Photo prise par l'auteur, 2013

Par ailleurs, ils sont également coupés des principales activités culturelles offertes au centre. En effet, la ville de Rio compte près de 500 établissements (théâtres, cinémas, bibliothèques, musées, centres culturels etc.). 77% de ces établissements culturels et sportifs se concentrent dans la zone sud et dans la zone centre alors que seulement 11,5% sont situés dans la zone Ouest, représentant près de la moitié de la population de Rio (Voltolini, 2013).

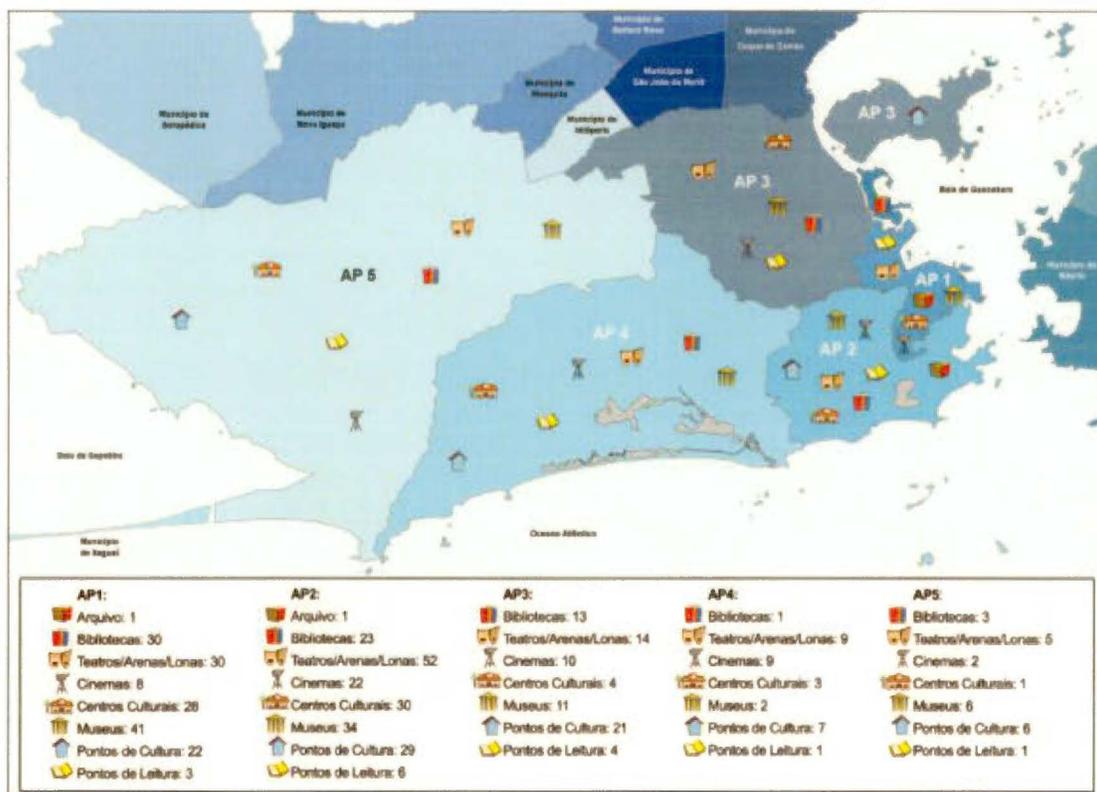


Figure 4.40 Répartition de l'offre culturelle

Source : Secretaria Municipal de Cultura dans Voltolini (2013)

Mouvements de résistance pour le maintien des favelas

Comme nous l'avons vu dans les chapitres qui précèdent, les autorités publiques ont, à de nombreuses reprises dans l'histoire contemporaine de Rio de Janeiro, tenté de trouver des façons de faire disparaître les favelas dans la mesure où ces dernières sont surtout perçues comme des obstacles à l'immense potentiel de développement économique offert par le paysage urbain Carioca. Conséquemment, les habitants des favelas ont été confrontés à plusieurs reprises aux différentes mesures déployées par la municipalité ou par les forces policières pour les inciter à partir. Le contexte entourant la tenue des ME et le calendrier imposé pour la réalisation des travaux ont « justifié » l'adoption de mesures dites incitatives comme les indemnisations, mais aussi l'adoption de pratiques douteuses comme la détérioration volontaire de maisons par les employés de la municipalité. Ce contexte spécifique a « autorisé » en quelque sorte l'État à adopter des pratiques répressives allant à l'encontre des préceptes liés au droit à la ville et donc à la reconnaissance des favelados comme de véritables citoyens. Les différentes mesures d'exclusion des *favelados* entrent ainsi en contradiction avec les droits humains les plus légitimes ce qui a d'ailleurs mené des chercheurs comme Vainer (2011) ou Gaffney (2014) à parler d' « État d'exception ».

Parallèlement, le contexte des ME a vu s'organiser la résistance des populations vivant dans les favelas avec l'appui d'universitaires et de militants de mouvements sociaux. D'une part, une partie des chercheur-es et militant-es qui avaient des connaissances des expériences barcelonaises, Athènes ou en Afrique du Sud (Gaffney, 2013). Ils ont aussi été en mesure de mieux saisir les enjeux associés à la restructuration de la métropole et la portée que la tenue de ces Jeux aurait sur les milieux de vie des habitants dans les quartiers centraux des grandes métropoles. C'est donc pour mieux résister que des comités de défense des habitants ont été créés dans un bon nombre de favelas de Rio mais aussi d'autres villes du pays retenues comme villes hôtes de la Coupe du monde de football. Alors qu'auparavant, l'engagement

politique et social des favelados restait limité à l'initiative de quelques leaders d'association, cette fois la résistance voit la participation s'accroître. En effet, pour faire face aux différentes menaces d'éviction, de plus en plus de favelados se mobilisent à travers diverses actions collectives et d'autres mouvements de résistance pour le maintien de leur communauté dans les régions centrales avec l'appui d'acteurs du milieu universitaire, d'ONG et des Églises.

En 2013, au moment où les procédures ont été engagées à *Vila Autódromo*, plusieurs réunions s'organisent avec les leaders de la communauté et les habitants dans la petite église locale. Pour Maria Lucia de Pontes, juriste et activiste dans l'association *Terras e Habitação da Defensoria Pública* (Terre et habitation de défense publique) de Rio de Janeiro, la stratégie d'action la plus efficace doit s'établir directement avec la communauté et s'appuyer sur les droits accordés à tous les citoyens de la ville. Lors de ces réunions, l'avocate présente aux habitants les différentes options juridiques qui se présentent à eux, face aux menaces d'expropriation et d'éviction.

Si la municipalité souhaite supprimer la communauté, alors qu'elle le fasse de façon plus réaliste et la plus honnête ! Le monde entier sait que cette communauté existe et est menacée par des intérêts non destinés à l'amélioration de la société ou la ville de Rio de Janeiro, ça n'a jamais été le cas. Donc, nous devons travailler sur cette idée [...] Je pense que le Comité des résidents a été créé précisément pour aider dans ces moments de grande faiblesse, donc je pense que le comité des résidents doit rester très fort pour aller dans cette voix. Nous savons très bien que leur stratégie n'est pas d'intégrer la favela, c'est une stratégie de lutte, afin maintenir les familles dans l'incompréhension, alors pour ça, il faut de la patience, je sais que beaucoup sont tristes, si certains veulent partir, je respecte leur volonté. Tout comme ils doivent respecter la volonté de ceux qui veulent rester⁴⁴ (Membre association 2).

⁴⁴ Traduction libre : Se a prefeitura quer tirar a comunidade então que a prefeitura faça de uma forma mais real e mais sincera ! O mundo inteiro sabe que essa comunidade existe e está ameaçada por interesses que nunca foram para melhorar a sociedade, melhorar a cidade do Rio de Janeiro, nunca foi isso. Então, a gente precisa trabalhar essa ideia. Apesar do desânimo do Altair, entendo perfeitamente. Acho que foi criado a Comissão de Moradores exatamente para ajudar em momentos de muita fragilidade, então, acho que a Comissão de Moradores tem que estar muito forte para ajudar nesse caminho Sabemos muito bem que a estratégia deles não é de integrar a comunidade, é a estratégia de briga, de estimular o desentendimento das famílias, então por isso, peço mais paciência, sei que muitos estão tristes, se alguns querem sair eu respeito a vontade deles. Como deve respeitar a vontade daqueles que querem ficar. Não vai aceitar isso (Avocate).

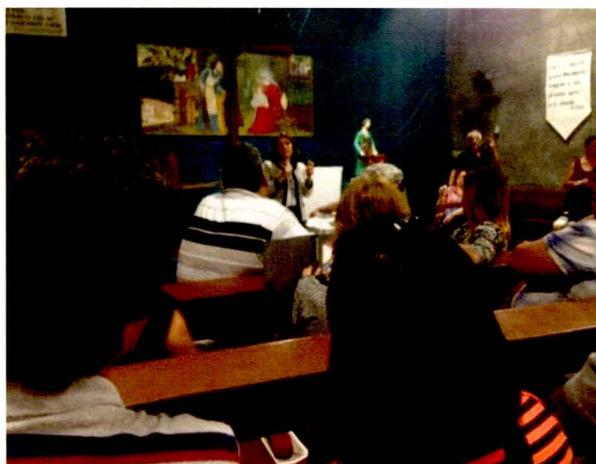


Figure 4.41 Discours de Maria Lucia Pontes lors d'une réunion d'habitants dans l'église de la favela Vila Autódromo

Source : photo prise par l'auteur, 2013

Quelques jours plus tard, une centaine de résidents et membres d'associations de *Vila Autódromo* se réunissent pour manifester dans la rue en direction de l'Hôtel de Ville accompagnés de banderoles illustrant leurs principales exigences. Plusieurs habitants dénoncent l'attitude de la municipalité qui selon eux façonne l'opinion publique à sa convenance afin de justifier les expropriations. Un manifestant s'exprime ainsi devant un journaliste :

La mairie ment ! Nous ne souhaitons pas partir ! Le maire dit publiquement qu'elle négocie en permanence avec nous et minimise le nombre de plaintes contre les expropriations comme si c'était notre volonté. Les fonctionnaires municipaux emploient des tactiques pour nous intimider et nous persuader de partir, la police nous menace en permanence⁴⁵ (Habitant favela Vila Autodromo 1, 2013).

⁴⁵ Traduction libre : O prefeito mente! Não queremos sair! O prefeito diz que negocia publicamente conosco, rebaixando o número de reclamações, como se fosse a nossa vontade. Os funcionários públicos utilizam táticas para nos intimidar e nos persuadir a ir embora, a polícia nos ameaça com frequência.



Figure 4.42 Banderole affichée lors de la manifestation des habitants de la favela Vila Autódromo : « Le maire Eduardo Paes a ignoré le plan populaire de Vila Autódromo pour vendre le terrain au consortium Rio Mais - Andrade Gutierrez, Carvalho Hosken et Odebrecht »

Source : Photo prise par l'auteur, 2013

CHAPITRE V

LECTURE DES INTERVENTIONS ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

*Você não vai sair daqui você tem que colocar isso no coração, você não vai sair daqui*⁴⁶ (Membre association 2).

Après avoir passé en revue les principaux travaux d'aménagement réalisés à Rio dans le cadre des ME, il sera question dans ce cinquième chapitre d'interpréter les résultats de notre recherche. Nous reviendrons ainsi brièvement sur les programmes que nous avons analysés pour comprendre pourquoi leur application ne permet pas d'intégrer concrètement les favelas à la ville formelle.

5.1 Impacts et limites des programmes et projets d'aménagement sur l'intégration des favelas

5.1.1 Retour sur les programmes

Pour notre analyse, nous retenons en premier lieu que la plupart des actions réalisées consistent en des travaux d'infrastructures qui visaient d'abord et avant tout à répondre aux normes urbanistiques et exigences en matière d'équipements et d'infrastructures pour les ME. Les autorités publiques semblent avoir misé sur des projets de grande ampleur très médiatisés qui s'adressent davantage aux touristes

⁴⁶ Traduction libre : Vous n'allez pas quitter cet endroit, il faut que vous intégriez cela dans votre cœur, vous n'allez pas partir !

qu'aux habitants eux-mêmes. Le bilan des différents programmes entourant l'aménagement des favelas que nous avons visitées et étudiées reste mitigé sur le plan de l'intégration. L'inefficacité des programmes visant l'intégration des favelas et les sommes impressionnantes investies dans le cadre de l'organisation de ces ME multiplient les mécontentements, les tensions sociales et soulèvent des interrogations en termes de priorités. La plupart des mesures, concentrées dans des espaces de haute valorisation immobilière, sont stratégiquement adoptées par les autorités pour reconfigurer l'espace urbain carioca autour de l'intérêt du secteur privé (Acteur académique 3, 2013; Ninin, *et al.*, 2016). Le manque de transparence de la part des autorités publiques à propos de leurs projets d'urbanisation et le manque de participation populaire créent alors un décalage entre les réelles préoccupations des habitants et ceux des entreprises privées.

En continuité du programme *Favela Bairro*, la municipalité créait le programme *Morar Carioca* dans la perspective d'intégrer l'ensemble des favelas à la ville formelle. Malgré les espoirs que ce programme suscitait, celui-ci n'a pu aboutir en raison du manque de ressources financières. Selon Steiker-Ginzberg (2014), comme pour bon nombres de programmes qui sont mis en place par les autorités publiques, les agendas politiques changent et n'entrent pas toujours dans les priorités de certains élus. Les objectifs annoncés ne sont alors pas respectés et certains programmes sont laissés à l'abandon.

Également, les opérations de revitalisation de la zone portuaire au centre-ville et la création de lignes de BRT ont largement contribué à l'exclusion de bon nombre de familles. La multiplication des expulsions autoritaires dans les zones périphériques et dans de grands ensembles dépourvus d'installations minimales ou inadaptés aux besoins des populations déstructure progressivement les stratégies d'occupation des espaces centraux par les favelados et contribuent à l'accroissement des inégalités socio-spatiales. Ninnin (2014) parle de ces déplacements comme d'une séparation

sociale radicale de l'habitat à Rio par la réorganisation géographique de la pauvreté et représentent une manière de maîtriser par la force la répartition des favelados et la suppression des quartiers pauvres dans la Zone Sud. Cette pratique accroît la ségrégation socio-spatiale puisque l'offre de services publics dans l'ouest de la ville y est très dérisoire et les *favelados* se retrouvent dorénavant sous la menace du contrôle territorial des milices. Malgré l'existence de lois stipulant que les terrains publics urbains non utilisés doivent être consacrés en priorité aux logements sociaux, les programmes continuent d'envoyer un grand nombre de populations défavorisées dans l'ouest de la ville (Ninnin, 2014).

Par le biais du programme MCMV, l'État brésilien et la municipalité contribuent à servir directement l'intérêt des entreprises et des promoteurs immobiliers qui achètent les terrains les moins coûteux et donc ceux situés en périphérie de la ville (Acteur académique 3; Gillion, 2016). Avec ce programme, ce sont les constructeurs qui décident de la localisation des différents logements, des segments qui en bénéficient ainsi que du type de construction à utiliser. Si l'aide financière et les logements qui ont été attribués aux familles à faible revenu constituent une avancée importante, MCMV répond cependant à un processus de production capitaliste qui se caractérise par l'entrée du capital financier dans le marché de la construction civile. Cette dynamique entraîne alors une spéculation immobilière qui fait émerger des espaces urbains « super-valorisés » et concentre les populations à bas revenu dans les secteurs périphériques de la ville (Acteur académique 3, 2013; Chetry et Legroux, 2014). Il existe encore une faible part de favelados qui résident dans des logements sociaux fournis par la Ville à proximité des zones centrales. Si les conditions de vie s'améliorent, c'est grâce notamment à l'initiative des habitants qui investissent leur argent personnel dans la rénovation de leurs résidences et rarement par la volonté des pouvoirs publics. Il existe également diverses actions collectives portées par des associations comme celle des femmes de l'occupation *Manoel Congo* (Carle-Marsan, 2013). Cette action, coordonnée par le Mouvement national de lutte pour le

logement⁴⁷ (MNLN) occupation d'immeubles vétustes dans les quartiers du centre-ville afin de loger des familles marginalisées sur les plans sociaux, économiques et politiques.

Sur le plan de la sécurité, l'implantation des UPP apparaît comme une fenêtre d'opportunités pour les investissements puisqu'il est un déclencheur pour la mise en place de projets visant l'urbanisation des favelas permettant leur intégration à la ville. Cependant, les taux d'homicide semblent avoir diminué dans les favelas du centre-ville et ont cependant augmenté dans les régions périphériques. Comme nous l'avons vu précédemment, les espaces centraux sont des noyaux où se concentrent la majorité des interventions de la Ville. Ils sont fortement valorisés par le marché immobilier et du même coup, concernés par la mise en place d'UPP. Cette réalité contribue à exclure les régions périphériques qui accueillent régulièrement les habitants les plus pauvres.

Notre analyse a montré que les conflits et les taux d'homicides ont été réduits avec la nouvelle politique des UPP mais le processus a été trop rapide pour inclure un plus grand nombre de favelas. De plus, les policiers militaires semblent répéter les mêmes mesures autoritaires qu'autrefois. Le contrôle drastique des droits d'aller et venir des habitants, les couvre-feux et la répression des trafiquants contribuent à maintenir un climat de violence urbaine et du même coup de méfiance des favelados envers les autorités publiques (Acteur académique 4, 2013). Le nombre de cas de disparitions et de décès parus dans la presse et dénoncés par plusieurs membres d'associations et d'ONG confirment cette tendance. Plusieurs militants d'*Amnesty International* avaient déposé des housses noires mortuaires en face des bureaux du Comité olympique pour symboliser les personnes tuées par la police. Dans ce contexte, les habitants sont déçus et divisés parce que la majorité ne veut ni du contrôle armé des

⁴⁷ Traduction libre : Movimento nacional da luta pela moradia

trafiquants ni des tirs des policiers et ils attendent encore les programmes éducatifs, culturels et sportifs que le gouvernement a promis.

5.1.2 Intégration matérielle : l'option téléphérique

Comme nous l'avons vu dans la partie qui précède, bien que certaines mesures aient contribué à la mise en place d'équipements et d'infrastructures dans les favelas situées proche des quartiers centraux et des installations olympiques, celles-ci sont insuffisantes et ne répondent pas véritablement aux besoins matériels des habitants. Même dans les favelas dont le niveau de vie se rapproche le plus de celui des quartiers formalisés, les travaux sont souvent jugés dérisoires car il s'agit d'opérations ponctuelles et de maquillage souvent destinés à des fins électoralistes. L'implantation du PAC au dans la favela *Rocinha* a néanmoins démontré une certaine préoccupation pour l'amélioration des conditions de vie des habitants avec des investissements principalement orientés vers le transport de masse par câble (Chetry et Legroux, 2014). Cependant, la plupart des habitants, de même que des chercheurs, font valoir que les téléphériques ont davantage été pensés en fonction des intérêts de l'industrie touristique afin de transformer l'image de désordre et de pauvreté associée aux favelas. Ils permettent de satisfaire une certaine forme de curiosité voire de voyeurisme de la pauvreté. Très peu utilisé par les *favelados*, les téléphériques n'ont que très peu d'effet sur l'amélioration de la mobilité urbaine et semblent davantage être aux services des ME sportifs. Ainsi, même si ces interventions établissent un lien ou améliorent les déplacements entre les favelas et la ville formelle, elles ne contribuent que faiblement au désenclavement de ces quartiers. « Ce constat confirme les propos d'un militant de l'Institut *Raizes em Movimento* : Les stations du téléphérique ont été pensées dans une logique de sécurité publique et de symbole pour la ville, pas de transport public de masse » (cité dans Chetry et Legroux, 2014, par. 24). Ce type d'infrastructure maintien dans une certaine mesure, l'isolement des

populations défavorisées en aspirant l'essentiel des fonds prévus par les programmes au détriment de l'amélioration concrète de la vie quotidienne des *favelados*.

Certaines favelas ont été privilégiées comme certaines situées dans les quartiers de *Barra da Tijuca*, *Copacabana*, *Maracanã* et *Deodoro*. Comme il était impossible de faire disparaître les favelas sans créer un scandale dont les répercussions à l'international auraient été dommageables pour l'image du pays, il fallait mieux savoir tirer parti de leur présence. Selon Gillon (2016), l'organisation spatiale des installations olympiques s'explique par le potentiel « scénique » considérable de Rio. On pense notamment aux célèbres plages, au Pain de sucre et au *Corcovado* mais aussi à la présence du *Sambodromo*, du stade *Maracanã* et *Engenhao*. La municipalité a donc fait le choix politique de faire bénéficier ces quartiers informels de la majorité des mesures visant leur intégration.

L'amélioration de l'aspect visuel et esthétique des favelas ne contribue pas à leur intégration et illustre plutôt une volonté de la part de la municipalité d'atténuer l'image de la ségrégation et de l'exclusion aux yeux des étrangers et des caméras du monde entier. Cette volonté des autorités publiques de faire une opération de « lifting », souvent jugés inutiles, participent à un processus de touristification qui a de plus nécessité d'importants fonds publics et suscitent l'indignation d'une grande part de la population.

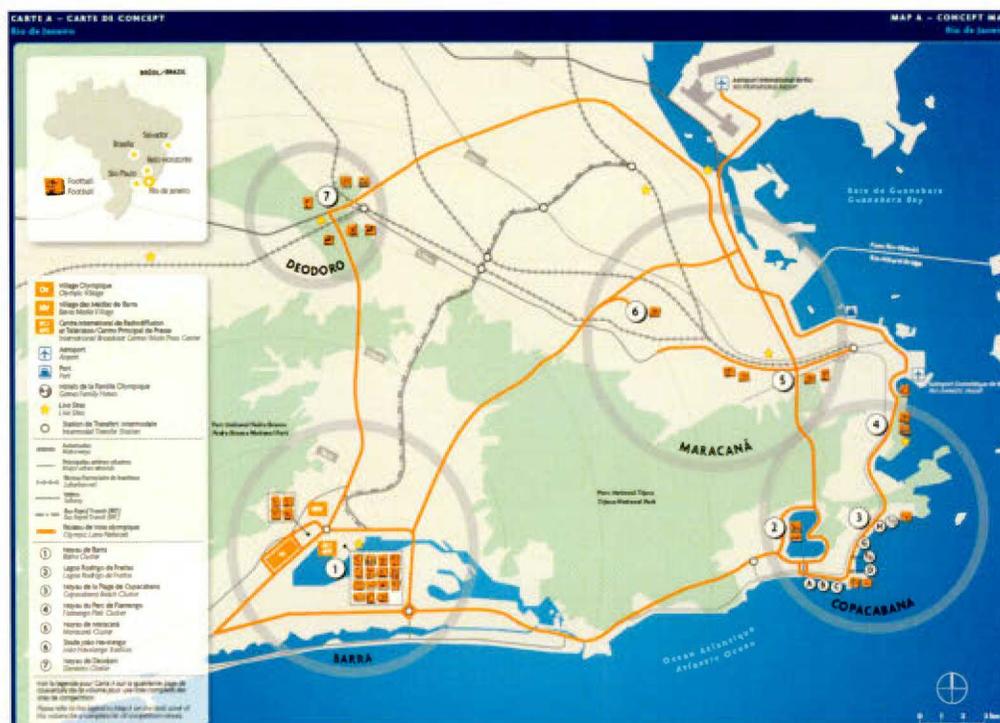


Figure 4.43 Organisation spatiale des installations des Jeux olympiques

Source : Gillon, 2016

5.1.3 Intégration juridique

L'intégration juridique des favelas de Rio, étape importante de la formalisation, repose sur un processus de régularisation urbanistique et foncière du cadre bâti mais également sur l'attribution de titres de propriété. Dans la mesure où les favelados établissent des campements sur des terrains vacants, la plupart des maisons auto-construites n'ont pas d'adresse civique. De plus, comme il n'y a pas de planification urbaine, les rues et les ruelles n'ont pas de nom. Le fait que la municipalité attribue des noms de rue et des adresses civiques peut être considéré comme un signe de formalisation et contribuerait à tout le moins sur le plan juridique à les intégrer à la ville formelle. Cela change la donne pour les favelados qui, en principe, devraient avoir accès à des infrastructures sanitaires, à des aqueducs, à l'électricité, de même

qu'ils auront, comme les autres citoyens de la ville, à payer des taxes municipales. Grâce aux pressions des associations de résidents, la municipalité dote certaines maisons des favelas de *Santa Marta*, *Rocinha*, *Morro da Providencia* d'adresses postales. Ces favelas sont situées comme nous l'avons vu précédemment dans des secteurs privilégiés ou à proximité des installations olympiques. Ainsi, plus on s'éloigne du centre-ville et des quartiers touristiques et moins les avancées sur le plan juridique sont effectives.



Figure 5.1 Dénomination de ruelles à Santa Marta

Source : photo prise par l'auteur, 2013

Jusqu'à récemment, la régularisation foncière s'appuyait uniquement sur l'initiative des municipalités, sans dimension nationale. Ce n'est qu'en 2003 que le gouvernement fédéral dévoile le projet *Papel Passado* qui s'inscrit dans une perspective globale de réhabilitation de l'habitat précaire. Celui-ci n'a que très peu contribué à l'attribution de titres de propriété pour les habitants de favelas de Rio (Acteur académique 1; Gasnier, 2005). Notre recherche et celle des chercheurs

montrent que ce processus de régulation juridique est imparfait et se limite seulement à quelques favelas :

Le concept d'informalité est lui-même complexe, les favelas ne sont pas encore régularisées malgré l'existence d'un processus de formalisation. On voit qu'il y a désormais des noms de rue mais même dans les quartiers construits dans les années 1970 par la mairie à l'instar de Cidade de deus et qu'on appelle « *conjuto habitacional* » mais la formalisation reste incomplète (Acteur académique 1, 2013).

Les favelas tolérées par les autorités publiques sont généralement de grande taille et il s'avèrerait très contraignant d'en reloger les habitants. Encore une fois, ce sont les favelas situées dans des secteurs privilégiés comme dans des aires centrales qui font l'objet d'une plus grande attention et donc d'une régularisation. Pour les autres favelas, celles de plus petite taille et implantées dans les aires à haute valeur immobilière, les expropriations sont plus courantes.

Cependant, le relogement des *favelados* dans des lotissements construits par la Ville ne contribue pas pour autant à les intégrer. Les maisons fournies par la Ville dans le cadre de programmes comme MCMV contribuent à leur exclusion sur le plan spatial mais également sur le plan économique car les *favelados* doivent désormais payer de nouveaux frais relatifs à leur nouveau statut de propriétaire.

La régularisation foncière n'est cependant pas une priorité pour ces « latifundiaires », car non seulement elle provoque des limitations à leurs activités - en bloquant d'ailleurs l'accès à une plus-value qu'ils ne pourraient jamais obtenir par le biais du marché immobilier formel — mais peut mettre en question leur statut même de « propriétaires » (Gonçalves, 2010, p. 238).

Il est très difficile de connaître l'état d'avancement du processus de régularisation pour l'ensemble des favelas. La plupart sont hétérogènes, tant sur le plan du cadre bâti que sur celui de leur statut. Le processus est donc complexe et, dans de nombreux

cas, les projets de régularisation ne sont pas finalisés et n'ont que rarement conduit à l'attribution de titres de propriété (Acteur académique 1, 2013).

À Rio de Janeiro, cependant, même si ce projet a bénéficié, entre actions directes et indirectes⁴⁸, à 54 133 familles, il a seulement accordé 5 466 titres et parmi ceux-ci seuls 1 779 ont été dûment enregistrés au cadastre. Dans le cas des actions directes, les chiffres sont encore pires : le programme n'a accordé que 31 titres, dont aucun n'a encore été notarié [...]. Nous ne sommes pas arrivés à obtenir des données plus récentes du ministère des Villes, mais il semble que le programme a très peu avancé au cours de ces dernières années, et le contexte actuel de crise économique et politique ne semble pas apporter beaucoup d'espoir de reprise (Gonçalves, 2016, p. 1).

Également, les favelas faisant l'objet d'interventions de la part des autorités publiques sont souvent déclarées Zones d'Intérêt Social Spécial (ZEIS)⁴⁹. L'établissement des ZEIS apparaît comme un outil fondamental pour l'intégration juridique des favelas. Celles-ci sont alors sélectionnées pour être urbanisées en vertu du plan directeur de la ville. Seulement quelques-unes sont délimitées et approuvées par la municipalité et donc concernées par la régularisation (Cardoso et Araújo, 2007). Sur les vingt lois adoptées déclarant les favelas comme des ZEIS durant la période de 1997 à 2000, une seule est parvenue à une régularisation de lots. Ainsi, la régularisation foncière n'implique pas la présence d'un titre de propriété mais une titularisation qui lie le résident à cette propriété.

Comme nous l'avons vu précédemment, la « pacification » contribue à faciliter, dans la plupart des cas, la mise en place de projets urbanistiques. Selon Pilo (2015) et Acteur académique 1, c'est également le cas pour le processus de régularisation. Ainsi la concession du service public de distribution de l'énergie électrique essaie de formaliser le paiement dans les favelas qui sont occupées par les UPP :

⁴⁸ L'auteur fait référence à l'appui financier direct ou indirect du ministère des Villes

⁴⁹ Traduction libre : Areas de Especial Interesse Social (AEIS).

La policière s'avère en effet un déclencheur du processus de régularisation des relations marchandes avec les opérateurs des service auparavant ébranlées ou monopolisées par les gangs (Pilo, 2015, p. 4).

Les politiques de régularisation foncière s'avèrent en définitive très limitées avec très peu de titres de propriété distribués. Malgré la bataille menée par les mouvements sociaux urbains pour l'attribution de nouveaux droits et l'apparition de lois municipales incitant à une plus grande intervention, aucune favela n'a cependant réglé le problème de leur statut d'illégalité (Acteur académique 1, 2013; Gonçalves, 2006a). Les mouvements sociaux qui défendent le droit des *favelados* n'accordent d'ailleurs que peu d'attention à cette question et se préoccupent davantage de la violence policière et de l'accès aux services publics (Acteur académique 1; Gonçalves, 2016). Dans l'ensemble, il n'a jamais été réellement question d'urbaniser les favelas en desservant le même type d'équipements et d'infrastructures qu'aux habitants des quartiers formels de la ville (Acteur académique 1, 2013). L'urbanisation et la régularisation des favelas constituent pourtant deux orientations majeures sur lesquelles les *favelados* pourraient se reposer afin d'être reconnus comme de véritables citoyens de la ville mais, sans pression populaire, la régularisation foncière est progressivement mise en arrière-plan.

En définitive, la régularisation du service d'électricité s'implante progressivement mais difficilement dans les favelas et ne se résume qu'à des initiatives préliminaires souvent limitées à la transformation de favelas définies comme ZÉIS. La qualité du service reste médiocre et le taux d'impayé demeure très important dans bon nombre de favelas (Gonçalves, 2010).

5.1.4 Intégration idéale

La dimension idéale de l'intégration renvoie à des aspects symboliques, identitaires et affectifs des *favelados* au territoire qu'ils habitent, de même qu'aux représentations qu'ils construisent à propos de cet espace. La dimension idéale s'appuie bien sur une « réalité donnée » telle que l'espace apparaît dans sa matérialité auquel les *favelados* vont accorder une part de leur imaginaire individuel et collectif. Comme nous l'avons expliqué aux chapitres 1, 2 et 3, les favelas sont depuis leur apparition considérées par les élites économiques et politiques de la ville comme des enclaves indésirables où règne le désordre, la criminalité, les ruraux analphabètes ou les narcotrafiquants. Même si les favelas constituent des réserves de main-d'œuvre pour assurer la productivité, elles sont encore représentées dans la presse brésilienne, dans les télérromans et au téléjournal comme des zones de misère qu'il faut surveiller et contrôler, et idéalement faire disparaître, d'où les projets d'expropriation. Cette représentation ségrégative a presque toujours fait partie de l'imaginaire des élites brésiliennes et renforce ce lien qui unie les habitants entre eux mais également le sentiment d'exclusion par rapport aux autres habitants de la ville formelle.

Les favelas apparaissent le plus souvent comme des enclaves entourées de barrières ou de frontières que nous pouvons désigner comme mentales ou invisibles. Mais pour la plupart des habitants interrogés, ceux-ci considèrent leur quartier comme faisant partie intégrante de leur histoire et de leur vécu et leur maison comme partie intégrante de leur vie communautaire. Malgré le manque d'infrastructures de base, l'attachement à leur lieu de vie est très marquant au point tel qu'ils leur confèrent un attachement semblable à un être faisant partie de la famille :

Nous considérons notre maison comme notre enfant, comme une personne chérie de la famille. C'est une chose que vous avez construite, il y a un lien inexplicable avec elle et je porte ça pour la vie⁵⁰ (Ancien habitant Recreio II, 2013).

Pour la ville ou les élites, les favelas continuent d'être considérées comme un problème. On parle alors de limite subjective car il n'est pas rare de percevoir chez les habitants de la ville formelle un sentiment de rejet et d'ignorance à l'égard de ces quartiers ségrégués : « Pourquoi étudiez-vous les favelas ? Il n'y a rien à voir là-bas, les favelas ne sont pas Rio ⁵¹ ! », affirme ainsi un habitant de la ville issue de la classe moyenne.

En définitive, les mesures proposées par la municipalité en termes d'intégration matérielle et juridique des favelas de Rio ne permettent pas aux habitants de se sentir intégré tant que l'opinion publique et les projets proposés par les autorités ne cesseront de les exclure.

5.2 Interprétation des résultats : néolibéralisme et « ville d'exception »

L'ensemble des projets proposés pour intégrer les favelas sont ancrés dans une vision néolibérale qui s'oppose à la mise en place de véritables politiques sociales comme l'amélioration concrète de l'habitat pour les plus démunis ou la mise en place de services publics efficaces. Afin de soutenir la croissance de l'économie, la priorité est orientée vers une planification établie autour de partenariats public-privé. Soumis à la prééminence du marché, la ville se doit de fonctionner comme une véritable entreprise qui, par conséquent, conduit le secteur privé à prendre l'initiative des stratégies économiques locales. Cela conduit en définitive à la mise en place

⁵⁰ Traduction libre : a casa para nós é tipo um filho e tipo uma pessoa muito querida da família. Uma coisa que você construiu e há uma relação com ela inexplicável e eu levo isso para a vida.

⁵¹ Traduction libre : Por que você está estudando as favelas? Não tem nada para ver lá, as favelas não são Rio

d'opérations de marketing urbain qui opposent les besoins d'une ville touristique aux besoins réels des habitants des favelas. On parle ainsi de projets de grande ampleur « tape-à-l'œil » ou d'autres faisant parties d'une politique d'esthétisation du paysage urbain et de construction d'image de marque. Dans le contexte néolibéral et d'accueil de ME sportifs qui ont une portée internationale, Rio doit devenir une ville compétitive et attractive pour les capitaux financiers étrangers. L'effet de la mondialisation sur les politiques d'urbanisation et de réaménagement des favelas conduisent dès lors la ville de Rio à se démarquer par des projets où les intérêts économiques sont prioritaires et légitiment les pratiques de valorisation territoriale afin d'intégrer le réseau de villes internationales (Ninnin, 2014).

Dans certains contextes particuliers, (crise urbaine, crise économique et politique, de guerre ou d'urgence), une nouvelle forme de constitution du pouvoir se met en place. Pour la ville de Rio, ce contexte particulier est relatif à l'organisation des ME sportifs qui offre l'opportunité d'investissements massifs en matière d'infrastructures mais également de spéculations immobilières qui contournent les processus politiques normaux en produisant, ce que Carlos Vainer (2011), après Agamben (2005) appellent, une « ville d'exception » (cité dans Freeman, 2012; Gaffney, 2013, 2014). La « ville d'exception » use ainsi du pouvoir comme d'un instrument pour mettre en place des mesures, directement et sans médiation. Ces « exceptions » peuvent alors contourner certaines lois afin d'établir une planification qui favorise les décisions orientées en faveur de partenariats publics-privé. Selon Vainer (2011), cette stratégie protège les intérêts des élites économiques et permet de contrer les différentes formes de résistance. Aujourd'hui, la gouvernance néolibérale brésilienne se lie avec les groupes d'entreprises ainsi qu'avec les représentants de la capitale internationale, comme le Comité international olympique et la FIFA, afin de prendre des décisions politiques locales sans aucune consultation publique (Freeman, 2012). C'est ainsi que les expulsions, qui sont pour la plupart toutes organisées par les pouvoirs publics, sont légitimées et conduisent à un véritable « nettoyage social » (Ninnin, 2014).

CONCLUSION

Cette recherche s'est intéressée à mettre en lumière les limites du processus d'intégration en s'appuyant sur la littérature mais aussi sur les données recueillies sur le terrain. Afin de répondre à notre problématique, il a fallu procéder à l'analyse de ces données en vue d'infirmer ou de confirmer nos hypothèses relatives la question de l'intégration. L'approche qualitative nous a permis d'explorer notre terrain d'étude en allant à la rencontre des habitants directement impliqués par les mesures engagées sur leur quartier. Les favelas qui ont été visitées ont pour la plupart toutes fait l'objet d'interventions issues de programmes découlant du contexte des ME sportifs.

Lorsque Lula a remporté les élections en 2002, de nombreuses organisations de la société civile et les militants croyaient qu'elles représentaient une occasion historique de changement important au Brésil. En réponse aux demandes des mouvements sociaux, l'administration de Lula a créé des institutions telles que le ministère des Villes afin d'améliorer les conditions de vie des habitants les plus pauvres du pays notamment dans le secteur du logement ou par la mise en place de services publics (Rolnik, 2011). Ces structures politiques ont pourtant considéré les favelas comme des espaces où l'État et la société civile devaient travailler ensemble pour faire en sorte que l'établissement des priorités correspondrait à l'intérêt des habitants. Suite aux limites des mesures entreprises par la Ville pour intégrer les favelas et au désenchantement d'institutionnaliser la participation des citoyens, la ségrégation socio-spatiale perdure au sein de la ville de Rio de Janeiro. Une gamme de marqueurs socio-économiques, politiques, raciaux et culturels contribue encore à démontrer le maintien d'une forme d'exclusion des résidents des favelas privés de leurs droits dont jouissent pourtant les résidents de la ville formelle. Bien que la résistance populaire semble prendre de l'ampleur, cette mobilisation ne semble que retarder les l'échéance

des procédures d'expropriation. Comme notre analyse l'a démontré, la question de l'intégration des favelas de Rio demeure un problème davantage politique que technique.

Ainsi, notre recherche comporte ses forces et ses limites. Tout d'abord, puisque l'ensemble des données recueillies ont contribué à clarifier la position de la municipalité sur les rapports qu'elle entretient avec les favelados, il a fallu faire le tri d'un grand nombre de données disponibles afin de mettre en lumière l'état d'avancement du processus d'intégration. La recension des écrits a été établie par différents entretiens effectués auprès d'informateurs clés, d'habitants ou de membres d'association de résidents qui ont complétés nos sources littéraires.

- Le grand nombre de favelas réparties inégalement à travers tout le territoire de la ville de Rio imposait d'agir stratégiquement pour pouvoir rendre les données recueillies pertinentes et tirer des conclusions. Ce procédé imposait du même coup d'exclure de nombreuses autres favelas qui pouvaient s'avérer également utiles à notre recherche.
- La peur véhiculée par la violence de certaines favelas et la mise en garde de nombreux habitants lors de nos visites limitaient notre temps de visite. Il était souvent nécessaire d'être accompagné par des acteurs qui avaient une certaine connaissance du terrain d'étude et des populations locales particulièrement pour les territoires de la zone ouest de la ville.
- Les acteurs de la municipalité de Rio de Janeiro restent souvent indisponibles et réticents à l'idée de rencontrer des étudiants.
- Les sujets portant sur les favelas de Rio a largement été couvert par un bon nombre d'étudiants et de chercheurs. Cela peut conduire à créer une certaine distance et une lassitude lors de différentes demandes d'entrevues.

- Le manque de données disponibles pour un grand nombre de favelas réduit les possibilités de procéder à des généralités. Il était notamment difficile d'obtenir des informations sur l'origine de certaines infrastructures.
- La méfiance de nombreux *favelados* rencontrés réagissant avec crainte aux demandes d'entrevues en raison de leurs expériences avec les autorités publiques et les médias.

À l'heure où nous écrivons ces dernières lignes, la Coupe mondiale de soccer et les Jeux Olympiques appartiennent désormais au passé. Avant, durant et après les jeux, les actualités internationales ont permis de voir la contestation sociale dans les principales villes du pays et en particulier à Rio de Janeiro. De nombreux Brésiliens, et pas uniquement les habitants des favelas, sont descendus dans les rues pour manifester leur désaccord face aux investissements majeurs réalisés à partir des fonds publics. De leur côté, un certain nombre de chercheurs brésiliens engagés questionnaient eux aussi le choix des dirigeants du pays, qui avec l'appui des élites économiques et politiques, ont misé sur la tenue de ces événements pour démontrer que le Brésil fait partie des grands de ce monde. Rio de Janeiro, considérée comme une ville exceptionnelle par la splendeur de ses paysages, devait refaire sa beauté avant d'apparaître sous les feux de la rampe. Les principales interventions urbanistiques qui y ont été menées visaient à l'embellir et à la rendre attrayante pour les investisseurs, les caméras et les touristes du monde entier. Cette opération de grande envergure allait nécessiter de grands travaux d'aménagement. Les infrastructures et les équipements sportifs et de transport devaient répondre aux standards et normes imposés par les organismes internationaux. Car comme le rappelle Soninho (2010) « [...] les villes qui s'inscrivent dans ces méga événements suivent une planification qui considèrent la ville comme une entreprise en compétition, ces événements ayant pour but de vendre la ville, d'attirer des investissements, d'attirer le capital, principalement étranger ». Dans ce contexte si important pour la renommée du Brésil sur la scène internationale, que faire de la

présence de ces favelas dont un bon nombre sont érigées dans les interstices des quartiers centraux de la ville et dans le périmètre délimité pour la tenue des jeux ?

Comme nous l'avons rappelé, ce n'est pas la première fois dans leur histoire que les favelas de Rio posent un dilemme pour les autorités publiques. En dépit de programmes ambitieux mis en place pour les urbaniser, depuis la récente démocratisation du pays, les favelas sont encore loin d'être insérées à la ville formelle. En effet, l'intégration de ces quartiers informels, qui constituent en quelque sorte des enclaves ségréguées et hors normes dans la ville planifiée, nécessite la mise en place d'infrastructures et d'équipements collectifs et publics qui les connecteraient matériellement à la ville formelle. Cela impliquerait également que les favelas soient régulières sur le plan juridique notamment, et que leurs habitants puissent bénéficier de logements décents et abordables.

Or, les autorités semblent reproduire les mêmes échecs que par le passé. Même si les objectifs de certains des principaux programmes visaient notamment l'amélioration du cadre de vie des favelas, les principales mesures urbanistiques ont rarement rencontré ces objectifs. Comme nous l'avons vu, les équipements et infrastructures mis en place dans les favelas du centre de la ville, comme les téléphériques, relèvent davantage des intérêts liés aux méga événements plutôt qu'aux intérêts des habitants qui y vivent. Les logements construits et proposés aux habitants des favelas, ont été localisés en périphérie lointaine de la ville, ce qui a comme conséquence d'accroître le temps passé aux déplacements. Et encore une fois, les autorités publiques ont eu recours aux expulsions et à la relocalisation de favelas vers la périphérie. Cette fois-ci, les nombreuses expropriations, légitimées par des réglementations visant la protection environnementale ou axés sur la mobilité urbaine, rendent compte de la détermination des autorités à vouloir se débarrasser des favelas. Par ailleurs, ce sont uniquement les favelas situées dans des secteurs stratégiques qui bénéficient du plus gros des investissements sans pour autant leur permettre d'améliorer concrètement le

cadre de vie des habitants. Celles qui sont situées dans d'autres secteurs moins valorisés rencontrent alors davantage de difficultés sans pour autant bénéficier de l'attention politique et médiatique, que rencontrent les favelas de la zone sud.

Enfin, nous observons un phénomène d'exclusion socio-spatiale qui apparait dans la zone ouest de la ville avec la construction de projets de logement destinés aux favelados. Il s'agit là en quelque sorte d'une périphérisation de la pauvreté amenée par le biais de programmes de relogement comme MCMV dans des lotissements planifiés par la municipalité, ce qui rappelle le passé pas si lointain alors que la municipalité construisait des lotissements publics. Il est légitime de se questionner quant à l'avenir de ces quartiers en prenant comme exemple la célèbre favela Cidade de deus qui a été construite par la Ville avant de se favéliser ... Nous pouvons alors nous interroger sur le choix des priorités de dépenses pour des événements sportifs à court terme alors que les infrastructures de base réclamées depuis longtemps par les populations comme l'éducation, l'eau et l'assainissement font encore cruellement défauts.

ANNEXE A

LISTE DES ACTEURS ACADÉMIQUES ET MEMBRES D'ASSOCIATIONS
INTERVIEWÉS

NOMS	STATUT OU FONCTION	LIEU	DATE	DURÉE
Mario Pires Simão (Membre association 1, 2013)	Directeur de l'ONG <i>Observatório de favelas</i>	Complexo da Maré	22/09/2013	56 min
Maria Lucia Pontes (Membre association 2, 2013)	Avocate et membre de l'association <i>Terras e Habitação da Defensoria Pública</i>	Favela Vila Autódromo	15/10/2013	29 min
Rafael Soares Gonçalves (Acteur académique 1, 2013)	Juriste, historien et professeur-chercheur à l'université catholique de Rio de Janeiro	Université pontificale catholique de Rio de Janeiro	31/10/2013	1h12
Gilmar Mascarenhas (Acteur académique 2, 2013)	Professeur-chercheur au département de géographie de l'Université de l'État de Rio de Janeiro (UERJ)	Département de géographie de l'Université de l'État de Rio de Janeiro (UERJ)	03/10/2013	27 min

NOMS	STATUT OU FONCTION	LIEU	DATE	DURÉE
Carlos Vainer (Acteur académique 3, 2013)	Professeur-chercheur à l'Institut de recherche et de planification urbaines et régionales de l'Université fédérale de Rio de Janeiro (UFRJ)	Colégio Brasileiro de Altos Estudos	12/11/2013	47 min
James Freeman (Acteur académique 4, 2013)	Professeur-chercheur en géographie à l'université Concordia	Université du Québec à Montréal	04/06/2013	1h27
Orlando Alves dos Santos Júnior (Acteur académique 5, 2013)	Professeur-chercheur à l'Institut de recherche et de planification urbaine et régionale de l'Université fédérale de Rio de Janeiro	Café da Livraria Cultura, Rio de Janeiro	29/10/2013	1h20

LISTE DES HABITANTS INTERVIEWÉS ET ENTRETIENS INFORMELS

NOMS	LIEU	DATE	DURÉE
Habitant favela Rocinha 1, 2013	Favela Rocinha	31/10/2013	23 min
Habitant favela Rocinha 2, 2013	Favela Rocinha	31/10/2013	37 min
Activiste et habitant Rocinha 1	Favela Rocinha	31/10/2013	32 min
Habitant et activiste Providencia 1, 2013	Favela Morro da Providencia	28/11/2013	22 min
Habitant Providencia 2, 2013	Favela Morro da Providencia	28/11/2013	18 min
Habitant Providencia 3,	Favela Morro da	28/11/2013	28 min

NOMS	LIEU	DATE	DURÉE
2013	Providencia		
Activiste et habitant Santa Marta, 2013	Favela Santa Marta	26/10/2013	42 min
Habitant Santa Marta 1, 2013	Favela Santa Marta	26/10/2013	28 min
Habitant Borrel 1, 2013	Favela Morro do Borrel	24/08/2013	32 min
Habitant Borrel 2, 2013	Favela Morro do Borrel	24/08/2013	21min
Habitant Villa autódromo 1, 2013	Favela Vila Autodrómo	5/09/2013	19 min
Habitant Villa Autódromo 2, 2013	Favela Vila Autodrómo	5/09/2013	16 min
Ancien habitant Recreio II, 2013	Région de Campo Grande et zone sud	29/09/2013	1h47 et 2h28
Habitant condominium 1, 2013	Région de Campo Grande	29/09/2013	28 min
Habitant condominium 2, 2013	Région de Campo Grande	29/09/2013	17 min
Ancien habitant de la favela do Métró 1	Station de métró Maracaná	27/09/2013	33 min
Ancien habitant de la favela do Métró 2	Station de métró Maracaná	27/09/2013	8 min

ANNEXE B

PROMOTION TOURISTIQUE SUR LE SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ DE RIO POUR LA VISITE DU QUARTIER DE MORRO DA PROVIDENCIA

RIO ACCUEIL

Se souvenir de moi

Connexion —

[Mot de passe perdu ?](#)

[RIO ACCUEIL](#) [VIVRE À RIO](#) [CALENDRIER](#) [GUIDE](#) [ADHESION](#) [E](#)

Les associations que nous supportons

[Activités régulières](#) [Sorties Rio Accueil](#) [Activités exceptionnelles](#) [Cafés RA](#) [Informa](#)

Visite du quartier autour du Morro da Providência

Activité :	Visite du quartier autour du Morro da Providência	Lieu :	<u>Unnamed Venue</u>
Début :	9 septembre 2015 8 h 45 min	Adresse :	Métro Central. sortie A direction trem dasupervia. RdV sous le panneau TUPI
Fin :	9 septembre 2015 12 h 00 min		
Prix :	Prix membre 20 R\$. prix non membre 30 R\$		
Organisateur :	Virginie		
Téléphone :	96693-5335		
Courriel :	inscription@rioaccueil.com.br		



ANNEXE C

EXEMPLE DE QUESTIONNAIRE ADAPTÉ À CHAQUE TYPE DE RÉPONDANT EN FONCTION DE LEUR SPÉCIALISATION

- Pouvez-vous me parler un peu de votre association ? Comment est-elle financée ? Quelles sont les favelas sur les lesquelles vous vous penchez ?

- Qu'est-ce qui explique selon vous le maintien des favelas à Rio ? Est-ce dû à une politique néolibérale ou une idéologie capitaliste qui expliquerait l'absence de programmes locatifs sociaux ?

- Par exemple quels sont les programmes mis en place par la ville que vous connaissez ? De quel palier gouvernemental émanent-ils (Municipal, État ou Fédéral) ? Depuis combien de temps sont-ils mis en place ?

- Pourriez-vous nous indiquer quelles sont les favelas qui bénéficient d'interventions publiques ?

- Est-ce que les favelas de l'ouest et du nord (quartiers plus pauvres de Rio) font l'objet d'une attention particulière par la municipalité ? Est-ce que l'état ou la municipalité comptent y implanter des UPP ?

- Est-ce que les favelas qui n'ont pas d'UPP sont dangereuses ? Où sont-elles situées ? Peut-on les visiter ? Sont-elles contrôlées par les milices ? Peut-on les visiter ?

- Quels sont les impacts du programme UPP ? Sont-ils efficaces sur le plan de la sécurité ? N'y a-t-il pas une volonté stratégique de la part du gouvernement d'implanter les UPP proches des quartiers touristiques ?

- Selon vous, est-ce que l'implantation des UPP découle de l'avènement des mégas-événements sportifs ?

- Comment se passe les relations entre les UPP et les *favelados* ?

- Connaissez-vous des favelas qui ont été démolies et des résidents menacés d'expropriation ?

- Avez-vous entendu parler des « disparus de la pacification » ?

ANNEXE D

PLAN POPULAIRE POUR LE MAINTIEN DE LA FAVELA VILA
AUTÓDROMO



RIO SEM REMOÇÕES

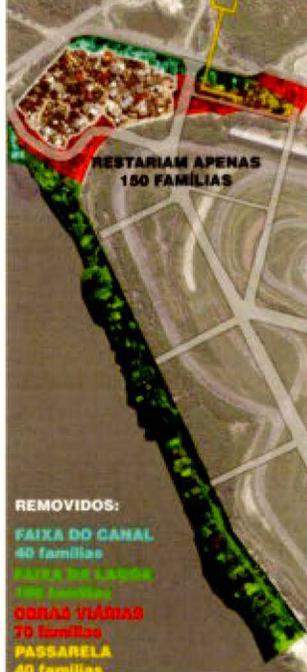
**VOCÊ ENTENDEU A
PROPOSTA DA PREFEITURA
PARA VILA AUTÓDROMO?**

HÁ UMA ALTERNATIVA!

**PLANO POPULAR DE VILA
AUTÓDROMO**

**NÃO ABRA MÃO DOS SEUS
DIREITOS!**

PROPOSTA DA PREFEITURA



PLANO POPULAR



ANNEXE E

ARTICLE DE PRESSE DÉCRIVANT LE RETOUR DES NARCOTRAFIQUANTS DANS LES FAVELAS

EXTRA Fotos Vídeos Blogs Notícias Classificação

CAPR NOTÍCIAS POLÍCIA EMPREGO FAMOSOS MULHER TV E LAZER

Casos de Polícia

Tráfico retoma pela primeira vez área em favela com UPP em comunidade de Copacabana

Leia mais

Comandante da UPP da Rocinha diz que tráfico faturava R\$ 10 milhões por mês na favela

PIJ faz operação para cobrar tráfico na Rocinha; favela ganhou UPP há pouco mais de um ano

PIJ da UPP negociou entrega de autor do disparo que acertou turista alemão na Rocinha

Carolina Mendes, Heliana Garcia Filho, Pedro Serra | Temário do Extra | A | B | 9 | Roteiro Social

Tráfico retomou, pela primeira vez, uma área dentro de uma favela pacificada desde 2009. Há duas semanas, policiais da UPP do Pavão-Pavãozinho, na Zona Sul, tentaram entrar na quinta e última estação do plano inclinado. Não conseguiram. Foram surpreendidos por oito homens com fuzis. Após 40 minutos de tiroteio, Thomas Rodrigues Martins, de 32 anos, apontado como traficante pela polícia, acabou morto. Ali é a fronteira entre o território dominado pelo Estado e a localidade conhecida como Vieirô. Segundo seis policiais ouvidos pelo EXTRA, com média de cinco anos na corporação e passagers por outras favelas pacificadas, a área — que equivale a 6% do terreno — voltou às mãos do tráfico. “O morto é seles”, reconheceu um policial, exagerando o poderio dos bandidos.

Por outro lado, o EXTRA constatou que 94% das favelas contam com patrulhamento de PIJ. A Ladeira Salim Roman, que já foi conhecida como uma das maiores bocas de fumo da favela, tem viaturas em todos os seus acessos. Se há policiamento na parte baixa da comunidade, a equipe de reportagem foi orientada a retornar por um adolescente quando chegou à terceira estação do plano inclinado por volta das 15h da última quarta-feira. O coronel Frederico Carlos, comandante das UPPs, diz desconhecer que haja um território dominado por criminosos na área.

Em seis dias, o EXTRA percorreu 14 comunidades pacificadas em todas as regiões da cidade, ouvindo 88 histórias contadas por policiais militares e 50 moradores. Nessas favelas, há outras 37 áreas impactadas com histórico de confrontos com moradores ou policiais feridos e mortos neste ano. Se no Vieirô não há tiroteios entre policiais e bandidos porque os PIJs nem chegam lá, nas demais áreas pacificadas, a polícia ainda tenta autorizar

ANNEXE F

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

UQAM | Comités d'éthique de la recherche
avec des êtres humains

No de certificat: FSH-2013-55

Certificat émis le: 01-08-2016

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE 4: sciences humaines) a examiné le projet de recherche suivant et le juge conforme aux pratiques habituelles ainsi qu'aux normes établies par la politique de l'UQAM sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains (politique no 54).

Titre du projet:	Le processus d'intégration des favelas de Rio : les enjeux sociaux d'un aménagement urbain
Nom de l'étudiant:	Christophe RODRIGUES
Programme d'études:	Maîtrise en géographie
Direction et codirection de recherche:	Anne LATENDRESSE

Modalités d'application

Toute modification au protocole de recherche en cours de même que tout événement ou renseignement pouvant affecter l'intégrité de la recherche doivent être communiqués rapidement au comité.

La suspension ou la cessation du protocole, temporaire ou définitive, doit être communiquée au comité dans les meilleurs délais.

Le présent certificat est valide pour une durée d'un an à partir de la date d'émission. Au terme de ce délai, un rapport d'avancement de projet doit être soumis au comité, en guise de rapport final si le projet est réalisé en moins d'un an, et en guise de rapport annuel pour le projet se poursuivant sur plus d'une année. Dans ce dernier cas, le rapport annuel permettra au Comité de se prononcer sur le renouvellement du certificat d'approbation éthique.



Thérèse Bouffard
Présidente du CERPE 4 : Faculté des sciences humaines
Professeure, Département de psychologie

ANNEXE F

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

UQAM | Comités d'éthique de la recherche
avec des êtres humains

No de certificat: FSH-2013-55

Certificat émis le: 01-08-2016

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE 4: sciences humaines) a examiné le projet de recherche suivant et le juge conforme aux pratiques habituelles ainsi qu'aux normes établies par la politique de l'UQAM sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains (politique no 54).

Titre du projet:	Le processus d'intégration des favelas de Rio : les enjeux sociaux d'un aménagement urbain
Nom de l'étudiant:	Christophe RODRIGUES
Programme d'études:	Maîtrise en géographie
Direction et codirection de recherche:	Anne LATENDRESSE

Modalités d'application

Toute modification au protocole de recherche en cours de même que tout événement ou renseignement pouvant affecter l'intégrité de la recherche doivent être communiqués rapidement au comité.

La suspension ou la cessation du protocole, temporaire ou définitive, doit être communiquée au comité dans les meilleurs délais.

Le présent certificat est valide pour une durée d'un an à partir de la date d'émission. Au terme de ce délai, un rapport d'avancement de projet doit être soumis au comité, en guise de rapport final si le projet est réalisé en moins d'un an, et en guise de rapport annuel pour le projet se poursuivant sur plus d'une année. Dans ce dernier cas, le rapport annuel permettra au Comité de se prononcer sur le renouvellement du certificat d'approbation éthique.



Thérèse Bouffard
Présidente du CERPE 4 : Faculté des sciences humaines
Professeure, Département de psychologie

BIBLIOGRAPHIE

- Almeida Abreu, M. et Le Clerre, G. (1994). Reconstruire une histoire oubliée. Origine et expansion initiale des favelas de Rio de Janeiro. *Genèses. Sciences sociales et histoire*, 16, 45-68. [En ligne]. (http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/genes_1155-3219_1994_num_16_1_1246). Page consultée le 25 novembre 2011.
- Amore, S. C., Shimbo, L. Z. et Cruz Rufino, M. B. (dir.) (2015). *Minha Casa... E a cidade? Avaliação do programa Minha Casa Minha Vida em seis estados brasileiros*. Observatório das Metrópoles, Instituto Nacional de Ciência e Tecnologia, collection Metrópoles teses e dissertações.
- Andreff, W. (2014). Un mondial de football toujours plus cher que prévu : la malédiction du gagnant. *Huffpost*, [En ligne]. (<http://www.huffingtonpost.fr/wladimir-andreff/un-mondial-de-football-toujours-plus-cher-que-prevu-la-maledict/>). Page consultée le 7 septembre 2014.
- Anonyme (2015). Índice de mortes em confronto com a polícia é alto no estado. *O Dia*, [En ligne]. (<http://odia.ig.com.br/noticia/rio-de-janeiro/2015-09-30/indice-de-mortes-em-confronto-com-a-policia-e-alto-no-estado.html>). Page consultée le 16 juillet 2016.
- Araújo Ferraz, C. (2011). Crédito, exclusão financeira e acesso à moradia: Um Estudo sobre Financiamento Habitacional no Brasil e o Programa Minha Casa Minha Vida. *Dissertação apresentada ao Programa de Pós-Graduação em Economia do Instituto de Economia da Universidade Federal do Rio de Janeiro*. como requisito parcial para obtenção do título de Mestre em Economia, [En ligne]. (http://www.ie.ufrj.br/images/pos-graduacao/ppge/Camila_Araujo_Ferraz.pdf). Page consultée le 13 avril 2015.
- Araújo, M. A. (2013). As políticas urbanas no contexto das cidades Globais: notas sobre o Programa Favela-Bairro na cidade do Rio de Janeiro. *Encontro Nacional da Anpur, Re-estruturação intra-urbana: mercado imobiliário e dinâmica socio-espacial*, ST4. 5.
- Arquivo Geral da Cidade do Rio de Janeiro (AGCRJ). (s.d.). [En ligne]. (<http://www.rio.rj.gov.br/web/arquivogeral/principal>). Page consultée le 7 novembre 2016.

- Arraes, J. et Silva A. (2014). Porto Maravilha, permanências e mudanças, Companhia de Desenvolvimento Urbano da Região do Porto do Rio de Janeiro (CDURP), [En ligne]. (<http://portomaravilha.com.br/artigosdetalhes/cod/15>). Page consultée le 8 mars 2017.
- Aubertin, C. (2012). Repenser le développement du monde : le Brésil se met en scène à Rio +20, *Mouvements*, 70 (2), 43-58, [En ligne]. (https://www.ritimo.org/IMG/pdf/Rio_C-Aubertin.pdf). Page consultée le 15 avril 2015.
- Balaresque, N. et Oster, D. (2013). *La mondialisation contemporaine. Rapports de force et enjeux*. Paris : Nathan.
- Barandier, H. (2014). Chroniques / Coupe du monde et Jeux olympiques à Rio de Janeiro : quel « legs urbain » ? *Urbanités*, vendredi 1^{er} août 2014, [En ligne]. (<http://www.revue-urbanites.fr/chroniques-coupe-du-monde-et-jeux-olympiques-a-rio-de-janeiro-quel-legs-urbain/>). Page consultée le 18 avril 2015.
- Barber, M. (2016). Falta de Financiamento e Aumento da Violência Elevam a Crise nas UPPs. *Rio on watch*, [En ligne]. (<http://rioonwatch.org.br/?p=19524>). Page consultée le 26 octobre 2016.
- Bautès, N. et Gonçalves, R. S. (2014). De la qualification juridique à l'usage social du droit : les favelas en prise avec l'intervention publique. *Géocarrefour*, 88(3), 217-226. [En ligne]. (http://www.academia.edu/11564674/De_la_qualification_juridique_%C3%A0_lusage_social_du_droit_les_favelas_en_prise_avec_lintervention_publicue). Page consultée le 13 mai 2015.
- Bédard, M. (2012). *Séminaire de méthodologie, GEO 8011*. COOP, Montréal : Université du Québec à Montréal, Département de Géographie.
- Bernardi, K. (2010). *Impacts et héritage des Jeux Olympiques modernes*. Rapport de Droit International Public, Université de Perpignan – Via Domitia, Faculté de Droit et des Sciences Économiques de Narbonne, [En ligne]. (<http://ddata.over-blog.com/xxxxyyy/0/40/73/40/DIP---RAPPORT-2d-SEMESTRE---L-IMPACT-DES-JEUX-OLYMPIQUES.pdf>). Page consultée le 14 juillet 2012.
- Berr, E. et Combarnous, F. (2004). *L'impact du consensus de Washington sur les pays en développement : une évaluation empirique*. Centre d'économie du développement, IFRéDE - GRES - Université de Bordeaux IV, [En ligne]. (http://www.cadtm.org/IMG/pdf/ICW4_cadtm.pdf). Page consultée le 13 juin 2015.
- Beyer, A. (2011). L'échéance des Jeux Olympiques de 2016 et les stratégies de restructuration du transport métropolitain de Rio de Janeiro. *Revue franco-brésilienne de géographie*, [En ligne]. (<http://confins.revues.org/7087>). Page consultée le 14 juillet 2013.

- Borius, O. (2010). Rio de Janeiro olympique : murs tropicaux, favelas et gentrification, *Hyper Articles*, [En ligne]. (<https://hal.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/499344/filename/OlivierBorius.pdf>). Page consultée le 20 novembre 2013.
- Bourdieu, P. (1986). La force du droit. Eléments pour une sociologie du champ juridique. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 64, 3-19.
- Braathen, E., Mascarenhas, G. et Sørboe, C. M. (2015). A 'City of Exception'? Rio de Janeiro and the Disputed Social Legacy of the 2014 and 2016 Sports Mega-events. Dans V. Viehoff et G. Poynter, *Mega-event Cities: Urban Legacies of Global Sports Events* (p. 261-270). New York : Ashgate Publishing.
- Brandão, Z. (2006). Urban planning in Rio de Janeiro : a critical review of the urban design practice in the twentieth century. *City & Time*, 2(2), 4, [En ligne]. (<http://www.ct.ceci-br.org>). Page consultée le 5 mai 2015.
- Bret, B. (2005). Les notions d'intégration et de fragmentation, approche géographique (Integration and fragmentation, a geographical approach). Dans *Bulletin de l'Association de géographes français* (p. 387-392), 82e année. Intégration et fragmentation territoriale en Amérique latine.
- Broudehoux, A. M. (2007). Pékin, ville spectacle: la construction controversée d'une métropole Olympique. *Global Cities*, 3, 5-25, [En ligne]. (<https://transtexts.revues.org/132>). Page consultée le 7 mai 2017.
- Broudehoux, A. M. et Legroux, J. (2013). L'option téléphérique dans les favelas de Rio de Janeiro. Conflits d'intérêts entre méga-événements, tourisme et besoins locaux. *Téoros*, 32(2), 16-25, [En ligne]. (<https://teoros.revues.org/2480#tocto1n2>). Page consultée le 13 janvier 2016.
- Broudehoux, A. M. (2015). *Para inglês ver : maquillage urbain et camouflage de la pauvreté dans la construction de l'image olympique de Rio de Janeiro*. Le Brésil sous la loupe de jeunes chercheurs, conférence donnée à l'Université du Québec à Montréal.
- Broudehoux, A. M. et Sánchez, F. (2015). The Politics of Mega-event Planning in Rio de Janeiro: Contesting the Olympic City of Exception, dans V. Viehoff et G. Poynter, *Mega-event Cities: Urban Legacies of Global Sports Events* (p. 154-174). New York : Ashgate Publishing.
- Brunel, S. (2007). Qu'est-ce que la mondialisation ? *Sciences Humaines SPÉCIAL*, 180, [En ligne]. (http://www.scienceshumaines.com/qu-est-ce-que-la-mondialisation_fr_15307.html). Page consultée le 3 mai 2012.
- Brunet, N. (2007). Brésil : un autre développement urbain est-il encore possible ? *N-AERUS (Network Association Européennes de Recherches Urbaines pour le Sud, Institut des sciences de l'environnement, Université du Québec à Montréal*.

- Cardoso, A. L. (dir.) (2013). *O Programa Minha Casa Minha Vida e seus Efeitos Territoriais*. Observatório das Metrôpoles, Rio de Janeiro
- Cardoso, A. L. et Aragão, T. A. (2013). Do fim do BNH ao Programa Minha Casa Minha Vida: 25 anos da política habitacional no Brasil. Dans A. L. Cardoso (dir.), *O Programa Minha Casa Minha Vida e seus Efeitos Territoriais* (p. 17-66). Rio de Janeiro.
- Cardoso, A. L. et Araújo, R. L. (2007). A política de urbanização de favelas no município do Rio de Janeiro. Dans A. L. Cardoso (dir.), *Habitação social nas Metrôpoles brasileiras: Uma avaliação das políticas habitacionais em Belém, Belo Horizonte, Porto Alegre, Recife, Rio de Janeiro e São Paulo no final do século XX, coleção Habitare, Porto Alegre*, (p. 276-323), [En ligne]. (http://www.habitare.org.br/publicacao_colecao7.aspx). Page consultée le 2 février 2015.
- Cardoso, A. L. et Lago, L. C. (2013). O Programa Minha Casa Minha Vida e seus Efeitos Territoriais. Dans A. L. Cardoso (dir.), *O Programa Minha Casa Minha Vida e seus Efeitos Territoriais* (p. 7-16). Rio de Janeiro.
- Cardoso, A. L., Queiroz e Mello, I. et Jaenisch, S. T. (2015). A implementação do Programa Minha Casa Minha Vida na Região Metropolitana do Rio de Janeiro: agentes, processos e contradições. Dans C. S. Amore, L. Z. Shimbo et M. B. C. Rufino (dir.), *Minha casa ... E a cidade ? Avaliação do programa Minha Casa Minha Vida em seis estados brasileiros* (p. 73-102).
- Carle-Marsan, M. (2013). *Luttes de brésiliennes pour le droit à la ville : l'expérience des femmes de l'occupation Manoel Congo à Rio de Janeiro au Brésil*. (Mémoire de maîtrise). Montréal : Université du Québec à Montréal, Département de géographie.
- Carroué, L., Collet, D. et Ruiz, C. (2005). *La Mondialisation. Genèse, acteurs et enjeux*. Paris : Bréal.
- Carpentier, S. (2012). À Rio, les favelas font peau neuve, *La Croix*, [En ligne]. (http://www.la-croix.com/Actualite/Monde/A-Rio-de-Janeiro-les-favelas-font-peau-neuve-EP_-2012-09-06-850668). Page consultée le 15 juin 2012.
- Carpes, G. (2013). Em favelas com UPP, baile funk perde a vez para "festas de playboy". *UOL notícias Cotidiano*, 12 octobre 2013, [En ligne]. (<http://noticias.uol.com.br/cotidiano/ultimas-noticias/2013/10/12/em-favelas-com-upp-baile-funk-perde-a-vez-para-festas-de-classe-media.htm#fotoNav=15>). Page consultée le 15 octobre 2013.
- Carvalho, N. R. et Ribeiro, L. C. Q. (2013). Représentation et atrophie politiques des métropoles : le cas du Brésil. *Revue Érudit, Sociologie et sociétés*, 45(2), 293-319.

- Chétry, M. (2010). *Les habitants des favelas face au droit à la ville au Brésil : Réalité de La fragmentation urbaine, défi de l'intégration*. (Thèse de doctorat en Géographie et aménagement). Lyon : Université Jean Moulin, [En ligne]. (<http://www.univ-lyon3.fr/fr/recherche/diffusion-de-la-recherche/doctorats-et-hdr/theses/theses-soutenues/theses-soutenues-2010/chetry-mickael-486204.kjsp?RH=1264590206050>). Page consultée le 10 décembre 2011.
- Chetry, M. et Legroux, J. (2014). Rio de Janeiro dans le contexte des mégas-événements : le rôle des pouvoirs publics dans la ségrégation urbaine. *Espace populations sociétés*, 2-3, [En ligne]. (<http://eps.revues.org/5809>). Page consultée le 8 mars 2015.
- Centre d'Information Inter Peuples (CIIP). (2016). Le mouvement des sans-terres. Origines et revendications du mouvement. *Ritimo*, [En ligne]. (<http://www.ritimo.org/Le-Mouvement-des-sans-terres>). Page consultée le 2 mai 2016.
- Cocco, G. (2009). Devenir ville des favelas. *CAIRN*, [En ligne]. (<http://www.cairn.info/revue-multitudes-2010-4-page-60.htm>). Page consultée le 28 novembre 2011.
- Collignon, B. (2001). La géographie radicale à la recherche d'un nouveau souffle. Introduction. Dans J. F. Staszak (dir), *Géographies anglo-saxonnes. Tendances contemporaines* (p. 131-138). Paris : Belin.
- Collin-desrosiers, H. (2010). *Une urbanisation de corps et d'Esprit. Sécurité, civilisation et rendement dans une favela de Rio de Janeiro*, Mémoire de maîtrise. Montréal : Université de Montréal.
- Companhia de Desenvolvimento Urbano da Região do Porto do Rio de Janeiro (CDURP). (2015). *Porto Maravilha where past and future meet*, [En ligne]. (<http://portomaravilha.com.br/PortoMaravilhaWherePastAndFutureMeet>). Page consultée le
- Costa, G. (2013). Sediare megaeventos esportivos vale à pena ? *O Social em Questão, Grandes Eventos e seus impactos sociais, - Ano XVI - 29*, 159-178, [En ligne]. (<http://osocialemquestao.ser.puc-rio.br/media/7artigo29.pdf>). Page consultée le 12 juin 2014.
- Cournoyer-Gendron, M. (2013). Les grandes villes du monde. *Villes et Régions du Monde - Le réseau interuniversitaire d'études urbaines et spatiales*, [En ligne]. (http://www.vrm.ca/Cap_Rio.asp?ID=1450). Page consultée le 10 mars 2014.
- Coutinho de Souza Oliveira, B. (2010). Quem decide o futuro das favelas ? Assimetrias e participação popular na implementação do Programa de Aceleração do Crescimento (PAC) no Complexo do Alemão/RJ. *JUS navigandi*, [En ligne]. (<https://jus.com.br/artigos/18922/quem-decide-o-futuro-das-favelas/3>). Page consultée le 6 juin 2015.

- Cunha, L. F. (2012). Participation populaire et planification urbaine à Florianópolis : tensions et intentions à propos de la ville. *Stage de recherche au département de géographie de l'Université du Québec à Montréal (UQÀM), référant au Programme des futurs leaders dans les Amériques (PFLA)*, [En ligne]. (https://unites.uqam.ca/bresil/images/luis_felipe_cunha.pdf). Page consultée le 3 décembre 2015.
- Cynthia, L. (2014). *Les défis de l'insertion socio-spatiale des favelas à Recife : entre exigences d'attractivité et nécessités d'habitabilité : le cas de la ZEIS du Coque*. Tours et Université Fédérale de Pernambouc – UFPE dans le cadre d'une thèse réalisée en cotutelle franco-brésilienne.
- Davis, M. (2006). *Le pire des mondes possibles. De l'explosion urbaine au bidonville global*. Paris : Éditions La Découverte.
- De Koninck, R. (2001). Du terrain à l'amphi : le mandat des géographes. Dans S. Laurin, J.-L. Klein et C. Tardif (dir.), *Géographie et société : vers une géographie citoyenne* (p. 123-138). Sainte-Foy, Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Deulceux, S. et Hess, R. (2009). *Henri Lefebvre. Vie, œuvre et concepts*. Paris : Ellipses.
- Del Romero Renau, L. et Trudelle, C. (2011). Mega events and Urban Conflicts in Valencia, Spain: contesting the new urban modernity. *Urban Studies Research*, 2011, Article ID 587523, [En ligne]. (<https://www.hindawi.com/journals/usr/2011/587523/>). Page consultée le 30 juin 2014.
- Di Méo, G. (1991) *L'Homme, la Société, l'Espace*. Paris : Anthropos.
- Di Méo, G. (1999). Géographies tranquilles du quotidien. Une analyse de la contribution des sciences sociales et de la géographie à l'étude des pratiques spatiales. *Cahiers de Géographie du Québec*, 43(118), 75-93, [En ligne]. (<http://www.erudit.org/revue/cgq/1999/v43/n118/022788ar.html?vue=resume>). Page consultée le 7 juin 2012.
- Di Méo, G. (2001). *Géographie sociale et territoires*. Paris : Nathan université.
- Di Méo, G. (2008). Une géographie sociale entre représentations et action. *Montagnes méditerranéennes et développement territorial*, 23, 13-21.
- Di Méo, G. (2014). *Introduction à la géographie sociale*. Paris : A. Colin.
- Di Méo, G. et Buléon, P. (2005). *L'espace social, lecture géographique des sociétés*. Paris : A. Colin.
- Diniz, N. (2013). De pereira passos ao projeto porto maravilha: colonialidade do saber e transformações urbanas da região portuária do rio de janeiro. *e-*

- metropolis – revista eletrônica de estudos urbanos e regionais*, [En ligne]. (<http://emetropolis.net/artigo/95?name=de-pereira-passos-ao-porto-maravilha-colonialidade-do-saber-e-transformacoes-urbanas-da-regiao-portuaria-do-rio-de-janeiro>). Page consultée le 19 décembre 2013.
- Dutour, T. (2004). La mondialisation, une aventure urbaine. Du Moyen Âge au « global - blabla ». *Vingtième Siècle Revue d'histoire*, 81(1), 107-117. [En ligne]. (https://www.researchgate.net/publication/240823458_La_mondialisation_une_aventure_urbaine_Du_Moyen_Age_au_Global-blabla). Page consultée le 13 octobre 2016.
- Dutu, P. (2007). Sécurité humaine et qualité de la vie dans le contexte d'intégration européenne de la Roumanie. *Nato and EU: Politics, Strategies, Actions*, 1, [En ligne]. (http://cssas.unap.ro/en/pdf_periodicals/si22.pdf#page=41). Page consultée le 15 novembre 2012.
- Escobar, F. (2015). Você conhece o Parque Ecológico da Rocinha? *Favela da Rocinha*, [En ligne]. (<http://faveladarocinha.com/voce-conhece-o-parque-ecologico-da-rocinha/>). Page consultée le
- Faulhaber, L. (2012). Rio Maravilha. Práticas, projetos políticos e intervenção no território no início do século XXI. *ISSUU*. [En ligne]. https://issuu.com/lucas.faulhaber/docs/tfg_lucasfaulhaber. Page consultée le 17 novembre 2013.
- Ferrara, (2011). *Progrès et limites de la politique de logement social au Brésil*. Centre d'études et de recherche sur le Brésil (CERB), (FAUUSP) Faculté d'architecture et d'urbanisme de l'Université de São Paulo, capsule UQAM. [En ligne]. (https://unites.uqam.ca/bresil/telechargement/Capsule_Luciana_Ferrara.pdf). Page consultée le 5 février 2014.
- Fiori J. L. (2001). Pour un diagnostic de la « modernisation » brésilienne. *Revue Tiers-Monde*, 167, 493-513. [En ligne]. (http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/tiers_1293-8882_2001_num_42_167_1521). Page consultée le 15 mai 2015.
- Fortin, S. (2000). *Pour en finir avec l'intégration ...* Groupe de recherche ethnicité et société, Montréal : Centre d'études ethniques. [En ligne]. <https://www.webdepot.umontreal.ca/Usagers/p0840244/MonDepotPublic/Textes%20PLU6022%20Hiver%202011/06-17%20fevrier%20FORTIN/FORTIN-Pour%20en%20finir%20avec%20l'integration.pdf>). Page consultée le 30 décembre 2015.
- Freeman, J. (2012). Neoliberal accumulation strategies and the visible hand of police pacification in Rio de Janeiro. *REU, Sorocaba, SP*, 38(1), 95-126.

- Freire-Medeiros, B. (2010). *Le tourisme de la pauvreté : étude de cas d'une favela (Rio de Janeiro, Brésil)*. Centre de Recherche et Documentation d'Histoire contemporaine du Brésil – Fondation Getulio Vargas (CPDOC/FGV). Dans Mosella 2008 – Tome XXXIII– N°1-4 Parution 2010.
- Gaffney, C. (2013). Between Discourse and Reality: The Un-Sustainability of Mega-Event Planning. *Sustainability*, 5(9), 3926-3940. [En ligne]. (<http://www.mdpi.com/2071-1050/5/9/3926>). Page consultée le 18 mars 2014.
- Gaffney, C. (2014). The mega-event city as neo-liberal laboratory: the case of Rio de Janeiro. *Percursos Acadêmicos, Belo Horizonte*, 4(8). 14 avril 2014, [En ligne]. (s://www.academia.edu/3085574/The_mega-event_city_as_neo-liberal_laboratory_the_case_of_Rio_de_Janeiro). Page consulté le 24 octobre 2016.
- Galley, J. C. et al. (2013). *Le processus de métropolisation et l'urbain de demain*. D'après l'atelier 1 des Entretiens du Certu (Centre d'Études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques), [En ligne]. (<http://www.urbanisme-puca.gouv.fr/IMG/pdf/rapport-processus-metropolisation-urbain.pdf>). Page consultée 3 mai 2016.
- Gauthier, E., Joannette, J.Y. et Latendresse (2008). Le droit à la ville, *À babord*, 22, [En ligne]. (<https://www.ababord.org/-Dossier-Le-droit-a-la-ville->). Page consultée le
- Gasnier, A. (2005). Des titres de propriété pour les habitants des favelas. *RFI*, 28 août 2005, [En ligne]. (http://www1.rfi.fr/actufr/articles/068/article_38209.asp). Page consultée le 6 août 2015.
- Géoconfluences (2016). *Ville néolibérale*, [En ligne]. (<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/ville-neoliberal>). Page consultée le 11 novembre 2016.
- Gervais-Lambony, P. et Dufaux, F. (2009). Justice ... Spatiale ! *Annales de géographie*, 665-666(1), 3-15.
- Gintrac, C. (2012). Géographie critique, Géographie radicale : comment nommer la géographie engagée ? *Carnets de recherches*, 4.
- Gillon, P. (2016). Les Jeux Olympiques de Rio 2016, un héritage mais au profit de qui ? *Géoconfluences*, [En ligne]. (<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/actualites/eclairage/jo-rio-2016>). Page consultée le 15 novembre 2016.
- Goirand, C. (2000). *La politique des favelas*. Éditions Karthala.
- Gomes, L. C. M. (2009). Parques proletários: uma questão para além da política habitacional. *XIII encontro da associação nacional de pós-graduação e pesquisa em planejamento urbano e regional*, 25 a 29 de maio de 2009. Florianópolis - Santa Catarina – Brasil.

- Gonçalves, R. S. (2006a). Le droit, la pratique du droit et la politique de réhabilitation des favelas de Rio de Janeiro. Dans E. Docker (dir.), *Au cœur des combats juridiques, Actes du Colloque : Pratique du Droit, Pensée du Droit et Engagement Social* (p. 259-271). Paris : Université de Bourgogne, [En ligne]. (<http://www.foncier-developpement.fr/wp-content/uploads/Article-Rafael-Soares-Gon%C3%A7alves.pdf>). Page consultée le 14 juillet 2012.
- Gonçalves, R. S. (2006b). La politique, le droit et les favelas de Rio de Janeiro. *Journal des anthropologues*. [En ligne]. <http://jda.revues.org/418>. Page consultée le 16 novembre 2012.
- Gonçalves, R. S. (2010). *Les favelas de Rio de Janeiro. Histoire et Droit, XIX^e et XX^e siècles*. Paris : Éditions L'Harmattan.
- Gonçalves, R. S. (2011). O jogo continua: megaeventos esportivos e cidades. Dans G. Mascarenhas, G. Bienenstein et F. Sanchez (dir.), *O social em questão*, (Ano XVI, vol. 29, p. 319-324). Rio de Janeiro : UERJ.
- Gonçalves, R. S. (2016). Quelle régularisation foncière pour les villes brésiliennes ? Défis et obstacles. *Métropolitiques*, [En ligne]. (<http://www.metropolitiques.eu/Quelle-regularisation-fonciere.html>). Page consultée le 13 mars 2016.
- Guerra da Rocha, M. (2012). *From above : public participation in the planning process of the aerial cable-car in complexo de Alemão – Rio de Janeiro*, [En ligne]. (http://projekter.aau.dk/projekter/files/65757028/Final_Monica.pdf). Page consulté le 24 octobre 2015.
- Gumuchian, H. et Marois, C. (2000). *Initiation à la recherche en géographie. Aménagement, développement territorial, environnement*. Paris : Economica.
- Hackworth, J. (2006). *The neoliberal city. Governance, ideology, and development in American urbanism*. Cornell University Press.
- Harvey, D. (2008). *Géographie de la domination*, Paris : Les Prairies ordinaires.
- Harvey, D. (2010). *Géographie et capital. Vers un matérialisme historico-géographique*. Paris : Syllepse.
- Hiernaux-Nicolas, D. (2001) La mondialisation et le territoire - La vision du géographe. Dans S. Laurin, J. L. Klein et C. Tardif, *Géographie et société : vers une géographie citoyenne* (p. 43-59). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Holm, A. (2010). Urbanisme néolibéral ou droit à la ville. *Multitudes*, 43(4), 86-91, [En ligne]. (http://www.google.ca/url?sa=t&rct=j&q=urbanisme+neoliberal+ou+droit+a+la+ville&source=web&cd=3&ved=0CFoQFjAC&url=http%3A%2F%2Fwww.cairn.info%2Fload_pdf.php%3FID_ARTICLE%3DMULT_043_0086&ei=dO8CUIj-IKr30gGp4P2jBw&usg=AFQjCNGvEARI1PkkuHYunjHSpEE6_yIGsQ). Page consultée le 14 juillet 2012.

- Huet, M. (2008). *Le programme Minha Casa, Minha Vida. Étude de l'aspect développement social durable*. Université Fédérale de Rio de Janeiro. [En ligne]. (http://www.laburb.poli.ufrj.br/publicacoes/estrangeiros/2012_ENTPE_MARINE_HUET_Minha_Casa_Minha_Vida.pdf). Page consultée le 3 décembre 2014.
- Humberset, S., Campelo E. et Petitjean, O. (2003). *Programme de réhabilitation des favelas : les Zones d'Intérêt Social Spécial (ZEIS)*. Plan urbanistique adapté à la diversité des types d'habitat urbain, [En ligne]. (<http://base.d-ph.info/fr/fiches/dph/fiche-dph-6618.html#Haut>). Page consultée le 8 novembre 2015.
- Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística (IBGE). (2010). *Censo Demográfico 2010*. Portail du gouvernement brésilien, [En ligne]. (<http://censo2010.ibge.gov.br/materiais/guia-do-censo/glossario>). Page consultée le 9 octobre 2016.
- Instituto de Arquitetos do Brasil Rio de Janeiro (IAB RJ) (s.d.). *Plano popular Vila Autodromo e Pontilhao Cultural são os grandes vencedores do Deutsche Bank Urban Age Award*, [En ligne]. (<http://www.iabrj.org.br/plano-popular-vila-autodromo-e-pontilhao-cultural-sao-os-grandes-vencedores-do-deutsche-bank-urban-age-award>). Page consultée le 17 avril 2017.
- Jacobs, S. (2015). Novas demolições no Metrô-Mangureira deixam moradores desesperados pelo Direito de Moradia. *Rio on watch*. [En ligne]. (<http://rioonwatch.org.br/?p=14714>). Page consulté le 3 octobre 2017.
- Jardim, M. C. (2014). L'État et le Marché dans le Brésil contemporain (2003-2012) : Le Programme d'Accélération de la croissance (PAC). *Problèmes d'Amérique Latine*, 94(3), 11-24, [En ligne]. (<https://www.cairn.info/revue-problemes-d-amerique-latine-2014-3-page-11.htm>). Page consultée le 9 janvier 2015.
- Jardim, M.C. et Silva, M. R. (2015). *Programa de aceleração do crescimento (PAC): Neodesenvolvimentismo?* São Paulo : Éditions UNESP.
- Keller, R. (2007). L'analyse de discours comme sociologie de la connaissance : présentation d'un programme de recherche. *Langage et société*, 120(2), 55-76.
- Klein, J. L. (2016). *Le monde dans tous ses États : une approche géographique* (3^e éd.). Québec : Presses de l'Université du Québec
- Langelier, S. (2013). *La Communauté politique et le budget participatif de Porto Alegre*. (Mémoire de maîtrise). Montréal : Université du Québec À Montréal, Département de Géographie, [En ligne]. (<http://www.archipel.uqam.ca/6190/>). Page consultée le 1^{er} février 2015.

- Latendresse, A. (2008). La bidonvilisation de la planète. *À babord*, [En ligne]. (<http://www.ababord.org/spip.php?article577>). Page consultée le 18 novembre 2013.
- Latendresse, A., Bornstein, L. et Reid J. (2016). Urban Development: Cities in the Global South Cities. Dans P. A. Haslam, J. Schafer et P. Beaudet (dir.), *Introduction to International Development: Approaches, Actors, Issues and Practices* (3^e éd.). Don Mills : Oxford University Press.
- Lefebvre, H. (1968). *Le Droit à la ville suivi de Espace et politique*, Paris : Anthropos.
- Levy, C., Carle-Marsan, M. et Latendresse, A. (2013). Femmes et mouvement populaire d'habitation au Brésil : vers une féminisation des luttes pour le droit au logement ? *Économie et Solidarités*, 43(1-2), 10-38.
- Lévy J. et Lussault, M. (2003). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* (p. 612-615). Belin.
- Marais, M. et Arnaud, C. (2010). Le rôle structurant et légitimant du méga évènement sportif au cœur du processus stratégique territorial métropolitain. La course à l'obtention des Jeux Olympiques 2012. *AIMS*. [En ligne]. (<http://www.strategie-aims.com/events/conferences/2-xixeme-conference-de-l-aims/communications/3-le-role-structurant-et-legitimant-du-mega-evenement-sportif-au-coeur-du-processus-strategique-territorial-metropolitain-la-course-a-l-obtention-des-jeux-olympiques-2012/download>). Page consultée le 14 juillet 2012.
- Maricato, E. et Ferreira, J. S. W. (2008). *Justice et injustices spatiales, le cas du Brésil*. Laboratório de Habitação e Assentamentos Humanos de la Facultad d'Architecture et d'Urbanisme de l'Université de São Paulo (LabHab FAUUSP).
- Marx, C. (1843). Critique du droit politique hégélien. *Traduction de l'Allemand et introduction de Albert Baraquin*. Paris: Les Éditions sociales
- Mascarenhas, G. (2008). O ideário urbanístico em torno do olimpismo. Barcelona (1992) e Rio de Janeiro (2007): Os limites de uma apropriação. Dans E. Pereira (dir.), *Planejamento Urbano no Brasil: conceitos diálogos e práticas*. Xapécó : Argos.
- Mascarenhas, M. (2013). Londres 2012 e Rio de Janeiro 2016: Conceito e Realidade na Produção da Cidade Olímpica. *Revista Continentes (UFRRJ)*, 2(3).
- Moine, A. (2006). Le territoire comme un système complexe : un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie. *L'Espace géographique*, 35(2), 115-132.

- Monteiro, J. (2016). Le logement social au Brésil, VRM/Le réseau de recherche et de connaissances sur la ville et l'urbain, [En ligne]. <http://www.vrm.ca/le-logement-social-au-bresil/>. Page consultée le 16 avril 2017.
- Mora, C. (2011). *La pratique du « mutirão » dans les « favelas » brésiliennes*. Centre d'Études et de Recherche sur le Brésil (CERB) du département d'études urbaines et touristiques de l'UQÀM.
- Nascimento Rodrigues, G. (2013). Reformas urbanas, reurbanizações e o Morro da Providência: Os diferentes discursos ao longo da história. *XIII Simpósio nacional de geografia urbana*. Universidade Federal do Rio de Janeiro. [En ligne].
(http://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&ved=0CCEQFjAA&url=http%3A%2F%2Fwww.simpurb2013.com.br%2Fwp-content%2Fuploads%2F2013%2F11%2FGT07_Guilherme.pdf&ei=0TtNVd38JojisATRsoCQDQ&usq=AFQjCNGiVXz3HUKL0Uj9XEYY7QWkPthYAA&sig2=SRde8th1E9PqsieiyWVWGA&bvm=bv.92885102.d.cWc). Page consultée le 8 mai 2015.
- Naudascher, M. (2014). Rio de Janeiro réhabilite son « port merveilleux ». *La Tribune*. [En ligne].
(<http://www.latribune.fr/actualites/economie/international/20140609trib000834104/rio-de-janeiro-rehabilite-son-port-merveilleux-.html>). Page consultée le 13 mars 2016.
- Ninnin, J. (2014). Le rêve carioca : entre planification urbaine et déplacements forcés de population. *L'Espace politique*. [En ligne].
(<https://espacepolitique.revues.org/2950#tocto2n2>). Page consultée le 14 novembre 2015.
- Ninnin, J., Zaluar, A. et Barcellos, C. (2016). Mondialisation et méga-événements à Rio de Janeiro : quand les enjeux de sécurité et d'urbanisation développent les logiques de marché dans les favelas. *IdeAs*, [En ligne].
(<http://ideas.revues.org/1402> ; DOI : 10.4000/ideas.1402). Page consultée le 27 mars 2017.
- Nunes, L. J. (2014). Um outro lado da modernização do Rio de Janeiro : o surgimento das “profissões exóticas”. *Anais do XVI encontro Regional de historia da Anpuh-Rio : Sabres e práticas científicas*.
- Oliveira, N. G. (2011). La ville de Rio de Janeiro et la conquête du rêve olympique : qui gagne à ce jeu ? [En ligne]. (http://www.unites.uqam.ca/bresil/telechargement/Capsule_Nelma_Gusmao_de_Oliveira.pdf). Page consultée le
- Oliveira, N. G. (2013). A produção da cidade através do espetáculo esportivo. Quando a exceção se torna regra. *Revista eletrônica de estudos urbanos e regionais, e-metropolis*, 13(4). [En ligne].

- (http://www.emetropolis.net/index.php?option=com_edicoes&task=artigos&id=65&lang=pt). Page consultée le 15 décembre 2014). Page consultée le 26 janvier 2015.
- ONU-HABITAT (2006). *Passé, présent et futur des bidonvilles*. Rapport ONU. [En ligne]. (http://www.unhabitat.org/documents/media_centre/sowcr2006/6_french.pdf). Page consultée le 28 novembre 2011.
- ONU (2014). *Plus de la moitié de la population mondiale vit désormais dans des villes, département des affaires économiques et sociales*, Département des affaires économiques et sociales, [En ligne]. (<http://www.un.org/fr/development/desa/news/population/world-urbanization-prospects.html>). Page consultée le 16 mai 2015.
- Osborn, C. (2013). A História das Urbanizações nas Favelas Parte II: Favela-Bairro (1988-2008). *Rio On Watch*, [En ligne]. (<http://rioonwatch.org.br/?p=5042>). Page consultée le 5 janvier 2015.
- Otavio, H. *et al.* (2015). Principais legados dos Jogos 2016 para a cidade do Rio. A um ano do início das Olimpíadas, o G1 lista as obras que ficarão de herança para a cidade. *O Globo*, 5 août 2015. [En ligne]. <http://especiais.g1.globo.com/rio-de-janeiro/olimpiadas-rio-2016/principais-legados-dos-jogos-2016-para-a-cidade-do-rio/>. Page consultée le 15 janvier 2016.
- Pereira, E. M. et Perrin, M. (2011). Le droit à la ville. Cheminements géographique et épistémologique (France-Brésil-International). *L'Information géographique*, 75(1), 15-36. [En ligne]. <http://www.scribd.com/doc/87498747/Droit-a-La-Ville-Cheminements-Geographiques-Et-Epistemologiques>
- Pilo, F. (2015). Le compteur d'électricité aux favelas : l'espace public entre normes et défiance. *Revue Urbanités, La ville et les tuyaux*. [En ligne]. (<http://www.revue-urbanites.fr/wp-content/uploads/2015/11/Urbanit%C3%A9s-6-2015-Pilo.pdf>). Page consultée le 10 février 2016.
- Roller, Z. (2011). Losing Providence. *Rio On Watch*. [En ligne]. (<http://www.rioonwatch.org/?p=2322>). Page consultée le 3 septembre 2015.
- Rhein, C. (2002). Intégration sociale, intégration spatiale. *L'Espace géographique*, 31(3), 193-207.
- Rio de Janeiro. Associação do Ministério Público do Estado do Rio de Janeiro (AMPRJ). (1989). *Constituição do Estado do Rio de Janeiro*. [En ligne]. (<http://www.revue-urbanites.fr/wp-content/uploads/2015/11/Urbanit%C3%A9s-6-2015-Pilo.pdf>). Page consultée le 10 août 2016.

- Rio de Janeiro. Governo do Rio de Janeiro. (s.d.). *Unidade de Polícia Pacificadora. O que é?* [En ligne]. (http://www.upprj.com/index.php/o_que_e_upp). Page consultée le 4 septembre 2016.
- Rio de Janeiro. Instituto Pereira Passos (IPP) (2010). *Armazém de dados*. [En ligne]. (<http://www.armazemdedados.rio.rj.gov.br/>). Page consultée le 8 juin 2015
- Rio de Janeiro. Instituto Pereira Passos (IPP) (2012). *Favelas na cidade do Rio de Janeiro : o quadro populacional com base no Censo 2010*. Rio de Janeiro : Secretaria Extraordinária de Desenvolvimento/Instituto Municipal de Urbanismo Pereira Passos, collection Estudos Cariocas, [En ligne]. (http://portalgeo.rio.rj.gov.br/estudoscariocas/download%5C3190_FavelasnacidadedoRiodeJaneiro_Censo_2010.PDF). Page consultée le 1^{er} février 2015.
- Rio de Janeiro. Instituto Pereira Passos (IPP) (2015). *Demanda por Informações qualificadas para o PLHIS Porto Maravilha*. [En ligne]. http://138.97.105.70/conteudo/Apresentacao_Demanda_Info-Quali.pdf
- Rio de Janeiro. Instituto Pereira Passos (IPP). (2016). *Armazém de dados, SMUIH/SUBH - Mapa Digital*. [En ligne]. <http://pcrj.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=eb90b035ecea4615bf1404de54be23dd>
- Rio de Janeiro. Secretaria Municipal de Estado de Obras (SEOBRAS). (2012). *Parque ecológico da Rocinha será inaugurado em dezembro*. [En ligne]. <http://www.rj.gov.br/web/seobras/exibeconteudo?article-id=1009092>. Page consultée le 25 janvier 2017.
- Rio de Janeiro. Secretaria Municipal de Habitação (SMH). (s.d.). *Favela-Bairro*. [En ligne]. http://www0.rio.rj.gov.br/habitacao/favela_bairro.htm
- Rio de Janeiro. Secretaria Municipal de Habitação e Cidadania (SMHC). (2015a). *Minha Casa, Minha Vida. O sonho da casa própria ao alcance dos cariocas*. [En ligne]. <http://www.rio.rj.gov.br/web/smh/minha-casa-minha-vida#>
- Rio de Janeiro. Secretaria Municipal de Habitação e Cidadania (SMHC). (2015b). *Morar Carioca - Conheça o programa*. [En ligne]. <http://www.rio.rj.gov.br/web/smh/conheca-o-programa>
- Rio de Janeiro. Secretario Municipal de Meio Ambiente (SMAC). (2015). *Plano Municipal de Conservação e Recuperação da Mata Atlântica do Rio de Janeiro*. Ecobrand Gestão Ambiental. [En ligne]. <http://www.rio.rj.gov.br/dlstatic/10112/5362208/4140310/PMMARJCOMPLETObaixa.pdf>. Page consultée le 7 septembre 2016.
- Rocha-Bittencourt (2004). Aspects du processus d'eupéinisation du Brésil et aperçu de la culture européenne dans les théâtres du Rio Grande do Sul. Dans R. Schwok et V. Curzon-Price (dir.), *Europe : interactions globales = global*

- interactions : actes de l'École doctorale en études européennes des universités de Suisse romande*. Institut européen de l'Université de Genève. [En ligne]. <http://archive-ouverte.unige.ch>. Page consultée le 3 janvier 2015.
- Rodrigues de Moura, G., Lima da Costa, K. et Ribeiro Prestes, R. (2012). A reforma urbana do Rio de Janeiro nas crônicas de João do Rio e Lima Barreto. *Revista Historiador*, 5, 59-66.
- Rolnik, R. (2011). *Voices of the Mission - Favela do Metrô*, Film Youtube 4,56 min, *Voices of the Mission*, [En ligne]. (<https://www.youtube.com/watch?v=0hMI1TafE24>). Page consultée le 15 mai 2013.
- Salama, P. (2012). *Les économies émergentes latino-américaines. Entre cigales et fourmis*. Paris : Éditions Armand Colin.
- Santos, J. D. (2014). *Rio de Janeiro et ses favelas à l'approche des Jeux Olympiques*, (Mémoire de maîtrise), École Polytechnique Fédérale de Lausanne, [En ligne]. (http://archivesma.epfl.ch/2014/021/dossantos_enonce/RIO%20ET%20SES%20FAVELAS_dim%2020x20.pdf). Page consultée le 17 mars 2016.
- Santos, M. (2001). *Por uma outra globalização. Do pensamento unico à consciencia universal* (6e éd.). Rio de Janeiro : Política. [En ligne]. (http://www.geografia.fflch.usp.br/semangeo/pdf/Capitulos_do_livro.pdf). Page consultée le 15 mai 2015.
- Santos, O. A et Todtmann Montandon, D. (dir.) (s.d.). *Os Planos Diretores Municipais pós-estatuto da cidade: balanço crítico e perspectivas*. Rio de Janeiro : Letra Capital.
- Santos, S. S. (s.d.): De la crise urbaine à la crise de la planification urbaine. Quel rôle pour les techniciens dans les « *planos directores participativos* ». *Cidade e Sociedade*, [En ligne]. (https://unites.uqam.ca/bresil/images/samuel_steiner_dos_santos.pdf). Page consultée le 8 juin 2016.
- Séon, A. (2008). Au-delà des stéréotypes, les favelas aujourd'hui à Rio. De favela Bairro aux épineuses questions de régularisation foncière : la progressive intégration des quartiers d'habitat populaire dans la ville. *Institut de recherche et débat sur la gouvernance*. [En ligne]. (http://www.institut-gouvernance.org/docs/fiche_n_1_-_de_favela_bairro_aux_epineuses_questions_de_la_regulation_fonciere-1.pdf). Page consultée le 18 novembre 2011.
- Sgard, J. (2006). Pauvreté et inégalités au Brésil. *Observatoire des inégalités*. [En ligne]. (http://www.inegalites.fr/spip.php?page=analyse&id_article=499&id_groupe=20&id_rubrique=28&id_mot=15). Page consultée le 19 octobre 2016.
- Soja, E. W. (2009). La ville et la justice spatiale. *Justice spatiale – spatiale justice*, 1.

- Silva *et al.* (2011). O programa “morar carioca” e a experiência de intervenção em favelas na cidade do rio de janeiro: da remoção à urbanização. *XIV encontro nacional da anpur*.
- Smadja, J. (2013). Resolução 013: Festejar ou não festejar, em favelas controladas pela UPP. *Rio on Watch*. [En ligne]. (<http://rioonwatch.org.br/?p=5388>). Page consultée le 17 avril 2015.
- Smyth, H. (1994). *Marketing the city: the role of flagship developments in urban regeneration*. New York : Taylor et Francis.
- Souchaud, S. (2009). Les périodes migratoires du peuplement au Brésil. De la fin du XIX^e siècle à nos jours. *Hommes et migrations*, 1281(5), 30. [En ligne]. (<http://journals.openedition.org/hommesmigrations/370?lang=es>). Page consultée le 13 mars 2016.
- Steiker-Ginzberg, K. (2014). Morar Carioca: Morar Carioca: The Dismantling of a Dream Favela Upgrading Program. *RioOnWatch*. [En ligne]. (<http://www.rioonwatch.org/?p=17687#prettyPhoto>). Page consultée le 23 mars 2017.
- Terra y praxis (2011). *Reurbanizando a comunidade do Metrô Mangureira*. [En ligne]. (<https://terraypraxis.wordpress.com/2011/03/16/reurbanizando-a-comunidade-do-metro-mangureira/>). Page consultée le 7 février 2017.
- Théry, H. (2012). Scènes de guerre dans les favelas de Rio de Janeiro. Dans B. Giblin (dir.), *Les conflits dans le monde - approche géopolitique*. Paris : A. Colin.
- Toupin, R. (2014). L'intérêt des méga-événements sportifs pour les pays du BRICS : une idée de grandeur ? *L'esprit libre*. [En ligne]. (<http://revuelespritlibre.org/linteret-des-mega-evenements-sportifs-pour-les-pays-du-brics-une-idee-de-grandeur>). Page consultée le 17 mars 2015.
- Tremblay, R. (2003). Diversité de la géographie sociale. *Revue canadienne des sciences régionales*, 23(1), 177-188.
- Université de Sherbrooke. (2011). Brésil. *Perspective Monde*, [En ligne]. (<http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/pays/BRA/fr.html>). Page consultée le 10 décembre 2011.
- Vainer, C. (2011). *Cidade de Exceção : reflexões a partir do Rio de Janeiro*. [En ligne]. (https://br.boell.org/sites/default/files/downloads/carlos_vainer_ippur_cidade_d_e_excecao_reflexoes_a_partir_do_rio_de_janeiro.pdf). Page consulté le 17 mai 2014.
- Valladares, L. (2006). *La favela d'un siècle à l'autre. Mythe d'origine, discours scientifiques et représentations virtuelles*. Paris : Éditions de la maison des sciences de l'homme.

- Vayssière, P. (2006). *L'Amérique latine de 1890 à nos jours* (3^e éd.). Paris : Hachette Supérieur.
- Veltz, P. (1996). *Mondialisation, villes et territoire. L'économie d'archipel*. Paris : Presse universitaire de France.
- Viehoff, V. et Poynter, G. (2015). *Mega-event Cities: Urban Legacies of Global Sports Events*. New York : Routledge.
- Voltolini, A. (2013). Cultura : num lugar bem longe de você. Embora 77% dos equipamentos culturais da cidade se concentre no Centro e na Zona Sul, metade dos moradores da cidade vive na Zona Oeste. *Observatório de favelas, notícias & análises*. [En ligne]. (<http://of.org.br/noticias-analises/cultura-num-lugar-bem-longe-de-voce/>). Page consulté le 8 septembre 2016.
- Waldron, I. (2015). Começam demolições na Vila União de Curcica sem nenhuma justificada dada. *RioOnWatch*. [En ligne]. <http://rioonwatch.org.br/?p=14001>
- Whitaker Ferreira, J. S. (2012). *Produzir casas ou construir cidades? Desafios para um novo Brasil urbano. Parâmetros de qualidade para a implementação de projetos habitacionais e urbanos*. Coordenador João Sette Ferreira. São Paulo: LABHAB; FUPAM, Faculdade de Arquitetura e Urbanismo da Universidade de São Paulo – FAUUSP.
- World Bank (2014). *Urban population (% of total)*. [En ligne]. (<http://data.worldbank.org/indicator/SP.URB.TOTL.IN.ZS?end=2015&locations=BR&start=1960>). Page consultée le 15 septembre 2016.